



Rapport Annuel

07

CAF

CONSTRUCCIONES Y AUXILIAR DE FERROCARRILES, S.A.
ET SOCIÉTÉS DÉPENDANTES QUI COMPOSENT LE GROUPE CAF

Sommaire

<u>Lettre du Président</u>	2	<u>Approbation du Conseil d'Administration</u>	82
<u>Rapport de Gestion du Groupe Consolidé</u>	6	Décisions que soumet le Conseil d'Administration à l'approbation de l'Assemblée Générale	83
· Résultats	7	<u>Proposition d'Application des Résultats</u>	84
· Activité Commerciale	8	<u>Conseil d'Administration</u>	85
· Activité Industrielle	10	<u>Information Complémentaire</u>	87
· Ressources Humaines et Environnementales	12	· Bilans	88
· Investissements	13	· Comptes de Résultats	90
· Développement Technologique	14	· Information Boursière	91
· Politique de Gestion des Risques	16		
· Information de l'entreprise	19		
· Perspectives	23		
· Faits postérieurs	24		
<u>Rapport d'Audit</u>	26		
<u>Comptes Annuels du Groupe Consolidé</u>	29		
· Bilans	30		
· Comptes de Résultats	32		
· États des Changements dans le Patrimoine Net	33		
· États des flux financiers consolidés	34		
· Annexe	35		



CONSTRUCCIONES Y AUXILIAR DE FERROCARRILES, S.A.
ET SOCIÉTÉS DÉPENDANTES QUI COMPOSENT LE GROUPE CAF

Rapport Annuel **2007**

Traduction d'un rapport établi à l'origine en langue espagnole. En cas de divergence, la version en langue espagnole prévaut.

Cette publication, qui est aussi éditée en anglais, en espagnol, et en euskera reprend la documentation légale correspondant à CAF et Sociétés dépendantes.

Des renseignements complémentaires sur CAF et ses produits, ainsi que l'information établie légalement pour les actionnaires et les investisseurs peuvent être obtenus à l'adresse www.caf.net

Lettre du Président



Cher Actionnaire,

Comme d'autres années, je m'adresse à vous afin de vous présenter le Rapport de Gestion et les Comptes Annuels de l'Exercice 2007, que nous soumettons à l'approbation de l'Assemblée Générale des Actionnaires.

Pour CAF, l'année qui s'achève doit être évaluée fort positivement. En effet, les ventes ont enregistré une augmentation significative, en accord avec ce que nous avons observé lors d'exercices précédents, et nous avons obtenu une hausse du niveau de bénéfices encore plus importante. De même, le portefeuille de commandes au 31.12.07 est le plus haut jamais atteint. À la lumière des résultats économiques à la clôture de l'exercice 2007 et de ceux d'années antérieures, nous pouvons nous sentir satisfaits des résultats obtenus.

Les aspects et données les plus significatifs de l'exercice 2007 sont les suivants:

Le résultat positif du Groupe, net d'impôts, a été de 87,6 millions d'euros, ce qui correspond à un bénéfice avant impôts de 98,0 millions, qui dépasse celui de l'année

précédente de 130%. Par ailleurs, le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (Ebitda) a atteint les 101,2 millions d'euros, avec une croissance significative par rapport aux 61,8 millions de l'exercice précédent. Quant au cash flow généré avant impôts, il a été de 112,4 millions.

En fonction de ces résultats, nous proposons à l'Assemblée Générale des Actionnaires une distribution de dividendes d'un montant brut de 8,5 euros par action.

Quant au montant des ventes enregistré par le Groupe en 2007, il a atteint les 874,5 millions d'euros, soit 8,5% de plus que l'année précédente.

De son côté, l'activité intense menée dans le secteur commercial a donné lieu à un portefeuille de commandes à la clôture de l'exercice de 3,410 milliards d'euros, chiffre record qui nous garantit un bon niveau d'occupation pour la Compagnie les prochaines années.

Les adjudications et marchés les plus importants de l'exercice 2007, en ce qui concerne le marché intérieur, ont été les suivants: 30 trains de banlieue de la quatrième génération Civia et la réhabilitation de 23 trains régionaux TRD pour Renfe, 11 unités de tramway 100% plancher bas pour Euskotren, qui prêteront service à Vitoria-Gasteiz, 9 unités de la troisième série du Métro de Bilbao, 5 unités de tramway pour Séville et 9 locomotives dotées de la technologie de traction mixte diesel-électrique la plus moderne, pour Fesur. Grâce à cela, CAF affermit sa position de leader sur le marché intérieur, ce à quoi contribue aussi, et de plus en plus, les marchés conclus avec Renfe et d'autres administrations en ce qui concerne l'activité de maintenance de trains.

L'activité commerciale au chapitre des exportations a elle aussi été intense. Il y a lieu de signaler l'adjudication d'un marché pour la fourniture de 27 unités de tramways pour Édimbourg, ainsi que les contrats pour la fourniture de 14 unités de tramway pour Antalya (Turquie), 18 unités de métro dotées de roulement pneumatique pour le métropolitain de Santiago du Chili, 9 unités de métro pour STC (Mexique D.F.), et un complément pour deux autres unités du contrat de fourniture de trains à grande vitesse pour la Turquie.

À remarquer également les progrès dans la construction de l'infrastructure et de matériel roulant qui font partie de la concession adjugée à CAF pour assurer le service de transport ferroviaire dans l'État de Mexico, sur la ligne Cuautitlán-Buenavista. Pour la compagnie, ce projet a représenté le défi de conduire et entreprendre les activités de construction de toute l'infrastructure et des équipements nécessaires pour ce nouveau système public de transport suburbain, ainsi que d'aborder son exploitation durant une période de trente ans à partir de sa mise en service commerciale.

L'activité des roulements a expérimenté elle aussi une forte augmentation du montant des ventes par rapport à l'exercice 2007, concrètement 26%, se distinguant particulièrement la contribution des commandes d'exportation, qui représentent près de 70% du total de la facturation, avec divers marchés en France et d'autres pays européens, d'Amérique du Nord et d'Asie.

Pour ce qui est des livraisons les plus importantes du dernier exercice, on remarque sur le marché national les unités de banlieue Civia de seconde génération pour Renfe, ainsi que diverses séries de trains pour le Métro de Madrid, le Métro de Palma, le Métro de Séville et le Métro de Barcelone.

Quant au marché international, on remarque l'an dernier les livraisons de trains au métro de Rome et au Métro de Bruxelles, la réhabilitation d'unités légères pour Pittsburgh (USA) et la livraison de trains de banlieue pour la concession du Chemin de Fer Suburbain de Mexico D.F.

Avec les yeux fixés sur l'avenir le plus immédiat de notre Compagnie et de notre secteur d'activité, je voudrais faire quelques remarques finales:

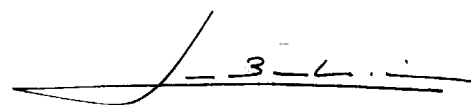
Le portefeuille de commandes existant à la clôture de 2007 nous permet d'affronter les prochaines années avec un niveau d'occupation élevé dans nos usines. De plus, les premières données disponibles de l'exercice 2008 permettent d'anticiper que va se maintenir la tendance que l'on observe ces dernières années, d'augmentation des ventes et des bénéfices.

Toutefois, la pression croissante du marché nous oblige à relever de nouveaux défis d'amélioration et à préserver ceux déjà posés. Nous devons donc continuer à rechercher des solutions technologiquement avancées et à la fois compétitives dans leur prix, pour pouvoir agir avec garantie dans un secteur ferroviaire de plus en plus international.

Cette tâche n'est pas simple. Elle demande un leadership responsable, qui encourage le développement professionnel de nos employés et leur implication dans notre projet. C'est pourquoi j'aimerais transmettre à toutes les personnes qui travaillent dans la Compagnie ma reconnaissance pour leur effort et leur temps, qui sont sans aucun doute le facteur clé de la bonne marche de CAF et des résultats positifs obtenus ces dernières années. D'ailleurs je suis sûr qu'elles resteront fermement engagées dans les objectifs globaux de l'entreprise et que nous pourrons ainsi affronter l'avenir proche avec optimisme.

Pour conclure, je voudrais aussi, encore une fois, remercier nos Actionnaires et le soutien qu'ils ont apporté à notre Compagnie et qui nous encourage à continuer de travailler, avec le même zèle et le même enthousiasme de toujours, pour atteindre avec succès tous nos objectifs.

Merci beaucoup,



José María Baztarrica Garijo
Président

URBAINS/ SUBURBAINS

Métros

- Alger
- Barcelone
- Bilbao
- Bruxelles
- Hong Kong
- Madrid
- Malaga
- Mexico
- Palma de Majorque
- Rome
- Santiago du Chili
- São Paulo
- Séville
- Washington

Unités articulées

- Amsterdam
- Buenos Aires
- Monterrey
- Pittsburgh
- Sacramento
- Valence

Banlieue

- Red Nacional de Ferrocarriles Españoles (RENFE)
- Eusko Trenbideak-Ferrocarriles Vascos (ET/FV)
- Ferrocarriles Españoles de Vía Estrecha (FEVE)
- Ferrocarrils de la Generalitat de Catalunya (FGC)
- Secretaría de Comunicaciones y Transportes (Mexico)
- SFM de Mallorca
- Caminhos de Ferro Portugueses
- Finnish Railways (VR Ltd)
- Heathrow Airport Express
- Hong-Kong Airport Express
- Irish Rail
- Northern Ireland Railways
- Northern Spirit

Tramways

- Antalya
- Bilbao
- Édimbourg
- Lisbonne
- Séville
- Valence
- Vélez-Málaga
- Vitoria

GRANDES LIGNES

Grande vitesse

- Trains à grande vitesse et à écartement variable S-120 (RENFE)
- Trains à grande vitesse (AVE) de la ligne Madrid-Séville
- Trains Navettes S-104 (RENFE)
- Trains à grande vitesse pour la Turquie

Intercity

- Trains basculants ADR
- Trains diesel pour l'Algérie
- Intercity service Push-Pull

Voitures de voyageurs

- Voitures compartiment et salon grand confort
- Wagons-lits et couchettes
- Wagons-restaurants et cafétéria





Un leader international par sa technologie,
sa qualité et son service.

Rapport de Gestion 2007
du Groupe Consolidé

Résultats

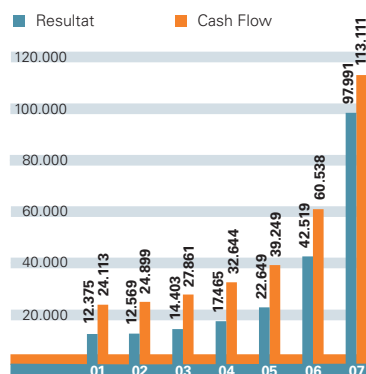
Le compte de résultats présente un solde positif de **87.626.000 euros** après impôts, environ 153% supérieur à celui de l'exercice antérieur.

L'exercice 2007 présente les paramètres économiques suivants:

- Le compte de résultat présente un résultat positif de 87.626.000 euros après impôts, soit environ 153% de plus que l'exercice précédent.
- Les amortissements d'immobilisations s'élèvent à 15.120.000 euros qui, ajoutés au résultat de l'exercice, avant impôts, représentent un cash-flow de 113.111.000 euros.
- Le montant du chiffre d'affaires a été de 874.474.000 euros, 8% de plus que celui de l'exercice antérieur.
- Le portefeuille de commandes à la fin de l'année atteint le chiffre de 3.410.124.000 euros, supérieur à celui de l'exercice précédent et qui permet le développement normal de l'activité de la Compagnie.
- La proposition d'application de résultats suit la politique d'exercices antérieurs consistant à renforcer le patrimoine de la Compagnie, en destinant 29.139.000 euros des bénéfices, après impôts, à la distribution de dividendes et 73.942.000 euros aux réserves volontaires.
- Le montant des Ressources Propres de la Société, dans l'hypothèse d'acceptation de la proposition de distribution des bénéfices, sera augmenté de celui du résultat destiné aux réserves, pour atteindre un total de 261.079.000 euros.
- Enfin, en accomplissement des normes, CAF informe que durant 2007, ni elle ni ses sociétés filiales n'ont acheté ou possédé des actions de la société.

Résultat et Cash Flow du Groupe avant impôts

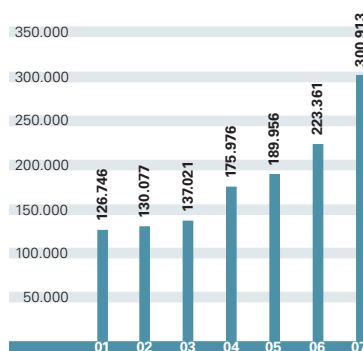
(en milliers d'euros)



* Données 2003 consolidées
Données 2004, 2005, 2006, 2007 consolidées NIC

Ressources Propres du Groupe

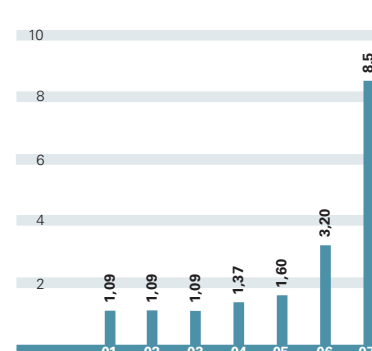
(en milliers d'euros)



* Données 2003 consolidées
Données 2004, 2005, 2006, 2007 consolidées NIC

Évolution Dividendes/action

(en euros)



Activité commerciale

Le portefeuille de commandes, à la fin de l'exercice, se situe à **3,41 milliards d'euros**.

Le marché d'exportation représente 30% du total.

Dans la ligne des exercices antérieurs, l'activité commerciale en 2007 a été très intense, avec de nouveaux contrats pour valeur de 970 millions d'euros, et un équilibre significatif entre le marché intérieur et celui de l'exportation. À la fin de l'exercice, le portefeuille de commandes s'élevait à 3,410 milliards d'euros.

Ce portefeuille est à nouveau le plus important de l'histoire de CAF, avec une augmentation de la composante de marché d'exportation, conséquence des commandes reçues sur ce marché, atteignant d'ores-et déjà 30% du total.

L'activité de contrats avec RENFE s'est concrétisée essentiellement dans 30 unités de banlieue Civia IV, ainsi que dans l'adjudication d'un train prototype Civia III, de 3 voitures, avec un équipement de traction de technologie CAF.

Un fait à remarquer sur le marché intérieur a été le contrat de 9 locomotives diesel-électriques/électriques pour l'entreprise de transport de charge FESUR. Ce contrat réaffirme l'enjeu de CAF, en faisant démarrer une nouvelle plateforme technologique pour locomotives de ligne, qui a reçu le nom de BITRAC.

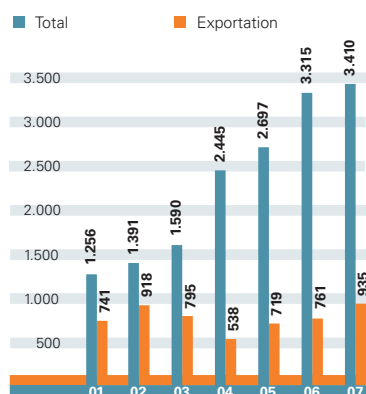
9 trains pour le Métro de Bilbao ont également fait l'objet d'un contrat, avec la nouveauté très importante pour notre compagnie qu'ils incorporent un équipement de traction de technologie CAF, ce qui représente un nouveau pas en avant vers l'objectif technologique fixé dans ce domaine.

On a signé le contrat avec EUSKOTREN pour la fourniture de 11 tramways destinés à la ville de Vitoria, dont nous avons annoncé l'adjudication dans le rapport de l'an dernier, et qui présentera la particularité importante qu'ils incorporent également un équipement de traction CAF. On a passé aussi un contrat avec FEVE pour la fourniture de 12 unités diesel.

Un fait à souligner dans le domaine de l'exportation a été le contrat de 20 trains pour le Métro de Santiago du Chili, tant pour l'importance de l'ouvrage que pour pouvoir pénétrer un marché que CAF convoitait depuis un certain temps.

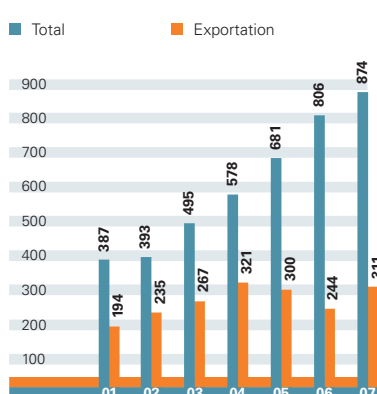
Portefeuille de commandes

(en millions d'euros)



Chiffre d'Affaires

(en millions d'euros)



* Données 2003 consolidées
Données 2004, 2005, 2006, 2007 consolidées NIC

9 trains pour le Métro de Mexico ont fait également l'objet d'un contrat, ce qui nous permet de maintenir notre continuité avec ce client. Par ailleurs, il y a un contrat pour 14 tramways pour la ville d'Antalya (Turquie) qui introduit ce produit de CAF sur le marché extérieur.

Les activités de maintenance continuent de se consolider et supposent déjà 43% du portefeuille de commandes, avec un accroissement par rapport à celui de l'exercice antérieur de 24%.

Cette augmentation se base principalement sur les adjudications de la maintenance dans une bonne part des nouveaux contrats, 9 locomotives pour FESUR, pour une période de 5 ans prorogables, 30 Unités CIVIA IV pour RENFE, pour une période de 14 ans, 6 trains pour le Métro de Majorque, pour une période de 17 ans, 11 tramways pour Vitoria, pour une période de 4 ans.

Dans le transport urbain, nous conservons une solide position et la mise sur les tramways a ainsi été augmentée au début de l'année en cours avec l'adjudication de 27 unités pour la ville d'Édimbourg, y compris leur maintenance pendant 30 ans. Par ailleurs, la licitation pour un nombre important d'unités pour le Métro de Madrid vient d'être publiée, et cette situation que nous commentons nous permet d'aborder cette activité avec un optimisme raisonnable.

Au chapitre des roulements, les ventes se maintiennent à un niveau fort positif, similaire à celui d'années passées.



Activité industrielle

Trains à grande vitesse à écartement variable, navettes, intercities, banlieue, métros, unités articulés, tramways, locomotives de ligne.

En 2007 les livraisons des 5 dernières unités pour le Métro de Palma de Majorque ont été complétées, ainsi que celles des 8 dernières unités pour le Métro de Rome et des 7 dernières unités pour le Métro de Barcelone, série 5000, Ligne 5.

Par ailleurs, durant le même exercice, nous avons livré 13 trains remis en état pour Pittsburgh, 9 unités pour la Ligne 1 du Métro de Barcelone, 8 trains pour le Métro Léger de Séville, 38 trains CIVIA II et III de banlieue pour RENFE, 17 trains pour la STIB de Bruxelles, 14 trains monotension et 36 bitension, série 3000, pour le Métro de Madrid, le premier train Diesel pour l'Algérie, 20 trains pour le Suburbain de Mexico et le premier trains à grande vitesse pour la Turquie.

Quant à d'autres projets à différents stades de développement, on remarque l'état avancé de la fabrication des premières unités pour le Métro d'Alger et des premiers trains à grande vitesse régionaux, AVR, pour RENFE, et le commencement de la fabrication de structures pour le Métro de Bilbao.

En ce qui concerne d'autres projets ayant fait l'objet de contrats, il y a lieu de signaler le développement des activités d'Ingénierie des trains Régionaux Diesel et Électriques pour RENFE, du Métro de Vitoria, du Tramway d'Antalya (Turquie), du Tramway de Séville (Metrocentro), du nouveau projet pour les Chemins de Fer de la Generalitat de Catalogne FGC, et des locomotives BITRACC pour FESUR.

Enfin, quant aux derniers projets ayant fait l'objet d'un contrat, il y a lieu de signaler le début de la mise en marche et le début des activités d'ingénierie du nouveau projet CIVIA IV de banlieue pour RENFE et de deux trains pour le Métro de Santiago du Chili.

Les fabrications les plus importantes en 2007, ont été les suivantes:



NBRE. DE VOITURES

U. Train (M+M) pour le Métro de Palma de Majorque	10
U. Train (2Rcp+2M1+2M2) pour le Métro de Rome	48
U. Train (MA1+MB1+R + MB2 + MA2) Métro de Barcelone S/5000 Ligne 5	35
U. Train (MA1+MB1+R+MB2+MA2) Métro de Barcelone S/6000 Ligne 1	45
U. Train (A+B), LRV Pittsburgh remis en état (USA)	26
U. Train Métro Léger Séville (A+B+C+D+E)	40
U. Train (A1+A2+A3+A4+A5) CIVIA II de 5 voitures de Banlieue pour RENFE	105
U. Train (A1+A2+A3) CIVIA II de 3 voitures de Banlieue pour RENFE	6
U. Train (A1+A2+A3+A4+A5) CIVIA III de 5 voitures de Banlieue pour RENFE	5
U. Train (M+R+N) pour la STIB de Bruxelles	51
U. Train (M1+R1+S1+S2+R2+M2) de 6 voitures pour le Métro de Madrid S/3000 Monotension	84
U. Train (M1+S1+R2+M2) de 4 voitures pour le Métro de Madrid S/3000 Bitension	144
U. Train (M1+R+M2) Diesel pour l'Algérie	3
U. Train (M1+M2+R+N) pour le Suburbain de Mexico	61
U. Train (TCF+TCB+MIF1A+MIF1B+MIF2+MIFC) à grande vitesse pour la Turquie	6
Voitures remorques (R) pour trains CIVIA	3
TOTAL	672

BOGIES

À châssis en acier soudé (Moteur + Remorque)	1.272
--	-------

COMPOSANTS

Essieux montés	5.457
Corps d'essieu en vrac	3.760
Roues	40.041
Roues grue	443
Bandages	294
Attelages	915
Réductrices réparées	77
Cercles	35

Autres fabrications complémentaires:

Acier	43.345 Tm
-------	-----------

Dans le domaine de la réparation, citons:

Révision bogies S/550 Metro de Bilbao	32
Mise à zéro TRD (M1+M2)	4
U. Train (M-R-R-M) s/200 pour Euskotren	12
Révision bogies SMF	3



Ressources humaines et environnementales

Un effort sensible a été déployé dans l'incorporation de personnel technique diplômé tant dans la Société Mère que dans les filiales du Groupe, avec une augmentation du personnel total de l'ensemble.

L'évolution durant l'exercice 2007 des effectifs du Groupe consolidé a été la suivante:

	Fixes	Total	Moyenne annuelle
31-12-06	3.805	4.141	4.016
31-12-07	4.152	4.415	4.321

Les effectifs de la Société mère se sont maintenus au même niveau que dans l'exercice antérieur. Un effort certain a été déployé dans l'incorporation de personnel technique diplômé, tant dans la Société Mère que dans les filiales du Groupe, avec pour résultat une augmentation des effectifs totaux de l'ensemble.

Les indicateurs d'accidentalité sont restés aux mêmes niveaux qu'en 2006, au-dessus des objectifs fixés pour cet exercice 2007.

Les actions prévues dans le Plan de Préventions ont été menées, et l'on a avancé dans des activités telles que l'évaluation de risques spécifiques (Normes ATEX), risques psychosociaux ou normes de PRL quant aux Entreprises Externes.

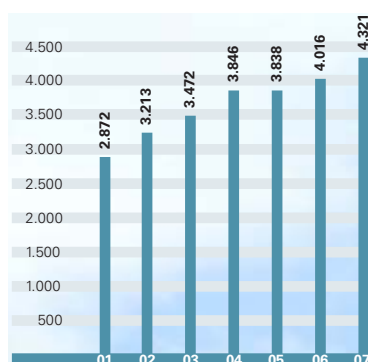
Au mois de mars a été réalisée l'audit de nouvelle certification du Système de Gestion de l'Environnement sur la base des normes ISO 14001:2004.

Les émissions de gaz à effet de serre se sont situées légèrement au-dessus de l'assignation annuelle, mais dans les limites des droits disponibles pour cet exercice.

On a mené les actions prévues dans le Plan de Formation pour cet exercice. On a encouragé la reconception du système d'évaluation et de développement de diplômés et les programmes d'aptitudes de direction, à travers un plan de coaching.

Employés

(nombre de personnes)



Investissements année 2007

Ils se sont élevés à **30.797.000 euros**, visant principalement à augmenter la productivité, la sécurité au travail et l'amélioration des conditions environnementales.

Les investissements corporels effectués dans nos usines durant l'année 2007 se sont élevés à la somme de 30.797.000 euros (non compris l'effet de

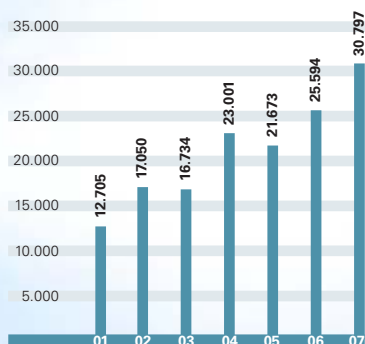
conversion de taux de change), poursuivant le rythme des investissements des années précédentes, ils ont principalement été orientés sur l'augmentation de la productivité, la sécurité du travail et l'amélioration des conditions environnementales.

Les investissements réalisés que l'on peut considérer les plus représentatifs sont les suivants:

- Dans l'Unité de Véhicules, on remarque comme principaux investissements, d'une part, dans le domaine des Bogies, la rénovation complète des installations d'usinage et peinture, ainsi que la rationalisation du processus de fabrication et, d'autre part, dans le domaine de Finition de Véhicules, on a réadapté les lignes de montage, pour augmenter la capacité et la productivité, en installant aussi de nouvelles cabines de peinture et traitement au corindon.
- Dans l'Unité de Roulements, les investissements réalisés durant l'exercice 2007 ont eu comme objectif principal la rénovation des processus de forge, laminage et traitement thermique de roues ferroviaires. Cette rénovation a été réalisée principalement moyennant l'acquisition de nouveaux équipements: four rotatif et presses, et installation et mise en marche du nouveau laminoir et la ligne de traitement thermique, ce qui, de son côté, a requis l'adaptation de certaines installations auxiliaires (refroidissement, puissance électrique, etc.) ainsi que la réalisation d'un important travail de génie civil.
- Dans le domaine Technologique, la rénovation et l'amélioration du système de conception se poursuit, ainsi que son extension, avec l'incorporation de nouveaux postes de travail. De même que les serveurs ont été dotés d'une plus grande puissance de calcul, ce qui, joint au développement de divers outils de travail, signifiera l'augmentation de la capacité dans le développement de nouveaux projets.
- Enfin, en ce qui concerne l'expansion du groupe et les nouvelles installations créées, on a réalisé un investissement important dans l'implantation des installations productives nécessaires sur ces nouveaux sites.

Investissements

(en milliers d'euros)



* Données 2003 consolidées
Données 2004, 2005, 2006, 2007 consolidées NIC



Développement technologique

Les travaux les plus importants de l'exercice ont été rattachés au [projet AVI 2.015](#) (Grande Vitesse Interopérable). On remarque particulièrement la consolidation des filiales technologiques

Un des aspects à souligner du développement technologique de CAF est qu'il est passé d'une activité réalisée au sein de CAF à une activité dirigée à partir de CAF R+D (Unité de R+D d'entreprise du réseau basque de technologie), mais distribuée parmi les filiales technologiques.

L'activité propre de CAF R+D rattachée aux aspects de base des technologies de CAF est complétée par l'activité de coordination des développements de ses filiales dans le but de garantir des synergies et d'obtenir les meilleurs résultats globaux pour le Groupe.

Tant les propres développements de CAF R+D que ceux des filiales donnent lieu à des collaborations très importantes avec des Universités et Centres technologiques qui se sont étendues tant en nombre de centres impliqués qu'en importance des projets abordés.

Les travaux les plus importants de l'exercice ont été liés au projet AVI 2.015 (Grande Vitesse Interopérable) et au début du projet de train à 320 Km/h (à travers l'UIC) et à écartement variable, comme matérialisation des technologies développées dans l'antérieur.

Les projets des équipements de traction à courant continu et leur essai, le début du projet pour le courant alternatif et les travaux associés à la signalisation sont les aspects les plus remarquables du travail au cours de cet exercice.

En complément et pour répondre à une demande croissante, on a abordé également le développement des tramways sans caténaire.



La consolidation des filiales technologiques est aussi un aspect à remarquer. Durant cet exercice, Trainelec a commencé son activité, de même qu'a été créé durant l'exercice NEM, pour les technologies de maintenance, et DSM4, pour le développement de logiciels.

Les projets les plus importants auxquels on a travaillé durant cet exercice ont été les suivants:

- Métro léger de Malaga.
- Trains diesel pour RENFE - Régionaux.
- Trains électriques pour RENFE - Régionaux.
- Caisses en acier inoxydable austénitique pour le Suburbain de Mexico.
- Métro d'Alger.
- Civia III.
- Tramways pour Vitoria avec leur propre équipement de traction.
- Tramways d'Antalya.

On également été mis en service:

- Locomotives Bitrac.
- Métro de Santiago du Chili.

D'autre part, comme soutien de l'activité commerciale en général et à l'exportation en particulier, on a développé différents avant-projets et propositions techniques, parmi lesquels on remarque:

Pour le marché national:

- Tramways pour Vitoria et Séville (Metrocentro).
- Trains Civia IV pour RENFE.
- Offres pour Feve.
- Locomotives diesel électrique pour Fesur.
- Métro de Bilbao (3^{ème} série).

Pour l'exportation:

- Arabie Saoudite, trains push-pull.
- Tramways pour Antalya.
- Tramways pour Édimbourg.
- Trains à Grande Vitesse pour la Turquie.
- Métro du Chili.
- Métro de Mexico, Ligne A.
- Métro de Sao Paulo.
- Trains électriques pour CPTM.
- Charles de Gaulle Express.
- Métro Delhi.



Politique de gestion des risques

Des politiques écrites ont été établies tant pour la gestion du risque global, que pour d'autres domaines

Les risques les plus importants auxquels s'affronte la société peuvent se regrouper dans les catégories suivantes:

1. Risques de caractère financier

La gestion menée dans ce sens au sein du Groupe CAF se centre sur l'incertitude des marchés financiers et tente de minimiser les effets potentiels adverses sur la rentabilité financière du Groupe.

Le Département Financier du Groupe identifie, évalue et couvre les risques financiers en établissant des politiques écrites pour la gestion du risque global, ainsi que pour des branches concrètes comme le risque de taux de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de liquidité, l'emploi de dérivés et non dérivés, investissement de l'excédent de liquidité et écarts par rapport aux devis.

a) Risque de marché

Les diverses sociétés du Groupe CAF opèrent à l'échelle internationale et, par conséquent, sont exposées à des risques de taux de change pour des opérations avec des devises, (notamment le dollar et l'euro). Le risque de taux de change surgit de transactions commerciales futures, d'actifs et de passifs reconnus et d'investissements nets dans des opérations à l'étranger.

Pour contrôler le risque de taux de change qui surgit dans des transactions commerciales futures, des actifs et des passifs reconnus, les sociétés du Groupe utilisent des contrats à terme. Le risque de taux de change survient quand les transactions commerciales futures, les actifs et les passifs reconnus sont exprimés dans une monnaie qui n'est pas la monnaie fonctionnelle du Groupe (euro).

C'est une pratique habituelle dans le Groupe que de couvrir intégralement le risque de marché dans ses contrats articulés dans des devises différentes de la monnaie fonctionnelle du Groupe. L'objectif de ces couvertures est de tenter d'éviter l'impact des variations sur les devises dans les différents contrats signés, de sorte que les résultats du Groupe soient le fidèle reflet de son activité industrielle et de service.

Pour les matières premières les plus importantes, le Groupe passe la commande et fixe le prix à la concession d'un nouveau chantier. Elle couvre ainsi le risque d'une évolution à la hausse des prix des matières premières répercutée négativement sur les marges contractuelles.





b) Risque de crédit

La majorité des comptes à recouvrer et des travaux en cours que l'on possède, correspondent à plusieurs clients dans divers pays. Dans la plupart des cas, les contrats incluent des paiements à mesure qu'on avance dans le développement du projet.

C'est une pratique habituelle que la société assure le risque de résolution ou de non-paiement des contrats dans les pays en dehors de la Zone OCDE moyennant l'acquisition de polices d'assurance à l'exportation conformément aux normes du Consensus OCDE pour ce type d'instrument.

En plus de tout cela, le Groupe a l'engagement ferme de certains établissements financiers pour l'achat, sans recours, des comptes à recouvrer. Dans ces accords, le Groupe paye une rémunération à la banque pour assumer le risque de crédit ainsi qu'un intérêt et une marge pour le financement.

c) Risque de liquidité

Une gestion prudente du risque de liquidité implique la maintenance d'argent suffisant et de valeurs négociables ainsi que des disponibilités de financement pour faire face, ponctuellement, à tous leurs engagements.

Le risque de liquidité est géré dans le Groupe CAF de la manière suivante:

- La recherche du meilleur niveau possible d'autofinancement de chacun des contrats.
- Le maintien de la capacité de financement dont il n'a pas été disposé.

d) Risque de taux d'intérêt des flux d'argent et de la valeur raisonnable

Le risque de taux d'intérêt du Groupe surgit de l'usage des ressources extérieures.

C'est une politique générale du Groupe CAF de recourir exclusivement, de manière ponctuelle, à l'endettement de tiers à travers des ressources extérieures à court terme et référencés aux indices variables de marché, normalement Euribor, qui permet de mitiger substantiellement ce risque de taux d'intérêt.

e) Risque dérivé des écarts par rapport aux devis des projets

Les écarts par rapport aux devis des projets qui ont servi de base pour confectionner les offres respectives sont couverts moyennant l'utilisation d'un système d'information détaillé de chacun des postes de coût qui compare à tout moment le devis de ce poste et la réalité de la situation des coûts de chaque projet, le tout en exerçant un suivi continu de ces données à travers une procédure interne créée à cet effet, dans laquelle intervient chacun des départements impliqués.

2. Risques dérivés de la production de données de caractère environnemental

CAF est totalement engagée dans la protection de l'environnement. Dans ce but elle a suivi les principes du programme d'action environnementale de l'Union Européenne basé sur la précaution préventive et la correction à l'origine. Dans cette ligne, la société a implanté un programme d'actions sur divers aspects environnementaux relatifs à l'atmosphère, les rejets, les déchets, la consommation de matières premières, l'énergie, l'eau et les bruits, et a obtenu le Certificat ISO14001.

3. Risques dérivés de la production de dommages aux tiers pour défauts ou retards dans la prestation de services

Toutes les usines de CAF disposent de la technologie la plus moderne du marché et emploient les techniques les plus avancées pour optimiser la production en suivant les standards des Normes ISO 9001 et 9002

4. Risques de caractère professionnel ou dommages sur les biens ou des actifs propres des usines

CAF dispose d'un Système de Prévention des Risques du Travail révisé par une firme externe. Dans le Manuel du Système de Prévention sont définis, entre autres, les activités d'évaluation de risques, la recherche d'accidents, les inspections de sécurité, la surveillance de la santé et la formation. Il y a aussi un Plan de Prévention, de caractère annuel, dans lequel sont planifiées les activités préventives.

CAF dispose également d'un Plan de Formation de travailleurs.



Information de l'entreprise

Information exigée par l'Article 116 bis de la Loi du Marché des Valeurs

a) La structure du capital, y compris les valeurs qui ne sont pas négociées sur un marché régulé communautaire, avec indication, le cas échéant, des différentes classes d'actions et, pour chacune d'elles, les droits et obligations qu'elle confère et le pourcentage de capital social qu'elle représente.

En vertu des dispositions de l'article 5 des Statuts Sociaux, le capital social de la Société est composé de 3.428.075 actions de 3,01 euros de nominal, constituées en une seule série, toutes souscrites et libérées et qui confèrent les mêmes droits et obligations, étant cependant nécessaire d'en posséder au moins 100 pour assister et voter aux Assemblées Générales. Il n'existe pas de valeurs émises qui peuvent donner lieu à leur conversion ou échange par des actions de CAF.

Il n'y a pas différentes classes d'actions, de même qu'il n'y a pas d'auto-portefeuille.

b) Toute restriction à la transmissibilité de valeurs.

Il n'y a pas de restrictions statutaires à la transmissibilité des valeurs représentatives du capital social, sans préjudice de l'application de certaines normes, exposées ci-après:

En tant que société cotée, l'acquisition de certaines participations significatives est conditionnée à la communication à l'émetteur et à la Commission Nationale du Marché des Valeurs, conformément aux dispositions de l'article 53 de la Loi 24/1988 du Marché des Valeurs, dans le Décret Royal 1362/2007, du 19 octobre, et la Circulaire 2/2007 du 19 décembre, de la Commission Nationale du Marché des Valeurs, qui prévoient comme premier seuil de notification 3% du capital social ou des droits de vote.

En outre, également en tant que société cotée, l'acquisition d'un pourcentage égal ou supérieur à 30% des droits de vote de la Société détermine l'obligation de présenter une Offre Publique d'Acquisition de Valeurs, dans les termes établis à l'article 60 de la Loi 24/1988 du Marché des Valeurs et dans le Décret Royal 1066/2007.

c) Participations significatives dans le capital, directes ou indirectes au 31/12/2007.

Nom ou dénomination sociale du titulaire de la participation	Direct %	Indirect %	% Total
Cartera Social, S.A.	24,55	0,000	24,55
Caja de Ahorros y Monte de Piedad de Guipuzkoa y San Sebastián	10,996	0,000	10,996
Bilbao Bizkaia Kutxa, Aurrezki Kutxa eta Bahitetxea	5,010	5,807	10,817
Bestinver Gestión, S.A., S.G.I.I.C.	0,000	9,963	9,963
BNP Paribas Securities Services Lux A/C Ceda	5,473	0,000	5,473
Caja de Ahorros de Vitoria y Álava	3,021	0,000	3,021

d) Toute restriction au droit de vote.

Il n'y a aucune restriction légale ou statutaire à l'exercice des droits de vote, à part les communes à toute société anonyme; cependant, comme cela a été dit plus haut, pour pouvoir assister à l'Assemblée une participation minimum de 100 actions est requise selon les statuts, bien que, dans ce cas, ceux qui possèdent un nombre inférieur d'actions peuvent se regrouper et donner leur représentation à un autre actionnaire avec lequel ils complètent cent actions ou plus.

Pour exercer le droit d'assistance, les actionnaires devront avoir leurs actions inscrites à leur nom au registre correspondant d'annotations au compte, cinq jours avant la date à laquelle doit avoir lieu l'Assemblée Générale.

e) Les pactes parasociaux.

CAF n'a pas connaissance de l'existence de pactes parasociaux tels que ceux définis à l'article 112 de la Loi 24/1988, du 28 juillet, du Marché des Valeurs, qui affectent la régulation de l'exercice du droit de vote aux Assemblées Générales ou qui restreignent ou conditionnent la libre transmissibilité de ses actions.

f) Les normes applicables à la nomination et à la substitution des membres de l'organe d'administration et à la modification des statuts de la Société.

1. Nomination et substitution

Les Administrateurs seront désignés par l'Assemblée Générale ou par le Conseil d'Administration, conformément aux prévisions de la Loi des Sociétés Anonymes et des Statuts de CAF.

Les propositions de nomination ou réélection d'Administrateurs que soumet le Conseil d'Administration à la considération de l'Assemblée Générale des Actionnaires, et les décisions de nomination qu'adopte le Conseil lui-même par cooptation, devront être précédées de la proposition correspondante de la Commission de Nomination et Rétributions, dans le cas d'Administrateurs Indépendants, et d'un rapport préalable de celle-ci dans les cas des autres Administrateurs.

Quand le Conseil s'écartera des propositions de la Commission de Nominations et Rétributions, il devra en motiver les raisons et laisser constance de ces raisons dans le procès-verbal.

Le Conseil fera en sorte de l'élection de candidats retombe sur des personnes de solvabilité, compétence et expérience reconnues, et il devra agir en toute rigueur en ce qui concerne celles appelées à couvrir les postes d'Administrateur Indépendant.

Le Conseil ne pourra pas proposer ni désigner pour couvrir un poste d'Administrateur indépendant des personnes qui ont ou ont eu un rapport quelconque avec la gestion de la Compagnie ou des sociétés de son Groupe, ou avec un quelconque titulaire de participation significative ou qui ont un lien familial, jusqu'au troisième degré de consanguinité ou second d'affinité, professionnel ou commercial avec les Administrateurs exécutifs ou autres hauts dirigeants de CAF, de sociétés de son Groupe ou des titulaires de participation significative.

Le Conseil d'Administration, dans l'exercice de ses facultés de proposition à l'Assemblée Générale et de cooptation pour couvrir des postes vacants, fera en sorte que dans la composition de l'organe les Administrateurs externes ou non exécutifs représentent la majorité par rapport aux Administrateurs exécutifs, que le nombre d'Administrateurs indépendants représente au moins un tiers du

total des Administrateurs, et que la relation entre le nombre d'Administrateurs "dominicaux" et celui des indépendants reflète la proportion existante entre le capital de la Compagnie représentée par les Administrateurs "dominicaux" et le reste du capital. Toutefois, ce dernier critère pourra être atténué, en reconnaissant un plus grand poids relatif aux Administrateurs "dominicaux", quand il y aura une pluralité d'actionnaires représentés au Conseil et sans lien entre eux.

Le Conseil d'Administration sera composé d'un minimum de sept membres et d'un maximum de quinze, et il ne sera pas nécessaire que l'administrateur soit actionnaire. Les interdictions et incompatibilités établies par les lois seront appliquées.

Les administrateurs exerceront leur charge pour une période de cinq ans. Ils pourront être réélus une ou plusieurs fois pour une période de même durée. La nomination des administrateurs prendra effet dès le moment de leur acceptation. La rénovation du Conseil d'Administration aura lieu à l'expiration du mandat de chacun d'eux.

Si, pendant la période pour laquelle ont été nommés les administrateurs il se produit des postes vacants, le Conseil d'Administration pourra les couvrir parmi les actionnaires jusqu'à la réunion de la première Assemblée Générale. Si le poste vacant correspond à l'administrateur qui occupe la charge de Président ou de l'Administrateur Délégué, le Conseil d'Administration pourra couvrir les postes vacants et nommer, provisoirement un Président. Il pourra nommer également un Administrateur Délégué avec le vote favorable des deux tiers des membres qui composent l'organe. Ces nominations produiront tous leurs effets jusqu'à la première réunion de l'Assemblée Générale.

L'exercice des fonctions des Administrateurs prendra fin dans les termes de la législation applicable à tout moment. Les Administrateurs

cesseront d'exercer leurs fonctions au terme de la période pour laquelle ils auront été nommés, sauf réélection, et quand le décidera l'Assemblée Générale en usage des attributions qui lui sont conférées.

En outre, le Règlement du Conseil prévoit que les administrateurs devront mettre leur charge à disposition du Conseil d'Administration et présenter, si celui-ci le considère opportun, la démission correspondante, dans les cas suivants:

- a) Quand il s'agit d'un Administrateur "dominical", si celui-ci ou l'actionnaire qu'il représente transmet sa participation dans la société.
- b) Quand ils seront impliqués dans des cas d'incompatibilité ou d'interdiction légalement prévus.
- c) Quand ils seront accusés pour un fait supposé délictueux ou feront l'objet d'un dossier disciplinaire pour faute grave ou très grave instruit par les autorités de supervision.
- d) Quand ils seront gravement réprimandés par le Conseil d'Administration sur rapport de la Commission d'Audit, pour avoir transgressé leurs obligations en tant qu'Administrateurs.
- e) Quand ils se trouveront en situation de conflit d'intérêts avec la société et manqueront à leurs devoirs de communication et abstention.
- f) Quand ils manqueront à leur obligation de non concurrence.

Les Administrateurs devront informer le Conseil des causes pénales dans lesquelles ils seront imputés, ainsi que de leurs vicissitudes juridiques ultérieures. Quoi qu'il en soit, les Administrateurs devront informer et, le cas échéant, démissionner dans les cas où ils pourraient nuire au crédit et à la réputation de la Société.

2. Modification des Statuts

La procédure pour la modification de Statuts Sociaux est régie à l'article 144 de la Loi des Sociétés Anonymes et exige l'approbation par l'Assemblée Générale des Actionnaires, avec les majorités prévues à l'article 103 de cette Loi.

Parmi les compétences de l'Assemblée reprises à l'article 13 des Statuts et 4 du Règlement de l'Assemblée Générale des Actionnaires de CAF est expressément prévue la modification de Statuts, sans se soumettre à des majorités différentes de celles visées par la Loi.

g) Les pouvoirs des membres du Conseil d'Administration et, en particulier, ceux concernant la possibilité d'émettre ou de racheter des actions.

Le Président, M. José María Baztarrica Garijo, et l'Administrateur Délégué, M. Andrés Arizkorreta García, ont toutes les facultés du Conseil déléguées, sauf celles qui ne peuvent l'être selon la Loi.

L'Administrateur exécutif, M. Alejandro Legarda Zaragüeta, Directeur Général de CAF, a d'amples pouvoirs de représentation, de conclusion de contrats, bancaires et d'administration et disposition de biens.

L'Assemblée Générale d'Actionnaires qui a siégé le 2 juin 2007 a autorisé au Conseil l'acquisition dérivative d'actions de CAF, selon les dispositions de l'article 75 de la Loi des Sociétés Anonymes en vigueur. Cette acquisition pourra se faire directement par CAF ou indirectement à travers ses sociétés mères, moyennant des opérations d'achat et vente, permutation ou toute autre permise par la Loi et au prix qui sera fixe sur le marché. Le nombre maximum d'actions à acquérir ne dépassera pas, en lui ajoutant celles que posséderont déjà la Société acquéreur et ses Sociétés filiales, la

limite légale établie, fixée à 5% du capital dans la Disposition Additionnelle Première de la Loi des Sociétés Anonymes, sans préjudice de l'application des limites inférieures que le Conseil d'Administration approuvera ou aura approuvé, tout en s'ajustant aux limites légales fixées à cette Assemblée. La durée de l'autorisation est de 18 mois comptés à partir de la date de l'Assemblée Générale.

h) Les décisions significatives prises par la Société et qui entreront en vigueur, seront modifiées ou concluront en cas de changement de contrôle de la Société à la suite d'une offre publique d'acquisition, et leurs effets, sauf quand leur divulgation sera sérieusement préjudiciable pour la Société. Cette exception ne s'appliquera pas quand la Société sera tenue légalement de rendre publique cette information.

Il n'y a pas de décisions significatives prises par la Société qui entrent en vigueur, soient modifiées ou concluent en cas de changement de contrôle de la Société, à la suite d'une offre publique d'acquisition.

i) Les décisions entre la Société et les personnes qui occupent des charges d'administration et de direction ou des employés disposant d'indemnités, quand ceux-ci démissionnent ou sont congédiés de manière abusive ou si la relation de travail arrive à sa fin à l'occasion d'une offre publique d'acquisition.

Il n'y a pas d'accords entre la Société et les personnes qui occupent des charges d'administration et de direction ou des employés disposant d'indemnités quand ceux-ci démissionnent ou sont congédiés de manière abusive ou si la relation de travail arrive à sa fin à l'occasion d'une offre publique d'acquisition.

Perspectives

Les perspectives les plus immédiates peuvent se synthétiser dans les actions suivantes:

- Augmentation progressive de la capacité productive et homogénéisation des activités pour faire face à l'augmentation du portefeuille de commandes.
- Renforcement de la société dans les branches industrielle, technologique et organisationnelle moyennant des investissements en actifs fixes.
- Développement de nouveaux produits et implantation de systèmes avancés de gestion intégrale de projets.
- Augmentation de la présence de CAF sur les marchés internationaux de matériel ferroviaire (concessions).
- Développement du potentiel de la société dans des activités de services appliqués au domaine ferroviaire.
- Renforcement de la branche d'appareils de roulement et de maintenance.



Faits postérieurs

Au 29 février 2008, il y avait un portefeuille de commandes fermes de 3.305.537.000 euros.

Il n'y a pas d'autres faits postérieurs à la clôture de l'exercice.





Rapport d'Audit

Traduction d'un rapport établi à l'origine en langue espagnole, basé sur notre travail réalisé conformément aux normes d'audit généralement acceptées en Espagne, et d'états financiers consolidés établis à l'origine en langue espagnole et préparés conformément aux normes IFRS adoptées par l'Union européenne (voir Notes 2 et 27). En cas de divergence, la version en langue espagnole prévaut.

RAPPORT D'AUDIT DES COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

Aux Actionnaires de
Construcciones y Auxiliar de
Ferrocarriles, S.A.:

1. Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels consolidés de Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles, S.A. (la Société mère) et de ses sociétés dépendantes, qui forment ensemble le Groupe CAF (Notes 1 et 2.f), comptes qui comprennent le bilan de situation consolidé au 31 décembre 2007 et le compte de résultats consolidé, l'état des flux d'argent consolidé, l'état des changements dans le patrimoine net et l'annexe aux comptes annuels consolidés, correspondant à l'exercice annuel clos à cette date, dont la formulation est la responsabilité des Administrateurs de la Société mère. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels, pris dans leur ensemble, fondée sur le travail réalisé conformément aux normes d'audit généralement acceptées, qui exigent l'examen, moyennant des sondages, de la justification des comptes annuels et l'évaluation de leur présentation, des principes comptables appliqués et des estimations réalisées.
2. Conformément à la législation commerciale, les administrateurs de la Société mère présentent, aux effets de comparaison, avec chacun des postes du bilan consolidé, du compte de résultats consolidé, de l'état des flux d'argent consolidé, de l'état des changements dans le patrimoine net consolidé, outre les chiffres de l'exercice 2007, ceux qui correspondent à l'exercice antérieur. Notre opinion se réfère exclusivement aux comptes annuels consolidés de l'exercice 2007. Le 29 mars 2007 nous avons émis notre rapport d'audit concernant les comptes annuels consolidés de l'exercice 2006, dans lequel nous exprimons une opinion favorable.
3. À notre avis, les comptes annuels consolidés de l'exercice 2007 ci-joints expriment, dans tous leurs aspects significatifs, l'image fidèle du patrimoine consolidé et de la situation financière consolidée de Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles, S.A. et de ses sociétés dépendantes au 31 décembre 2007 et des résultats consolidés de ses opérations, des changements dans le patrimoine net consolidé et de ses flux d'argent consolidés correspondant à l'exercice annuel clos à cette date, et ils contiennent l'information nécessaire et suffisante pour leur interprétation et compréhension adéquates, conformément aux normes internationales d'information financière adoptées par l'Union Européenne qui sont en uniformité avec celles appliquées dans l'exercice antérieur.
4. Le rapport de gestion consolidé ci-joint de l'exercice 2007 contient les explications que les Administrateurs de la Société mère considèrent opportunes sur la situation du groupe, l'évolution de ses affaires et sur d'autres questions et il ne fait pas partie intégrante des comptes annuels consolidés. Nous avons vérifié que l'information comptable que contient ce rapport de gestion concorde avec celle des comptes annuels consolidés de l'exercice 2007. Notre travail en qualité d'auditeurs est limité à la vérification du rapport de gestion consolidé dans les limites mentionnées à ce paragraphe et ne comprend pas la révision de toute autre information que celle obtenue des livres de comptabilité de Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles, S.A. et de ses sociétés dépendantes.

DELOITTE, S.L.
Inscrite au R.O.A.C. N° S0692



Joseba Ijalba Ruiz
1^{er} avril 2008

Comptes Annuels du Groupe Consolidé

Bilans consolidés

au 31 décembre 2007 et 2006 (Notes 1 à 6) (Euros)

Actif	31-12-07	31-12-06 (*)
Actif non courant:		
Autres actifs incorporels, net (Note 7)	197.555.823	101.288.883
Immobilisations corporelles, nettes (Note 8)	171.922.997	155.609.574
Investissements comptabilisés par la méthode de la participation (Note 9)	2.064.445	835.038
Actifs financiers non courants (Note 9 et 17)	35.822.371	34.354.571
Impôts différés actifs (Note 18)	34.457.599	13.430.075
Total actif non courant	441.823.235	305.518.141
Actif courant:		
Stocks (Note 11)	18.929.455	50.893.181
Créances commerciales et autres comptes à recouvrer (Note 12)	334.403.347	402.123.753
Sociétés associées, débitrices (Note 10)	(31.160)	54.234
Autres investissements financiers courants (Note 14)	6.549.907	2.712.565
Instruments financiers dérivés	-	6.877.996
Investissements financiers temporaires (Note 13)	448.284.939	261.068.814
Administrations Publiques (Note 19)	22.750.673	16.637.341
Argent comptant et autres actifs liquides équivalents	24.211.416	9.898.296
Autres actifs courants	323.946	819.940
Total actif courant	855.422.523	751.086.120
Total Actif	1.297.245.758	1.056.604.261

Traduction d'états financiers consolidés établis à l'origine en langue espagnole et préparés conformément aux normes IFRS adoptées par l'Union européenne (voir Notes 2 et 27). En cas de divergence, la version en langue espagnole prévaut.

Passif et Patrimoine Net	31-12-07	31-12-06 (*)
Patrimoine net:		
De la Société mère (Note 14))		
Capital social	10.318.506	10.318.506
Prime d'émission	11.863.347	11.863.347
Réserve de revalorisation	58.452.208	56.508.846
Autres réserves de la Société mère et des sociétés consolidées par intégration globale et par la méthode de la participation	136.069.902	106.058.426
Différences de conversion	(3.914.098)	3.956.727
Ajustements dans le patrimoine par évaluation	496.558	16.234
Résultat net de la période	87.626.132	34.638.698
Patrimoine net attribuable à des actionnaires de la Société mère	300.912.555	223.360.784
Intérêts minoritaires	3.573.929	2.670.387
Total patrimoine net	304.486.484	226.031.171
Passif non courant:		
Provisions à long terme (Note 3.ñ)	871.967	1.301.422
Dettes avec des établissements de crédit (Note 16)	161.231.993	96.709.370
Instruments financiers dérivés	-	3.989.921
Autres passifs financiers à long terme (Notes 3.k, 3.l, 9 et 15)	91.369.859	79.896.655
Passifs pour impôts différés (Note 18)	21.633.686	24.491.394
Total passif non courant	275.107.505	206.388.762
Passif courant:		
Dettes avec des établissements de crédit (Note 16)	26.109.771	270.010
Instruments financiers dérivés (Note 17)	1.264.566	-
Autres passifs financiers courants	18.024.968	18.721.553
Dettes avec des sociétés associées (Note 10)	1.139.470	939.879
Dettes commerciales et autres comptes à payer		
Avances reçues sur commandes	257.496.435	249.166.941
Dettes pour achats et prestations de services	233.876.639	223.742.192
	491.373.074	472.909.133
Provisions à court terme (Note 20)	114.995.464	82.309.981
Autres dettes		
Administrations Publiques créditrices (Note 19)	48.864.945	33.574.439
Autres passifs courants	15.879.511	15.459.333
	64.744.456	49.033.772
Total passif courant	717.651.769	624.184.328
Total Passif et Patrimoine Net	1.297.245.758	1.056.604.261

(*) Présentés exclusivement aux effets de comparaison

Les Notes 1 à 26 décrites dans l'Annexe font partie intégrante du bilan consolidé de l'exercice 2007.

Traduction d'états financiers consolidés établis à l'origine en langue espagnole et préparés conformément aux normes IFRS adoptées par l'Union européenne (voir Notes 2 et 27). En cas de divergence, la version en langue espagnole prévaut.

Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles, S.A. et Sociétés Dépendantes qui composent le Groupe CAF

Comptes de Résultats Consolidés

correspondant aux exercices annuels clos les 31 décembre 2007 et 2006 (Notes 1 à 6) (Euros)

(Doit) Avoir	2007	2006 (*)
Opérations continues:		
Montant net du chiffre d'affaires (Note 6)	874.474.241	805.727.489
± Variation des stocks de produits finis et en cours de fabrication (Note 11)	(111.891.634)	(82.481.259)
Approvisionnements (Note 3.m et 21)	(314.182.149)	(349.460.291)
Autres produits d'exploitation	2.011.416	1.168.225
Charges de personnel (Note 22)	(200.129.860)	(188.223.776)
Autres charges d'exploitation	(149.106.673)	(125.849.385)
Dotation à l'amortissement (Notes 7 et 8)	(15.119.851)	(18.019.073)
Résultat d'exploitation	86.055.490	42.861.930
Produits financiers (Note 13)	12.236.430	1.624.829
Charges financières (Note 16)	(715.618)	(2.897.796)
Résultat financier	11.520.812	(1.272.967)
Résultat de sociétés évaluées par la méthode de la participation (Note 9)	387.068	297.788
Autres gains ou pertes (net) (Note 3.b et 8)	27.750	632.726
Résultat avant impôts	97.991.120	42.519.477
Impôts sur les gains (Notes 3.m, 18 et 19)	(9.690.495)	(16.369.017)
Ajustements positifs dans l'imposition sur les bénéfices (Note 3.m)	—	8.500.000
Résultat de l'exercice issu d'opérations continues	88.300.625	34.650.460
Résultat de l'exercice	88.300.625	34.650.460
Attribuable à:		
Actionnaires de la Société Mère	87.626.132	34.638.698
Intérêts minoritaires	674.493	11.762
Bénéfice par action (en euros) (Note 3.r)		
De base	25,56	10,10
Dilué	25,56	10,10

(*) Présentés exclusivement aux effets de comparaison.

Las Notes 1 a 26 décrites dans l'Annexe font partie intégrante du compte de résultat consolidé de l'exercice 2007.

Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles, S.A. et Sociétés Dépendantes qui composent le Groupe CAF

États des Changements dans le Patrimoine Net Consolidé

dans les exercices annuels clos les 31 décembre 2007 et 2006 (Note 14) (Euros)

	Capital social	Prime d'émission	Réserve pour réévaluation d'actifs et passifs non réalisés	Réserve légale	Autres réserves volontaires	Réserves dans des Sociétés consolidées	Ajustements dans le patrimoine par évaluation	Différences de conversion	Résultat net de l'exercice	Intérêts minoritaires	Total patrimoine
Soldes au 31 décembre 2005 (*)	10.318.506	11.863.347	56.551.093	2.063.704	88.468.191	2.369.144	(984.460)	1.163.690	18.143.386	2.658.625	192.615.226
Application du résultat											
Aux réserves	—	—	—	—	8.921.574	3.736.892	—	—	(12.658.466)	—	—
Aux dividendes	—	—	—	—	—	—	—	—	(5.484.920)	—	(5.484.920)
Différences de conversion	—	—	—	—	—	—	—	(2.334.791)	—	—	(2.334.791)
Variation différences de conversion pour couverture	—	—	—	—	—	—	—	5.127.828	—	—	5.127.828
Variation dans les réserves de couvertures	—	—	—	—	543.993	5.792	1.000.694	—	—	—	1.550.479
Résultat net de l'exercice 2006	—	—	—	—	—	—	—	—	34.638.698	—	34.638.698
Résultat de l'exercice attribuable aux intérêts minoritaires	—	—	—	—	—	—	—	—	—	11.762	11.762
Variations dans le périmètre de consolidation	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres	—	—	(42.247)	—	—	(50.864)	—	—	—	—	(93.111)
Soldes au 31 décembre 2006 (*)	10.318.506	11.863.347	56.508.846	2.063.704	97.933.758	6.060.964	16.234	3.956.727	34.638.698	2.670.387	226.031.171
Application du résultat											
Aux réserves	—	—	—	—	23.419.618	249.240	—	—	(23.668.858)	—	—
Aux dividendes	—	—	—	—	—	—	—	—	(10.969.840)	—	(10.969.840)
Différences de conversion	—	—	—	—	—	—	—	(7.870.825)	—	—	(7.870.825)
Variation différences de conversion pour couverture	—	—	—	—	—	—	(3.794)	—	—	—	(3.794)
Variation dans les réserves de couvertures	—	—	—	—	—	—	484.118	—	—	—	484.118
Résultat net de l'exercice 2007	—	—	—	—	—	—	—	—	87.626.132	—	87.626.132
Résultat de l'exercice attribuable aux intérêts minoritaires	—	—	—	—	—	—	—	—	—	674.493	674.493
Variations dans le périmètre de consolidation	—	—	—	—	—	—	—	—	—	52.864	52.864
Activation crédits fiscaux (Note 3.m)	—	—	—	—	6.950.000	—	—	—	—	—	6.950.000
Autres (Note 18)	—	—	1.943.362	—	(607.382)	—	—	—	—	176.185	1.512.165
Soldes au 31 décembre 2007(*)	10.318.506	11.863.347	58.452.208	2.063.704	127.695.994	6.310.204	496.558	(3.914.098)	87.626.132	3.573.929	304.486.484

(*) Présentés exclusivement aux effets de comparaisons.

Les Notes 1 à 26 décrites dans l'Annexe font partie intégrante de l'état des changements dans le patrimoine.

Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles, S.A. et Sociétés Dépendantes qui composent le Groupe CAF

État des flux financiers consolidés

dans les exercices clos les 31 décembre 2007 et 2006 (Euros)

	2007	2006 (*)
Flux financiers des activités d'exploitation:		
Résultat de l'exercice	88.300.625	34.650.460
Ajustements pour:		
Amortissements (Notes 7 et 8)	16.616.105	17.479.630
Amortissements de charges saines (Note 17)	2.066	—
Dotation des provisions à long terme et autres passifs financiers à long terme (Notes 3.ñ et 15)	31.527.127	17.239.280
Variations des provisions d'actifs financiers non courants	—	2.805.600
Dotation des provisions à court terme	51.728.741	61.333.187
Bénéfice de cession d'actifs non courants (Notes 3.b, 7 et 8)	(120.152)	(656.443)
Pertes de cession d'actifs non courants (Notes 3.b, 7 et 8)	79.419	29.474
Ressources issues des opérations	188.133.931	132.881.188
Paiements pour impôts	(22.151.210)	(10.774.000)
Correction de valeur instruments financiers dérivés à long terme (Note 17)	(343.696)	3.768.869
Applications de provisions à long terme et autres passifs financiers à long terme (Notes 3.ñ et 15)	(13.275.638)	(1.136.734)
Application de provisions à court terme (Note 20)	(19.433.706)	(11.277.322)
Applications d'impôts différés	—	5.715
Ressources net issues des opérations	132.929.681	113.467.716
Variation de capital circulant:		
Créances commerciales et autres actifs courants (Notes 3.d et 5)	(119.964.202)	(417.936.129)
Augmentation des stocks	33.039.767	22.037.022
Dettes commerciales	20.934.720	208.168.161
Flux financiers nets des activités d'exploitation (I)	66.939.966	(74.263.230)
Flux financiers pour les activités d'investissement:		
Acquisition de subsidiaires nettes des postes liquides existants (Note 9)	(345.941)	—
Acquisition d'actifs incorporels (Note 7)	(107.081.651)	(112.156.833)
Acquisition d'actifs financiers non courants (Note 9)	(4.560.665)	(9.608.180)
Acquisition d'actifs fixes matériels (Note 8)	(30.625.807)	(23.812.940)
Encaissements pour cession d'actifs corporels et incorporels (Notes 7 et 8)	120.152	1.554.222
Investissements comptabilisés par la méthode de la participation (Note 9)	(1.229.407)	(106.226)
Encaissements pour cession d'actifs financiers non courants (Note 9)	9.133.517	7.337.778
Flux financiers nets des activités d'investissement (II)	(134.589.802)	(136.792.179)
Flux financiers pour les activités de financement:		
Ajustements dans le patrimoine par évaluation	—	6.678.307
Intérêts minoritaires et autres (Note 14)	229.049	(93.111)
Entrées d'argent pour autres passifs financiers à long terme (Note 15)	2.698.720	1.741.928
Dettes avec des établissements de crédit à long terme (Note 16)	90.612.409	96.672.063
Financement commercial	—	107.741.727
Différences de conversion nettes	—	11.794.018
Paiements de dividendes de la société mère (Note 14)	(10.969.840)	(5.484.920)
Autres (Note 14)	(607.382)	—
Flux financiers nets des activités de financement (III)	81.962.956	219.050.012
Augmentation nette de l'argent comptant et équivalents (I+II+III)	14.313.120	7.994.603
Argent comptant et équivalents au début de la période	9.898.296	1.903.693
Argent comptant et équivalents à la fin de la période	24.211.416	9.898.296

(*) Présentés exclusivement aux effets de comparaison.

Les Notes 1 à 26 décrites dans l'Annexe consolidé ci-joint font partie intégrante de l'état des flux financiers consolidé de l'exercice 2007.

Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles, S.A. et Sociétés Dépendantes (Groupe CAF)

Annexe aux comptes consolidés

correspondant à l'exercice annuel clos le 31 décembre 2007

1. Nature et activité de la Société mère

Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles, S.A. (ci-après CAF ou Société mère) a été constituée, pour un temps indéfini, à Saint-Sébastien (province de Guipuzcoa).

Son objet social est décrit à l'article 2 de ses Statuts Sociaux.

L'activité principale actuelle de la Société mère est la fabrication de matériel ferroviaire.

La Société mère, dans le développement de son activité, participe majoritairement dans le capital d'autres sociétés (Note 2.f).

2. Bases de présentation des comptes annuels consolidés

a) Bases de présentation

Les comptes annuels consolidés du Groupe CAF de l'exercice 2007 et 2006 ont été dressés par les Administrateurs:

- Conformément aux dispositions des Normes Internationales d'Information Financière (ci-après, IFRS) adoptées par l'Union Européenne selon le Règlement (CE) n° 1606/2002 du Parlement européen et du Conseil, y compris les Normes Internationales de Comptabilité (IAS), les interprétations émises par le International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) et par le Standing Interpretations Committee (SIC). La Note 3 résume les principes comptables et les critères d'évaluation les plus significatifs appliqués dans la préparation des comptes annuels consolidés du Groupe CAF de l'exercice 2007 et 2006.
- En tenant compte de tous les principes et normes de comptabilité et des critères d'évaluation d'application obligatoire qui ont un effet significatif sur les comptes annuels consolidés, ainsi que les alternatives que permettent les normes à ce sujet et qui sont spécifiées à la Note 3.
- De manière à refléter l'image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés, du Groupe CAF au 31 décembre 2007 et 2006, et des résultats de ses opérations, des changements dans le patrimoine net et des flux d'argent consolidés qui se sont produits dans le Groupe dans les exercices clos à ces dates.
- A partir des registres de comptabilité tenus par la Société mère et les autres sociétés intégrées dans le Groupe. Toutefois, étant donné que les principes comptables et les critères d'évaluation appliqués dans la préparation des comptes annuels consolidés du groupe de l'exercice 2007 et 2006 (NIIF) diffèrent de ceux utilisés par les sociétés qui y sont intégrées (normes locales), on a introduit dans le processus de consolidation les ajustements et les reclassements nécessaires pour homogénéiser entre eux ces principes et critères et pour les adapter aux Normes Internationales d'Information Financière.

Les comptes annuels consolidés du Groupe CAF correspondant à l'exercice 2006 ont été approuvés par l'Assemblée Générale des Actionnaires de CAF du 2 juin 2007. Les comptes annuels consolidés du Groupe et les comptes annuels des sociétés qui y sont intégrées, correspondant à l'exercice 2007, sont en attente d'approbation par leurs Assemblées Générales d'actionnaires respectives. Cependant, le Conseil d'Administration de CAF entend que ces comptes annuels seront approuvés sans aucune modification.

b) Adoption de les Normes internationales d'Information Financière (NIIF)

Les comptes annuels consolidés du Groupe correspondant à l'exercice clos le 31 décembre 2007 et 2006 ont été les premiers dressés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière, selon les dispositions du Règlement (CE) n° 1606/2002 du Parlement Européen et du Conseil du 19 juillet 2002, en tenant compte de tous les

principes et normes comptables et des critères d'évaluation dont l'application est obligatoire qui ont un effet significatif, ainsi que des alternatives que permet la norme à ce sujet.

Dans le présent exercice, le Groupe a adopté l'IFRS 7 "Instruments financiers: Information à révéler", qui est entrée en vigueur le 1er janvier 2007 pour les exercices commencés à partir de cette date, ainsi que les modifications effectuées dans l'IAS 1 "Présentation d'états financiers relatifs aux détails de capital".

Comme conséquence de l'adoption de l'IFRS 7 et des modifications de l'IAS 1, les détails qualitatifs et quantitatifs des comptes annuels consolidés ci-joints relatifs à des instruments financiers et à la gestion du capital, détaillés dans les Notes 5, 14 et 17, ont été élargis.

D'autre part, quatre interprétations de l'IFRIC sont également effectives pour la première fois dans cet exercice: IFRIC 7 Application de la procédure de réexpression selon l'IAS 29, "Information Financière en Économies Hyper-inflationnistes", IFRIC 8 "Portée de l'IFRS 2", IFRIC 9 "Nouvelle Évaluation de Dérivés Implicites " et IFRIC 10 "Information Financière Intermédiaire et Détérioration de la Valeur ". L'adoption de ces interprétations n'a pas eu d'impact sur les comptes annuels consolidés du Groupe.

Normes et interprétations émises qui ne sont pas en vigueur

À la date de formulation de ces comptes annuels consolidés, les normes et interprétations suivantes avaient été publiées par l'IASB mais n'étaient pas encore entrées en vigueur, soit parce que leur date de prise d'effets est postérieure à la date des comptes annuels consolidés ou soit parce qu'elles n'ont pas encore été adoptées par l'Union Européenne.

Normes et modifications de normes	Application obligatoire exercices commencés à partir de:
IFRS 8 - Segments opérationnels	1 janvier 2009
Révision IAS 23 (*) - Coûts d'emprunts	1 janvier 2009
Révision IAS 1 (*) - Présentation d'états financiers	1 janvier 2009
Révision IFRS 3 (*) - Regroupements d'entreprises	1 juillet 2009
Modification IAS 27 (*) - États financiers consolidés et séparés	1 juillet 2009
Modification IFRS 2 (*) - Paiements sur base d'actions	1 janvier 2009
Interprétations	
IFRIC 11 - IFRS 2 Transactions avec des actions propres et du Groupe	1 mars 2007
IFRIC 12 (*) - Accords de concession de services	1 janvier 2008
CIIFRS 13 (*) - Programmes de fidélisation de clients	1 juillet 2008
CIIFRS 14 (*) - IAS 19 La limite d'un actif de bénéfice défini	1 janvier 2008

(*) Normes et interprétations non adoptées par l'Union Européenne à la date de formulation de ces comptes annuels consolidés.

IFRS 8 Segments opérationnels

Cette norme déroge l'IAS 14. La principale nouveauté de la nouvelle norme réside dans le fait que l'IFRS 8 requiert à une entité de prendre "l'approche de la gérance" pour informer sur le développement financier de ses segments opérationnels. Généralement l'information à reporter sera celle que la Direction utilise à l'intérieur pour évaluer le rendement des segments et allouer les ressources entre eux. Les Administrateurs n'ont pas encore évalué l'impact que l'application de cette norme aura sur les comptes annuels consolidés.

Révision des IAS 23 Coût d'emprunts

Le principal changement de cette nouvelle version révisée de l'IAS 23 est l'élimination de l'option de la reconnaissance immédiate comme charge des intérêts du financement rattaché aux actifs qui requièrent une longue période de temps jusqu'à ce qu'ils soient prêts à l'usage ou à la vente. Cette nouvelle norme pourra s'appliquer de

manière prospective. Les Administrateurs considèrent que son entrée en vigueur n'affectera pas les comptes annuels consolidés, puisqu'elle ne supposera pas un changement de politique comptable, l'option de capitalisation de ces coûts étant le critère comptable suivi par le Groupe.

Révision de l'IAS 1 Présentation des états financiers

La nouvelle version de cette norme a pour but d'améliorer la capacité des utilisateurs d'états financiers d'analyse et de comparer l'information qu'ils fournissent. Ces améliorations permettront aux utilisateurs des comptes annuels consolidés d'analyser les changements dans le patrimoine à la suite des transactions avec les propriétaires qui agissent comme tels (comme les dividendes et rachats d'actions) de manière séparée par rapport aux changements pour transactions avec les non propriétaires (comme les transactions avec des tiers ou des produits ou charges imputés directement au patrimoine net). La norme révisée offre l'option de présenter des postes de produits et charges et des composantes d'autres produits totaux sur un état unique de produits totaux avec des sous-totaux, ou sur deux états séparés (un état de produits séparé suivi d'un état de produits et charges reconnus).

Elle introduit également de nouvelles exigences d'information quand l'entité applique un changement comptable de manière rétrospective, effectue une reformulation ou reclasse des postes sur les états financiers émis au préalable, ainsi que des changements dans les noms de certains états financiers dans le but de refléter plus clairement leur fonction (par exemple, le bilan sera intitulé état de position financière).

Les impacts de cette norme seront essentiellement de présentation et décomposition. Dans le cas du Groupe, étant donné qu'il ne présente pas régulièrement un état de produits et charges reconnus, elle supposera l'inclusion dans les comptes annuels de ce nouvel état financier.

Révision de l'IFRS 3 Regroupement d'entreprises et Modification de l'IAS 27 États financiers consolidés et séparés

L'émission de ces normes est la conséquence du projet de convergence du principe international en ce qui concerne les regroupements d'entreprises avec les critères comptables des États Unis d'Amérique. L'IFRS 3 révisée et ses modifications aux IAS 27 supposent des changements très importants en divers aspects rattachés à la comptabilisation des regroupements d'entreprises qui, en général, mettent davantage l'accent sur l'usage de la valeur raisonnable. Simplement à titre d'exemple, puisque les changements sont significatifs, nous en énumérons quelques-uns, comme les coûts d'acquisition, qui seront portés aux charges alors que selon le traitement actuel ils sont considérés augmentation du coût du regroupement; les acquisitions par étapes, dans lesquelles à la date de prise de contrôle l'acquéreur réévaluera sa participation à sa valeur raisonnable; ou l'existence de l'option de mesurer à la valeur raisonnable les intérêts minoritaires dans la société acquise, alors que maintenant on les mesure comme leur part proportionnelle de la valeur raisonnable des actifs nets acquis. Étant donné que la norme a une application de caractère prospectif, les Administrateurs, en général, ne s'attendent pas à des modifications significatives pour les regroupements d'entreprises réalisés, suite à l'introduction de cette nouvelle norme. Toutefois, vu les changements dans cette norme, les Administrateurs n'ont pas encore évalué l'impact possible et ses effets respectifs sur les comptes annuels consolidés.

Modification de l'IFRS 2 Paiements sur base d'actions

La modification de l'IFRS 2 publiée a essentiellement pour objectif d'éclaircir dans la norme les concepts de conditions pour la consolidation des droits ("vesting") et les annulations dans les paiements sur base d'actions. Les Administrateurs considèrent que l'entrée en vigueur de cette modification n'affectera pas significativement les comptes annuels consolidés.

IFRIC 11 IFRS 2 Transactions avec des actions propres et du groupe

Cette interprétation analyse la manière selon laquelle doit s'appliquer la norme IFRS 2 "Paiements sur base d'actions" aux accords de paiements sur base d'actions qui affectent les instruments de patrimoine propre d'une entité ou les instruments de patrimoine d'une autre entité du même groupe (par exemple, instruments de patrimoine de l'entité mère). Elle indique que les transactions dont le paiement est convenu en actions de la propre entité ou d'une autre du groupe, elles seront traitées comme si elles étaient liquidées avec des instruments de patrimoine propre, indépendamment de comment vont être obtenus les instruments de patrimoine nécessaires. Les Administrateurs considèrent que l'entrée en vigueur de cette interprétation n'affectera pas significativement les comptes annuels consolidés.

IFRIC 12 Accords de concession de services

Les concessions de services sont des accords dans lesquels un gouvernement ou une autre entité publique concède des contrats pour la fourniture de services publics, comme peuvent l'être des routes, des aéroports, la fourniture d'eau et d'électricité à des opérateurs du secteur privé. Le contrôle des actifs reste en mains publiques, mais l'opérateur privé est le responsable des activités de construction ainsi que de la gestion et de la maintenance des infrastructures publiques. L'IFRIC 12 établit comment les entités concessionnaires doivent appliquer les IFRS existantes dans la comptabilisation de droits et obligations de ce type d'accords. Le Groupe a appliqué ces IFRIC de manière anticipée dès l'exercice 2006 (Notes 3.a et 7).

IFRIC 13 Programmes de fidélisation de clients

L'interprétation traite de la comptabilité d'entités qui accordent des primes de fidélité sous forme de bons d'échange (moyennant des "points", "kilomètres", etc.) aux clients qui achètent des biens ou services. Concrètement, elle explique comment ces entités doivent comptabiliser leurs obligations pour fournir gratuitement ou avec des réductions des biens ou services (accordés à travers des "points", "kilomètres", etc.) aux clients qui échangent ces points.

L'interprétation requiert aux entités d'imputer une partie des produits de la vente initiale aux bons d'échange, en les reconnaissant comme un produit seulement quand ils ont rempli leurs obligations, en remettant ces primes ou en payant des tiers pour qu'ils le fassent. Les Administrateurs considèrent que l'entrée en vigueur de cette interprétation n'affectera pas significativement les comptes annuels consolidés.

IFRIC 14 - IAS 19 La limite dans un actif de bénéfice défini, exigences minimums d'apport et leurs interactions

L'IFRIC 14 fournit un guide général sur la manière de vérifier la limite existante dans l'IAS 19 "Avantages du Personnel" sur la somme de l'excédent qui peut être reconnue comme actif. Elle explique également comment les actifs ou passifs des pensions peuvent être affectés quand il existe une exigence légale ou contractuelle minimum de financement, en établissant la nécessité d'enregistrer un passif additionnel si l'entité a une obligation contractuelle de faire des apports additionnels au plan et sa capacité de les récupérer est restreinte. L'interprétation normalisera la pratique et assurera que les entités reconnaissent un actif associé à un excédent d'une manière consistante. Les Administrateurs considèrent que l'entrée en vigueur de cette interprétation n'affectera pas significativement les comptes annuels consolidés.

c) Monnaie de fonctionnement

Les présents comptes annuels consolidés sont présentés en euros, puisque l'euro est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel opère le Groupe. Les opérations à l'étranger sont enregistrées conformément aux politiques décrites à la Note 2.f.

La contrevaieur en euros des actifs et passifs monétaires dans une monnaie différente de l'euro, maintenus par le Groupe CAF au 31 décembre 2007 et 2006 présente le au détail suivant:

Contrevaieur en milliers d'euros				
Monnaie des soldes	2007		2006	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Peso mexicain	330.335	257.803	179.718	154.136
Peso argentin	1.635	492	1.654	475
Real brésilien	3.852	767	4.319	1.892
Dollar des Etats-Unis	9.608	3.184	7.740	4.511
Livre britannique	992	1.144	1.385	1.393
Total	346.422	263.390	97.690	162.407

Le détail des principaux soldes en monnaie étrangère, selon la nature des concepts qui les intègrent, est le suivant:

Contrevaieur en milliers d'euros				
Nature des soldes	2007		2006	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Autres actifs incorporels	194.884	—	97.126	—
Créances	30.489	—	35.380	—
Investissements financiers temporaires	113.140	—	57.625	—
Numéraire et autres actifs liquides	7.909	—	4.685	—
Passif non courant	—	161.148	—	96.716
Passif courant	—	102.242	—	65.691
Total	346.422	263.390	194.816	162.407

d) Estimations réalisées

Dans les comptes annuels consolidés du Groupe CAF correspondant à l'exercice 2007 et 2006 on a utilisé occasionnellement des estimations.

Malgré que ces estimations aient été faites en fonction de la meilleure information disponible au 31 décembre 2007 sur les faits analysés, il est possible que des événements pouvant avoir lieu à l'avenir obligent à les modifier (à la hausse ou à la baisse) dans de prochains exercices; cela serait fait conformément aux dispositions de la IAS 8, de manière prospective, en reconnaissant les effets du changement d'estimation sur le compte de résultats consolidé correspondant.

Il n'y a pas eu de changements dans les estimations comptables par rapport à l'année 2006 qui ont eu un impact significatif sur ces comptes annuels consolidés.

e) Comparaison de l'information

Conformément aux exigences de l'IAS 1, l'information contenue dans cette annexe référée à l'exercice 2007 est présentée, aux effets de comparaison, avec l'information relative à l'exercice 2006.

Les comptes annuels consolidés de 2007 inclus aux effets de la comparaison ont également été dressés selon les dispositions des IFRS adoptées par l'Union Européenne, d'une manière cohérente avec celles appliquées dans l'exercice 2006.

f) Groupe consolidable et principes de consolidation

Périmètre de consolidation

Les comptes annuels consolidés ci-joints sont ceux de la Société mère et des sociétés contrôlées par elle, étant entendu comme tel le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles pour tirer des bénéfices de leurs activités.

Les comptes annuels consolidés ci-joints correspondant à l'exercice annuel clos le 31 décembre 2007 ont été préparés à partir des registres de comptabilité individuels à cette date de Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles, S.A. (Société mère - Note 1) et des Sociétés dépendantes détaillées ci-après:

	% de contrôle ou influence	Siège Social	Activité	Audit
Consolidées par intégration globale (*)				
Sous-groupe Industriel				
CAF, S.A.	Mère	Guipuzcoa (Espagne)	Commerciale et industrielle d'équip. et comp. ferroviaires	Deloitte
Trenes de Navarra, S.A.	90%	Navarre (Espagne)	Fabrication y montage d'équip. et comp. ferroviaires	Deloitte
Construcciones Ferroviarias de Madrid, S.L.U.	100%	Madrid (Espagne)	Fabrication et montage d'équip. et comp. ferroviaires	Horwath Audidores España
Construcciones Ferroviarias CAF-Santana, S.A.	67%	Jaén (Espagne)	Fabrication y montage d'équip. et comp. ferroviaires	Deloitte
CAF USA, Inc.	100%	Delaware (USA)	Fabrication et montage d'équip. et comp. ferroviaires	Deloitte
CAF Mexico, S.A. de C.V.	100%	Mexico D.F. (Mexique)	Commerciale et industrielle d'équip. et comp. ferroviaires	Deloitte
CAF Brasil Industria e Comercio, S.A.	100%	Sao Paulo (Brésil)	Réparation et entretien d'équip. et comp. ferroviaires	Kpmg
CAF Argentina, S.A.	99,9%	Buenos Aires (Argentine)	Réparation et entretien d'équip. et comp. ferroviaires	Ernst & Young
CAF Irlanda, Ltda.	100%	Belfast (Irlande du N.)	Réparation et entretien d'équip. et comp. ferroviaires	Deloitte
CAF Italia, S.R.L.	100%	Rome (Italie)	Réparation et entretien d'équipements ferroviaires	Deloitte
CAF Chile, S.A.	100%	Santiago de Chile (Chili)	Réparation et entretien d'équipements ferroviaires	Non obligée

	% de contrôle ou influence	Siège Social	Activité	Audit
Sous-groupe Technologique				
CAF I+D, S.L. (Sociedad Unipersonal)	100%	Guipuzcoa (Espagne)	R+D relatif au matériel ferroviaire	Non obligée
Traintic, S.L.	99,9%	Guipuzcoa (Espagne)	Fabrication de produits électroniques	BSK - Bask Consulting, S.L.
Trainelec, S.A.U.	100%	Guipuzcoa (Espagne)	Équipements électroniques de puissance	Deloitte
Nuevas Estrategias de Mantenimiento, S.L.	85%	Guipuzcoa (Espagne)	Solutions technologiques	BSK - Bask Consulting, S.L.
Desarrollo de Software Miramon 4, S.L.	60%	Guipuzcoa (Espagne)	Développement de software	BSK - Bask Consulting, S.L.
Bizkaia Ferroviaria, S.L.	100%	Biscaye (Espagne)	Services d'ingénierie	Non obligée
Centro de Ensayos y Análisis Cetest, S.L.	100%	Guipuzcoa (Espagne)	Essais et homologation	Non obligée
Lets Ingenieros, S.L.	52,11%	Madrid (Espagne)	Projets techniques, ingénierie électrique et fabrication d'équipement électroniques	Non obligée
Sous-groupe Services				
Actren, S.A.	51%	Madrid (Espagne)	Maintenance d'équipements ferroviaires	Deloitte
Sermanfer, S.A.U.	100%	Madrid (Espagne)	Services d'entretien de matériel ferroviaire	AUDYGE
Tradinsa Industrial, S.A.	80%	Lérida (Espagne)	Réparation et entretien de matériel ferroviaire	Roig & Roig Asesores
Sefemex, S.A. de C.V.	100%	Mexico D.F. (Mexique)	Prestation de services et administration du personnel	Ramírez y Asociados
Inversiones en Concesiones Ferroviarias, S.A.	77,6%	Guipuzcoa (Espagne)	Promotion de sociétés par participation dans le capital	Arco Auditores
Urbanización Parque Romareda, S.A.U.	100%	Saragosse (Espagne)	Détention d'actions	Non obligée
Ferrocarriles Suburbanos, S.A. de C.V.	93,2%	Mexico D.F. (Mexique)	Prestation services de transport terrestre de voyageurs	Deloitte
Ibaia Energía, S.L.	85%	Guipuzcoa (Espagne)	Génération d'énergie	BSK - Bask Consulting, S.L.
Sempere Componentes, S.L.	100%	Guipuzcoa (Espagne)	Commercialisation de composants	BSK - Bask Consulting, S.L.
Sous-groupe Construction				
Constructora de Sistemas Ferroviarios, S.L.	93,2%	Guipuzcoa (Espagne)	Équipement d'exploitation de lignes ferroviaires	Deloitte
Constructora Mex. del Fer. Sub., S.A. de C.V.	93,2%	Mexico D.F. (Mexique)	Équipement d'exploitation de lignes ferroviaires	Deloitte

	% de contrôle ou influence	Siège Social	Activité	Audit
Consolidées par la méthode de la participation (Note 9)				
Sous-groupe Industriel				
Compañía de Vagones del Sur, S.A.	35%	Jaén (Espagne)	Fabrication de wagons de chargement	Non obligée
Sous-groupe Services				
Sab Ibérica, S.A.	24,5%	Madrid (Espagne)	Vente d'équipements de freins pour chemins de fer	Deloitte
Sous-groupe Technologique				
Lander Simul. and Training Solutions, S.A.	40%	Guipuzcoa (Espagne)	Étude et fabrication de simulateurs	S.M. Auditores
Asirys Vision Technologies, S.A.	26%	Guipuzcoa (Espagne)	Étude de fabrication de systèmes de prod. automatique	S.M. Auditores

(*) La Société mère garantit le soutien financier de ses sociétés dépendantes durant le délai minimum d'un exercice.

Variations dans le périmètre de consolidation

Durant l'exercice 2007, 10% de la société Trenes de Navarra, S.A.U., société constituée dans l'exercice 2006, a été cédée pour un montant de 200.000 euros. De même ont été acquis 52,11% de la société Lets Ingenieros, S.L.

Les principales variations dans le périmètre de consolidation durant l'exercice 2007 ont été la constitution des sociétés suivantes: Centro de Ensayos y Análisis Cetest, S.L., Bizkaia Ferroviaria, S.L., Actren, S.L., Desarrollo Software Miramon 4, S.L., Sempere Componentes, S.L., Trainelec, S.L., Nuevas Estrategias de Mantenimiento, S.L., Ibaia Energia, S.L., CAF Chile, S.A. et Compañía de Vagones del Sur, S.A. pour un montant de 3.455.000 euros.

Durant l'exercice 2007 Trenes de Navarra, S.A.U. s'est incorporée au périmètre de consolidation après sa constitution le 6 mars 2006, avec un capital social initial de 300 mille euros totalement souscrit et libéré par CAF, S.A. Postérieurement le capital social a été augmenté de 1.700.000 euros, étant alors composé de 2.000 actions nominatives d'une valeur nominale de mille euros chacune, totalement libérées à la clôture de l'exercice 2006.

Méthode de consolidation

On considère "sociétés dépendantes" celles sur lesquelles la Société mère a la capacité d'exercer le contrôle; capacité qui se manifeste quand la Société mère a la faculté de diriger les politiques financières et d'opération d'une société en participation afin de tirer des bénéfices de ses activités. Il est présumé que ce contrôle existe quand la Société mère détient la propriété, directe ou indirecte, de plus de 50% des droits politiques des sociétés en participation ou, même si ce pourcentage est inférieur, s'il y a des accords avec d'autres actionnaires de ces sociétés qui accordent leur contrôle à la Société. Les comptes annuels des sociétés dépendantes sont consolidés avec ceux de la Société mère par application de la méthode d'intégration globale. Par conséquent, tous les soldes et effets des transactions effectuées entre les sociétés consolidées qui sont significatifs ont été éliminés dans le processus de consolidation.

Par ailleurs, les "sociétés associées" sont celles sur lesquelles la Société mère a la capacité d'exercer une influence significative, mais pas le contrôle ni le contrôle conjoint. Habituellement, cette capacité se manifeste dans une participation (directe ou indirecte) supérieure à 20% des droits de vote de la société en participation. Sur les comptes annuels consolidés, les sociétés associées sont évaluées par la "méthode de la participation"; c'est-à-dire, par la fraction de leur net patrimonial que représente la participation du Groupe dans leur capital, une fois pris en compte les dividendes touchés de ces sociétés et autres éliminations patrimoniales (dans le cas de transactions

avec une associée, les pertes ou les gains correspondants sont éliminés dans le pourcentage de participation du Groupe dans son capital) moins toute détérioration de valeur des participations individuelles.

Conversion d'états financiers en monnaie étrangère

Les états financiers en monnaie étrangère ont été convertis en euros selon la méthode de "taux de change de clôture", qui consiste à convertir tous les biens, droits et obligations en euros en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture et les postes du compte de résultats au taux de change moyen de l'exercice.

La différence entre le montant des fonds propres de la société étrangère convertis au taux de change historique (sauf le solde du compte de résultats, pour ce qui a été mentionné plus haut) et la situation patrimoniale nette qui découle de la conversion des biens, droits et obligations au taux de change de clôture à partir du 1er janvier 2004 sont enregistrés dans les Fonds Propres du bilan consolidé au poste "Différences de conversion" après déduction de la part de cette différence qui correspond aux intérêts minoritaires, qui sont enregistrés au compte "Patrimoine Net - Intérêts minoritaires".

3. Principes et politiques comptables et critères d'évaluation appliqués

Les principales normes d'évaluation utilisées par le Groupe CAF dans l'élaboration de ses comptes annuels consolidés au 31 décembre 2007 et 2006, ont été les suivantes:

a) Autres actifs incorporels

Les applications informatiques et les projets de développement dont la réussite technique et commerciale n'offre aucun doute, sont évalués à leur coût d'acquisition (ou au coût cumulé de fabrication appliqué selon les normes d'évaluation des stocks - Note 3.e, selon les cas). Les applications informatiques sont amorties linéairement sur une période de cinq ans après leur acquisition (Note 7). Les projets de développement sont amortis linéairement sur 5 ans après leur acquisition ou achèvement, ou sont récupérés comme coût supérieur des contrats obtenus dans cette période relatifs au développement, auquel cas ils sont transférés aux stocks (Note 7).

Les montants enregistrés par le Groupe CAF au titre de concessions administratives correspondent, selon l'IFRIC 12, au coût engagé dans l'acquisition ou la production des actifs nécessaires à leur exploitation, les charges financières étant engagées durant la période de construction des infrastructures. La méthode d'enregistrement suivie est celle de "l'incorporel" puisque la récupération des investissements est supportée par les flux issus des passagers et autres activités d'exploitation de la concession et qu'il n'existe pas un droit contractuel inconditionnel à recevoir de la concédante. Par conséquent, la marge dans les actifs produits internement sera enregistrée dans la mesure où se produira l'exploitation de la concession. Par conséquent, la marge dans les actifs produits internement sera enregistrée dans la mesure où interviendra l'exploitation de la concession. Leur amortissement sera linéaire durant la vie de la Concession (établie à 30 ans) dès le moment où démarrera la prestation des services, qui sera, on l'espère, dans le premier semestre de 2008 (Note 7).

b) Immobilisations corporelles

Les éléments du poste de "Immobilisations corporelles" sont évalués à leur coût d'acquisition modifié, le cas échéant, par les diverses dispositions légales, dont la "Norma Foral" 11/1996, du 5 décembre, et la "Norma Foral" 13/1991, du 13 décembre (spécifiques du pays basque) qui, selon les IFRS, les considère comme part du coût de ces actifs, et par l'alternative incluse dans la IFRS 1 selon laquelle on considère comme valeur de coût attribuée pour certains actifs concrets la valeur raisonnable à la date de transition.

Les coûts d'agrandissement, de modernisation ou d'amélioration qui représentent une augmentation de la productivité, de la capacité ou du rendement, ou un allongement de la vie utile des biens, sont capitalisés comme coût augmenté des biens correspondants.

Les travaux que les sociétés consolidées réalisent pour leurs propres immobilisations sont enregistrés au coût cumulé de fabrication, appliqué conformément aux politiques comptables des stocks (Note 3.e).

Les bénéfices (pertes) produits dans la cession des éléments d'immobilisations corporelles dans les exercices 2007 et 2006 se sont élevés à 21.000 et 627.000 euros, environ et respectivement, et ils ont été enregistrés au poste "Autres gains ou pertes" des comptes de résultats consolidés ci-joints.

L'amortissement des éléments des immobilisations corporelles s'effectue en suivant la méthode linéaire moyennant l'application des pourcentages résultants des années suivantes de vie utile estimée:

	Années de vie utile estimée
Constructions	25 - 50
Installations techniques et machines	6 - 10
Autres installations, outillage et mobilier	3 - 10
Autres immobilisations	10

c) Détérioration de la valeur des actifs

À la date de clôture, le Groupe CAF analyse la valeur de ses actifs non courants pour déterminer s'il y a un indice que ces actifs ont subi une perte pour détérioration. Dans l'hypothèse où un tel indice existe, une estimation du montant récupérable de cet actif est faite pour déterminer le montant de l'assainissement dans le cas où finalement il est nécessaire. Le montant récupérable est celui qui est le plus élevé, entre la valeur de marché moins le coût de sa vente et la valeur en usage, celle-ci étant entendue comme la valeur actuelle des flux de caisse futurs estimés.

Dans le cas où le montant récupérable est inférieur à la valeur nette de l'actif sur les livres, la perte correspondante pour détérioration est enregistrée pour la différence, en charge du poste "Pertes pour détérioration" du compte de résultats consolidé ci-joint et au crédit du poste "Immobilisations corporelles - Amortissement cumulé" du bilan de situation consolidé ci-joint.

Les pertes pour détérioration reconnues sur un actif dans des exercices antérieurs sont reversées quand se produit un changement dans les estimations sur leur montant récupérable, en augmentant la valeur de l'actif jusqu'à hauteur de la valeur sur les livres qu'aurait eue l'actif si l'assainissement n'avait pas été effectué.

Durant les exercices 2007 et 2006, le Groupe CAF n'a enregistré aucun montant à titre de détérioration de la valeur des actifs.

d) Instruments financiers

Créances et autres comptes à recouvrer

Ils sont évalués au moment de leur reconnaissance dans le bilan consolidé à leur valeur de marché et sont ensuite évalués au coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif.

On enregistre les corrections correspondantes pour la différence qui existe entre le montant à récupérer des comptes à recouvrer et la valeur sur les livres à laquelle ils sont enregistrés conformément à ce qui est indiqué au paragraphe précédent. Au 31 décembre 2007 et 2006, il n'y a pas de comptes à recouvrer à long terme sans intérêt explicite pour un montant significatif.

Le Groupe dote une provision pour couvrir les dettes en situation irrégulière pour paiement en retard, suspension des paiements, insolvabilité ou autres causes, après une étude individualisée de leur comptabilité. Durant 2007 et 2006 le mouvement net de la provision existante pour détérioration des comptes à recouvrer a été une application et une dotation nette de 881.000 et 174.000 euros, respectivement et approximativement (Note 12).

Par ailleurs, le Groupe raye les soldes de clients, pour le montant des cessions de crédit dès l'instant que le Groupe a transféré substantiellement tous les risques et droits inhérents à la propriété de ces crédits (factoring sans recours) (Note 5). Il n'y avait de soldes cédés ni au 31 décembre 2007, ni au 31 décembre 2006.

Le Groupe, après une analyse individualisée, enregistre les soldes à recouvrer des différents contrats, nets des postes de stocks de ces derniers dans les cas où les coûts liquidés dépassent le coût encouru. Au 31 décembre 2007, ce montant s'élève à 159.789.000 euros (159.013.000 euros au 31 décembre 2006) (Notes 11 et 12).

Investissements financiers

Le Groupe, conformément aux critères de classement fixés par la IAS 39, maintient ses investissements financiers dans les catégories suivantes:

- (1) Prêts et autres comptes à recouvrer à long terme. Ils sont évalués à leur coût amorti, en utilisant le taux d'intérêt effectif. On entend par coût amorti le coût initial moins les recouvrements du principal et toute réduction pour détérioration ou impayé. Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui égalise la valeur initiale à la totalité des flux.
- (2) Investissements à maintenir jusqu'à l'échéance. Ils correspondent aux investissements à échéance fixe que le Groupe veut et à la capacité de maintenir jusqu'à leur échéance. Ces investissements sont également évalués à leur coût amorti.
- (3) Actifs financiers négociables évalués à la valeur de marché à travers le compte de résultats consolidé. Ce sont des actifs qui présentent l'une des caractéristiques suivantes:
 - Ils ont été classés comme une valeur négociable quand ils ont été acquis pour tirer un bénéfice à court terme moyennant des fluctuations de leur prix.
 - Dérivés financiers à condition qu'ils n'aient pas été désignés dans une liste de couverture.
 - Ils ont été inclus dans cette catégorie d'actifs dès leur reconnaissance initiale.

Au 31 décembre 2007 le Groupe ne dispose pas d'actifs classés dans cette catégorie.

- (4) Actifs financiers disponibles pour la vente, évalués à leur "valeur raisonnable". Dans cette catégorie sont inclus les actifs financiers acquis qui ne se maintiennent pas dans une intention de négociation, non qualifiés comme investissement à terme ou à valeur raisonnable avec des changements dans le résultat, et qui correspondent presque tous à des investissements financiers en capital. Ces investissements figurent également au bilan de situation consolidé à leurs valeurs de marché qui, dans le cas de sociétés non cotées, sont obtenues à travers des méthodes alternatives, comme la comparaison avec des transactions similaires ou, si l'on dispose d'information suffisante, par l'actualisation des flux de caisse espérés. Les variations de cette valeur de marché sont enregistrées au débit ou au crédit du poste "Réserves pour évaluation d'actifs et passifs non réalisés" du bilan de situation consolidé, jusqu'au moment où se produit la cession de ces investissements, où le montant cumulé à ce poste, relatif à ces investissements, est imputé intégralement au compte de résultats consolidés.

Les investissements financiers en capital de sociétés non cotées dont la valeur de marché ne peut être mesurée de manière fiable à travers des méthodes alternatives comme celles citées au paragraphe antérieur, sont évalués au coût d'acquisition.

La Direction du Groupe CAF détermine le classement qui convient le mieux pour chaque actif au moment de l'acquisition, en la révisant à la clôture de chaque exercice.

Argent comptant et autres moyens liquides équivalents

À ce poste du bilan consolidé ci-joint, on enregistre l'argent en caisse, les dépôts à vue et autres placements à court terme de forte liquidité qui sont rapidement réalisables en caisse et qui n'ont pas de risque de changement de leur valeur.

Dettes commerciales et autres comptes à payer

Les comptes à payer sont initialement évalués à leur valeur de marché et, ensuite, au coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif.

Dettes avec des établissements de crédit et autres passifs financiers

Les dettes avec des établissements de crédit et autres passifs financiers sont enregistrées initialement pour l'argent reçu, net des coûts encourus dans la transaction, c'est-à-dire, équivalent à l'application postérieure de la méthode de coût amorti en employant pour cela le taux d'intérêt effectif. Les charges financières sont comptabilisées, selon le critère de production, au compte de résultats consolidé, en utilisant la méthode de l'intérêt effectif, et sont ajoutées au montant sur les livres de l'instrument dans la mesure où elles ne sont pas liquidées dans la période où ils se produisent (Note 16).

Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise ces instruments dans des opérations de couverture tant des travaux sous contrat que dans certains investissements dans des sociétés en participation, pour couvrir les risques de variations dans les taux de changement auxquelles elles sont exposées. De cette façon, le Groupe CAF a souscrit des contrats d'achat - vente de forwards dénommés principalement en USD, yens, livres sterling et francs suisses (Note 17).

Le Groupe révisé les critères nécessaires pour qu'un dérivé financier soit considéré de couverture, afin d'accomplir les exigences de (1) Couverture d'un des trois types de risque suivants ("couverture de valeurs raisonnables", "couverture de flux d'argent" ou "couverture d'investissements nets dans des affaires à l'étranger"); (2) Éliminer efficacement le risque inhérent à l'élément couvert durant tout le délai prévu de couverture, et (3) Avoir documenté correctement que la concertation du dérivé financé a eu lieu spécifiquement pour servir de couverture de certains soldes ou transactions et le mode selon lequel on pensait obtenir et mesurer cette couverture, dès l'instant qu'il est cohérent avec la gestion des risques que mène le Groupe.

Le Groupe CAF a défini les objectifs et politiques de gestion de risques financiers, dans lesquels est établie, par écrit, la politique de concertation de dérivés comme stratégie de couverture.

Ces instruments financiers sont évalués initialement à leur valeur d'acquisition. Postérieurement, les variations dans la valeur raisonnable des instruments financiers dérivés qui ont été conçus et rendus effectifs comme couvertures sont enregistrés comme suit:

- Dans les couvertures de valeurs raisonnables, les différences produites tant dans les éléments de couverture que dans les éléments couverts - en ce qui concerne le taux de risque couvert -, sont reconnus directement au poste "Résultat financier" du compte des résultats consolidés ci-joints. Le Groupe enregistre comme couverture de valeurs raisonnables les couvertures concertées pour des travaux commencés à partir de l'exercice 2007, puisque sont réunies les conditions nécessaires pour ce type de couvertures.
- Dans les couvertures de flux d'argent, les différences d'évaluation surgies dans la part de couverture efficace des éléments de couverture sont enregistrées transitoirement au poste de patrimoine "Ajustements dans le patrimoine pour évaluation". Ce critère est celui employé par le Groupe pour la couverture des travaux commencés dans l'exercice 2005 et avant, ainsi que pour ceux dans lesquels le risque couvert n'est pas un engagement ferme et signé mais une transaction future fortement probable.
- Dans les couvertures d'investissements nettes en affaires à l'étranger, les différences d'évaluation surgies dans la part de couverture efficace des éléments de couverture sont enregistrées transitoirement au poste du patrimoine "Différences de conversion". Cette couverture a été employée pour les fonds propres de CAF USA, Inc.

Dans la mesure où les engagements en ferme se traduisent par la reconnaissance d'actifs et/ou de passifs dans le bilan consolidé, les montants antérieurement reconnus dans le patrimoine sont reclassés dans les résultats.

e) Évaluation des stocks

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements et de produits commerciaux sont évalués au prix moyen d'acquisition ou au prix de marché, si ce dernier est inférieur.

Les produits en cours, finis et semi-finis, sont présentés nets des coûts déjà réglés, conformément à la procédure décrite à la Note 3.f, et sont évalués en fonction des critères suivants:

1. Matériaux et charges imputés à chaque chantier, à leur prix moyen d'acquisition ou coût de production.
2. Charges de transformation, en fonction de taux horaires standard d'absorption des coûts de main-d'œuvre et les charges directes et indirectes de fabrication qui ne diffèrent pas significativement des taux horaires réels.
3. Coûts pour intérêts calculés en fonction des besoins de financement directement assignable à chacun des contrats.

f) Reconnaissance de produits et résultats

Pour les contrats de construction, le Groupe suit en général le critère d'enregistrer les produits et résultats correspondant à chaque contrat en fonction de son degré d'avancement estimé, obtenu en fonction du pourcentage que représente le nombre d'heures imputées au contrat sur le total d'heures prévues au budget. Les pertes qui pourraient se produire dans les projets dont les contrats sont signés, sont enregistrées à leur montant total, au moment où ces pertes sont connues ou peuvent être estimées.

Une fois que le résultat prévu dans chaque contrat a été déterminé, le Groupe applique les correcteurs suivants pour déterminer le résultat et les produits:

- Avec un degré d'avancement de 0 à 10%, aucun bénéfice ni produit ne sont enregistrés.
- A partir de 10% de degré d'avancement, on enregistre un pourcentage de bénéfices et produits équivalent au degré d'avancement.

En fonction des produits réalisés, du résultat prévu dans chaque contrat (obtenu comme indiqué aux paragraphes antérieurs) et du degré d'avancement, les stocks sont rayés pour le montant des coûts réglés en charge du compte de résultat consolidé correspondant et au crédit du poste "Produits et travaux en cours dont les coûts réglés ne dépassent pas le coût engagé", enregistré en déduisant le chapitre "Stocks" de l'actif du bilan consolidé (Note 11).

Par ailleurs, pour les ventes de produits, essentiellement les pièces, elles sont enregistrées au moment où les biens sont transmis et la propriété cédée.

g) Avances de clients et production exécutée

La différence entre les produits reconnus pour chaque chantier (Note 3.f) et le montant facturé pour celui-ci est enregistrée de la manière suivante:

- Si elle est positive, comme "Production exécutée en attente de facturation" dans "Créances commerciales et autres comptes à recouvrer (Note 12).
- Si elle est négative, comme "Dettes commerciales et autres comptes à payer - Avances reçues pour commandes"

h) Transactions et autres engagements en monnaie étrangère

Les actifs et passifs en devise des sociétés étrangères consolidées ont été convertis en euros selon l'explication de la Note 2.f. Les autres actifs et passifs non monétaires en devise ont été évalués au taux de change en vigueur à la clôture de chaque exercice, les différences de taux de change positives et négatives entre le taux de change comptabilisé et le taux de change de clôture étant imputées aux résultats. Les opérations réalisées en monnaie étrangère dans lesquelles le Groupe CAF a décidé de mitiger le risque de taux de change par la concertation de dérivés financiers sont enregistrées selon les principes écrits dans la Note 3.d.

i) Classement de dettes entre court ("courant") et long terme ("non courant")

Dans le bilan de situation consolidé ci-joint, les dettes sont classées en fonction des échéances à la clôture de l'exercice. Elles sont considérées à court terme quand leur échéance est inférieure à douze mois et à long terme au-delà.

j) Subventions officielles

Pour comptabiliser les subventions reçues, les sociétés du Groupe suivent les critères suivants:

1. Les subventions de capital non remboursables sont enregistrées comme une moindre valeur de l'actif subventionné au moment de leur concession définitive, pour le montant accordé, et elles sont versées aux résultats selon le rythme d'amortissement des actifs subventionnés.
2. Les subventions à l'exploitation sont versées aux résultats au moment de leur concession définitive, moyennant la réduction des coûts subventionnés.

k) Prestations post-emploi

Les obligations légales et contractuelles des sociétés consolidées envers une partie de leur personnel pour retraites et décès sont dotées moyennant le paiement d'une prime par un apport définitif aux fonds externes déposés ou en cours d'externalisation auprès de compagnies d'assurances indépendantes (Note 16). Le montant apporté en 2007 et 2006 pour diverses collectivités de son personnel s'est élevé à 2.020.000 et 2.105.000 d'euros, respectivement, en charge du poste "Charges de personnel" du compte de résultats consolidé ci-joint. Le Groupe a des paiements en attente à ce titre au 31 décembre 2007. Par ailleurs, la Société mère, en vertu de la convention collective applicable, apporte en plus 1,75% du salaire de base de tout son personnel.

Par ailleurs, les Administrateurs de la Société mère, d'après les conclusions de l'étude de leurs conseillers légaux, ont considéré dans l'exercice 2006 la consolidation d'un droit historique avec certains de leurs employés actifs. En conséquence, le Groupe a enregistré en 2006 un passif pour prestation définie aux postes "Passif non courant - Autres passifs financiers à long terme" et "Passif courant - Autres dettes - Autres passifs courants" du bilan de situation consolidé au 31 décembre 2006 pour un montant de 12.979.000 et 41.000 euros en charge du poste "Charges de Personnel" du compte de résultats consolidé de 2006. Durant l'exercice 2007, la Société mère a externalisé ce plan et a payé une prime de 12.048.000 euros en charge des provisions existante dans des exercices antérieurs. Cette prime inclut les intérêts pour les services passés effectivement prêtés. De même, en vertu du principe de production, une provision de 1.208.000 euros a été enregistrée en charge du poste "Charges de personnel" du compte de résultats consolidés de 2007 (Nota 22) et au crédit du poste "Passif non courant - Autres passifs financiers à long terme" du bilan de situation consolidé au 31 décembre 2007 pour l'exercice 2007, et qu'il est prévu de liquider durant l'exercice 2008. Les modifications futures de l'engagement assumé, ainsi que le montant généré pour les services prêtés, sont enregistrés contre le compte de résultats de l'exercice correspondant.

Dans les hypothèses de l'étude actuarielle réalisée par un tiers indépendant, ont été déduits les engagements futurs à un taux de marché et compte tenu d'augmentations salariales similaires à celles appliquées par le passé.

l) Retraites anticipées et indemnités d'arrêt

Au 31 décembre 2007, les postes "Passif non courant - Autres passifs financiers à long terme" et "Passif courant - Autres dettes - Autres passifs courants" du bilan de situation consolidé ci-joint incluent des montants d'environ 9.563.000 et 2.140.000 euros (6.889.000 et 1.911.000 euros en 2006) respectivement, qui correspondent à la valeur actuelle estimée par les Administrateurs des paiements futurs à verser aux travailleurs qui, en décembre 2007, avaient souscrit des contrats de relève, ainsi que ceux qui accéderont à cet avantage durant la période de validité de la convention (2008). Cette provision a été enregistrée durant l'exercice 2006, et a été actualisée au poste "Charges de personnel" du compte de résultats de 2007 ci-joint (Notes 18 et 22) pour un montant de 4.957.000 euros.

m) Impôt sur les Sociétés

La charge correspondant à l'impôt sur les sociétés espagnol et aux impôts de nature similaire applicables aux sociétés étrangères consolidées est reconnue sur le compte des résultats consolidé, sauf si elle est la conséquence d'une transaction dont les résultats sont enregistrés dans le patrimoine net, auquel cas l'impôt correspondant est enregistré aussi dans le patrimoine net.

La charge correspondant à l'impôt sur les bénéfices de l'exercice est calculée comme la somme de l'impôt courant résultant de l'application du taux d'imposition sur la base imposable de l'exercice, après avoir appliqué les déductions fiscalement admissibles, plus la variation des actifs et des passifs pour impôts anticipés et différés et les crédits fiscaux, tant pour les bases imposables négatives que pour les déductions.

Les actifs et passifs pour impôts différés incluent les différences temporaires identifiées comme les montants à payer ou récupérables pour les différences entre les montants sur les livres des actifs et des passifs sur les états financiers consolidés et leur valeur fiscale, ainsi que les bases imposables négatives en attente de compensation et les crédits pour déductions fiscales, non appliqués fiscalement. Ces montants sont enregistrés en appliquant à la différence temporaire ou au crédit qui correspond le taux d'imposition auquel on espère les récupérer ou les régler.

On reconnaît des passifs pour impôts différés pour toutes les différences temporaires imposables sauf, en général, si la différence temporaire provient de la reconnaissance initiale de fonds de commerce. De leur côté, les actifs pour impôts différés, identifiés avec les différences temporaires, ne sont reconnus que dans le cas où il est estimé probable que les sociétés consolidées aient à l'avenir suffisamment de gains fiscaux contre lesquels pourvoir les rendre effectifs, étant entendu comme tel dans le Groupe consolidé CAF ce qui est couvert par le portefeuille de commandes. Le reste des actifs pour impôts différés (bases imposables négatives et déductions en attente de compensation) n'est reconnu que dans le cas où l'on considère probable que les sociétés consolidées aient plus tard suffisamment de gains fiscaux contre lesquels pourvoir les rendre effectifs.

Selon les IFRS, les actifs et passifs pour impôts différés sont classés comme des actifs et passifs non courants.

Conformément aux normes en vigueur, les crédits fiscaux correspondant à des bonifications et à des déductions en attente d'application font l'objet d'un enregistrement comptable si l'on prévoit l'accomplissement des conditions établies par la norme fiscale. Au 31 décembre 2007, le Groupe a activé pour cette raison 12.254.000 euros aux postes "Actifs financiers non courants" (Note 9) et "Actif courant. Administrations Publiques", après l'application de 25.100.000 euros dans l'estimation de l'impôt sur les sociétés de l'exercice 2007 (Note 18) (au 31 décembre 2006, le montant activé s'élevait à 8.500.000 euros après l'application de 6.000.000 euros dans l'estimation sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice 2006 et après avoir enregistré 8.500.000 euros au crédit du poste "Impôts sur les gains" du compte de résultats consolidé) et après l'enregistrement de 5.304.000 et 6.950.000 euros au crédit du compte de résultats et aux "Réserves volontaires" (Notes 14, 19 et 21). Compte tenu de l'incertitude inhérente à la

récupération des actifs de cette nature, le Groupe suit un critère d'activation basé sur l'évaluation du portefeuille de commandes.

Par ailleurs, du montant activé, 7.776.000 euros sont repris au poste "Actifs financiers non courants - Prêts et comptes à recouvrer" (Note 9) et le reste au poste "Actif courant - Administrations Publiques" du bilan de situation consolidé ci-joint au 31 décembre 2007 (Note 19).

n) Locations

Le Groupe CAF classe comme leasing les contrats de location dans lesquels le loueur transmet au locataire tous les risques et bénéfices de la propriété du bien. Les autres locations sont classées comme locations d'exploitation.

Au 31 décembre 2007, le Groupe CAF n'a aucun contrat de location classé comme leasing.

Les charges générées par les locations d'exploitation sont imputées au poste "Autres charges d'exploitation" du compte des résultats consolidé durant la vie du contrat, suivant le critère de production.

ñ) Provisions à long terme

Le Groupe dote des provisions par suite de l'existence d'une obligation présente surgie à l'occasion d'événements passés, à l'échéance de laquelle, pour l'annuler, le Groupe espère se débarrasser de recours. Le montant représente la meilleure estimation réalisée à cette date par les Administrateurs de la Société mère et il est enregistré à la valeur actuelle à condition que l'effet financier soit significatif. Durant les exercices 2007 et 2006, le Groupe a réalisé des paiements pour un montant de 691.000 et 713.000 euros et a doté 262.000 et 652.000 euros, principalement en charge de "Charges de personnel - Soldes et salaires" (Note 22).

o) Provisions à court terme

À ce poste du bilan de situation consolidé ci-joint sont reprises les provisions que le Groupe constitue pour couvrir principalement les charges de garantie et services d'assistance contractuels et autres aspects dérivés de son activité (Note 20). Les sociétés consolidées ont enregistré à "Autres charges d'exploitation" du compte de résultats consolidé 2007 ci-joint 37.188.000 euros (49.851.000 euros durant l'exercice 2006) correspondant à la différence entre les provisions à ce titre, nécessaires à la clôture de l'exercice, et celles enregistrées à la clôture de l'exercice antérieur. Les charges supportées dans les exercices 2007 et 2006 à titre de prestation de services de garanties contractuelles (17.139.000 et 10.870.000 euros, environ), ont été enregistrées aux postes "Approvisionnements" et "Charges de personnel" des comptes de résultats consolidés 2007 et 2006 ci-joints.

p) Aspects environnementaux

Le Groupe suit le critère d'enregistrer les investissements environnementaux à leur coût d'acquisition ou de production, net de leur amortissement cumulé, en les classant au poste correspondant des immobilisations corporelles en fonction de leur nature (Notes 8 et 21.c).

Les charges encourues par exigence de la législation environnementale applicable sont classées par nature au poste "Autres charges d'exploitation" du compte de résultats consolidé ci-joint (Note 21.c).

Par ailleurs, dans l'exercice 2006, a été approuvé le Décret Royal 1866/2006 portant régulation du Plan National de Droits d'Émission de CO₂ pour la période 2006-2008. Selon cette norme, CAF devra disposer de droits pour les émissions de CO₂ qu'elle réalisera à partir du 1er janvier 2007. Le Décret Royal 60/2007 a approuvé l'assignation gratuite de droits d'émission individualisée pour chaque installation pour la période 2006-2008. Il a correspondu à CAF des droits pour émettre 67.464 tonnes de CO₂ dans cette période. Dans le cas où les émissions dépasseraient le volume de droits assignés, il faudrait acquérir des droits d'émission sur le marché.

À partir de 2005 les sociétés européennes qui provoquent des émissions de CO₂ dans leur activité doivent remettre dans les premiers mois de l'exercice suivant des droits d'émission de CO₂ équivalent aux émissions produites dans l'exercice.

Durant l'exercice 2007 le Groupe a réalisé des émissions supérieures aux droits assignés, de 3.000 tonnes, environ, et il a acquis des droits sur le marché pour couvrir cet excédent, d'un montant de 3.000 euros environ, qui n'ont donc pas été enregistrés à la clôture de l'exercice parce qu'ils sont peu significatifs.

q) État des flux d'argent

Dans l'état des flux d'argent consolidé, préparé selon la méthode indirecte, on utilise les expressions suivantes avec le sens indiqué:

- Flux d'argent: entrées et sorties d'argent liquide et de ses équivalents, étant entendus comme tels les investissements à court terme de grande liquidité et sans risque significatif d'altérations de leur valeur.
- Activités d'exploitation: activités typiques des sociétés qui forment le Groupe consolidé, et autres activités qui ne peuvent pas être classées comme d'investissement ou de financement.
- Activités d'investissement: celles d'acquisition, cession ou disposition par d'autres moyens. d'actifs à long terme et autres investissements non inclus dans l'argent et ses équivalents.
- Activités de financement: activités qui entraînent des changements dans la taille et la composition du patrimoine net et des passifs qui ne font pas partie des activités d'exploitation.

r) Bénéfices par action

Le bénéfice de base par action est calculé comme le quotient de la division du bénéfice net de la période attribuable à la Société mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant cette période.

Dans le cas des comptes annuels consolidés du Groupe CAF correspondant aux exercices annuels clos les 31 décembre 2007 et 2006, le bénéfice de base par action coïncide avec le dilué, puisque il n'y a pas eu d'actions potentielles en circulation durant cet exercice.

s) Opérations en discontinuité

Une opération en discontinuité est une ligne d'activité suffisamment significative qu'il a été décidé d'abandonner et/ou de céder dont les actifs, les passifs et les résultats peuvent être distingués physiquement, opérationnellement et aux effets d'information financière. Les produits et charges des opérations en discontinuité sont présentés séparément sur le compte de résultats consolidé.

Durant les exercices 2007 et 2006 il n'y a eu discontinuité d'aucune ligne ou segment d'activité.

4. Distribution du résultat de la Société mère

La distribution du bénéfice de l'exercice 2007 de la Société mère proposée par ses Administrateurs est la suivante:

Distribution	Milliers d'euros
Aux réserves volontaires	73.942
Aux dividendes	29.139
Total	103.081

5. Politiques de gestion des risques financiers

Les activités que développe le Groupe CAF sont exposées à divers risques financiers: risque de marché (y compris risque de taux de change, risque d'intérêt de la valeur raisonnable et risque des prix), risque de crédit, risque de liquidité et risque de taux d'intérêt des flux d'argent.

La gestion menée dans ce sens au sein du Groupe CAF se centre sur l'incertitude des marchés financiers et tente de minimiser les effets potentiels adverses sur la rentabilité financière du Groupe.

Le Département Financier du Groupe identifie, évalue et couvre les risques financiers en établissant des politiques écrites pour la gestion du risque global, ainsi que pour des branches concrètes comme le risque de taux de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de liquidité, l'emploi de dérivés et non dérivés et investissement de l'excédent de liquidité.

a) Risque de marché

Les diverses sociétés du Groupe CAF opèrent à l'échelle internationale et, par conséquent, sont exposées à des risques de taux de change pour des opérations avec des devises, (notamment le dollar et le peso mexicain). Le risque de taux de change surgit de transactions commerciales futures, d'actifs et de passifs reconnus et d'investissements nets dans des opérations à l'étranger.

Pour contrôler le risque de taux de change qui surgit dans des transactions commerciales futures, des actifs et des passifs reconnus, les sociétés du Groupe utilisent des contrats à terme. Le risque de taux de change survient quand les transactions commerciales futures, les actifs et les passifs reconnus sont exprimés dans une monnaie qui n'est pas la monnaie fonctionnelle du Groupe (euro).

C'est une pratique habituelle dans le Groupe que de couvrir intégralement le risque de marché dans ses contrats articulés dans des devises différentes de la monnaie fonctionnelle du Groupe. L'objectif de ces couvertures est de tenter d'éviter l'impact des variations sur les devises dans les différents contrats signés, de sorte que les résultats du Groupe soient le fidèle reflet de son activité industrielle et de service.

Pour les matières premières les plus importantes, le Groupe passera la commande et fixera le prix à la concession d'un nouvel ouvrage. Le risque qu'une évolution à la hausse dans les prix des matières premières répercute négativement sur les marges contractuelles est ainsi couvert.

b) Risque de crédit

La majorité des comptes à recouvrer et des travaux en cours que l'on possède, correspondent à plusieurs clients dans divers pays. Dans la plupart des cas, les contrats incluent des paiements à mesure qu'on avance dans le développement du projet.

C'est une pratique habituelle que le Groupe assure le risque de résolution ou de non-paiement des contrats dans les pays en dehors de la Zone OCDE, moyennant l'acquisition de polices d'assurance à l'exportation conformément aux normes du Consensus OCDE pour ce type d'instrument.

En plus de tout cela, le Groupe a l'engagement ferme de certains établissements financiers pour l'achat, sans recours, des comptes à recouvrer. Dans ces accords, le Groupe paye une rémunération à la banque pour assumer le risque de crédit ainsi qu'un intérêt et une marge pour le financement.

c) Risque de liquidité

Une gestion prudente du risque de liquidité implique le maintien d'argent suffisant et de valeurs négociables ainsi que des disponibilités de financement pour faire face, ponctuellement, à tous les engagements.

Le risque de liquidité est géré dans le Groupe CAF de la manière suivante:

- La recherche du meilleur niveau possible d'autofinancement de chacun des contrats
- Le maintien de la capacité de financement dont il n'a pas été disposé

d) Risque de taux d'intérêt des flux d'argent et de la valeur raisonnable

Le risque de taux d'intérêt du Groupe surgit de l'usage des ressources extérieures. C'est une politique générale du Groupe CAF que de recourir exclusivement, de manière ponctuelle, à l'endettement de tiers à travers des ressources extérieures à court terme et référencés aux indices variables de marché, normalement Euribor, qui permet de mitiger substantiellement ce risque de taux d'intérêt. Dans ce sens, presque tout l'endettement financier au 31 décembre 2007 est rattaché à la concession obtenue au Mexique (Notes 7 et 16) et il s'agit d'une dette structurée sous la modalité de Project Finance, sans recours au reste des sociétés du Groupe et à un taux fixe.

6. Segmentation

6.1. Critères de segmentation

Les critères appliqués au moment de présenter l'information segmentée du Groupe CAF incluse dans les comptes annuels consolidés ci-joints, sont les suivants:

- La segmentation primaire a été réalisée sur la base des unités d'activité, en séparant les activités opérationnelles de "ferroviaire" et "pièces et composants".
- La segmentation secondaire a été réalisée sur la base de critères géographiques des sites du Groupe.

6.2. Bases et méthodologie de l'information par segments

Les produits et charges ordinaires du segment correspondent à ceux directement attribuables au segment et ils n'incluent donc pas les intérêts, les dividendes, les gains ni les pertes issus de la vente d'investissements ou d'opérations de rachat ou extinction de dette. Le résultat du segment est présenté avant tout ajustement qui correspondrait aux intérêts minoritaires. Les actifs et passifs des segments sont ceux directement liés à leur exploitation.

Segmentation primaire

Ayant tenu compte des bases pour la segmentation principale, selon les Normes Internationales, le Groupe CAF a considéré les 2 unités d'activité dans lesquelles il a opéré comme segment principal, puisqu'il considère que leur structure organisationnelle et leur gérance, ainsi que leur système d'information interne pour l'organe d'administration et exécutif, sont tels que les risques et rendements sont influencés de manière prédominante par le fait que leurs opérations sont réalisées dans l'une ou l'autre branche d'activité, étant entendu comme telle l'ensemble de produits et services rattachés. En définitive, on identifie par la segmentation primaire les composants identifiables du Groupe CAF caractérisés par le fait qu'ils sont soumis à des risques et rendements de nature différente de ceux qui correspondent à d'autres composants opérationnels qui mènent leur activité dans des environnements différents.

Ainsi, conformément à son expérience historique, il a déterminé l'existence des segments principaux suivants qui remplissent, à son avis, les conditions d'homogénéité interne quant à la similitude des conditions économiques ou politiques ou aux risques dérivés des régulations applicables, taux de change ou proximité des activités, et qui se différencient des autres pour des raisons identiques:

- Ferroviaire
- Pièces et composants

Nous présentons ci-après l'information par segments d'activité:

Segmentation Primaire (Unités d'Activité)	2007 (Milliers d'euros)			
	Ferroviaire	Pièces et composants	Général	Total
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES:				
Ventes externes	824.622	49.852	—	874.474
Ventes entre segments	—	24.579	—	24.579
Éliminations entre segments	(24.579)	—	—	(24.579)
Total ventes	800.043	74.431	—	874.474
RÉSULTATS:				
Résultats du segment	84.190	2.907	(1.042)	86.055
Participations aux gains nets de sociétés associées	—	—	387	387
Résultat financier	—	—	11.521	11.521
Bénéfices ou pertes issus de la cession d'actifs non courants	—	—	28	28
Bénéfice avant impôts	84.190	2.907	10.894	97.991
Impôt sur les bénéfices	—	—	(9.690)	(9.690)
Bénéfice net de l'exercice	84.190	2.907	1.204	88.301
Résultat attribué à des intérêts minoritaires	v	—	(675)	(675)
Résultat attribué à la société mère	84.190	2.907	529	87.626
ACTIFS:				
Autres actifs incorporels	197.325	231	-	197.556
Immobilisations corporelles	136.703	27.390	7.830	171.923
Stocks	(11.877)	30.807	-	18.930
Créances commerciales et autres comptes à recouvrer	318.679	12.243	3.450	334.372
Autres actifs non courants	—	—	72.344	72.344
Autres actifs courants	—	—	502.121	502.121
Total Actifs	640.830	70.671	585.745	1.297.246
PASSIFS:				
Bénéfice	84.190	2.907	529	87.626
Dettes commerciales	467.090	15.641	9.782	492.513
Provisions pour opérations d'exploitation	113.991	1.004	—	114.995
Autres passifs financiers non courants	89.289	2.999	122	92.410
Autres passifs financiers courants	19.290	—	—	19.290
Patrimoine net (sans le bénéfice de l'année)	—	—	216.860	216.860
Autres passifs non courants	161.232	—	21.465	182.697
Autres passifs courants	26.109	—	64.746	90.855
Total Passif	961.191	22.551	313.504	1.297.246

Les actifs et passifs relatifs aux concessions administratives sont enregistrés dans le segment ferroviaire. Au 31 décembre 2007, les actifs et passifs rattachés à ce concept s'élèvent environ à 285 millions (Notes 7, 13 et 16) et 199 millions d'euros (Note 16), approximativement et respectivement (139 millions et 97 millions au 31 décembre 2006).

2006 (Milliers d'euros)

Segmentation Primaire (Unités d'Activité)	Ferroviaire	Pièces et composants	Général	Total
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES:				
Ventes externes	763.269	42.458	—	805.727
Ventes entre segments	—	16.372	—	16.372
Éliminations entre segments	(16.372)	—	—	(16.372)
Total ventes	746.897	58.830	—	805.727
RÉSULTATS:				
Résultats du segment	44.526	2.156	(3.820)	42.862
Participations aux gains nets de sociétés associées	—	—	298	298
Résultat financier	—	—	(1.273)	(1.273)
Bénéfices ou pertes issus de la cession d'actifs non courants	—	—	633	633
Bénéfice avant impôts	44.526	2.156	(4.162)	42.520
Impôt sur les bénéfices	—	—	(7.869)	(7.869)
Bénéfice net de l'exercice	44.526	2.156	(12.031)	34.651
Résultat attribué à des intérêts minoritaires	—	—	(12)	(12)
Résultat attribué à la Société mère	44.526	2.156	(12.043)	34.639
ACTIFS				
Autres actifs incorporels	101.154	135	—	101.289
Immobilisations corporelles	132.620	18.070	4.919	155.609
Stocks	22.441	28.452	—	50.893
Créances commerciales et autres comptes à recouvrer	388.407	9.528	4.243	402.178
Autres actifs non courants	—	—	48.620	48.620
Autres actifs courants	—	—	298.015	298.015
Total Actifs	644.622	56.185	355.797	1.056.604
PASSIFS:				
Bénéfice	44.526	2.156	(12.043)	34.639
Dettes commerciales	457.361	11.042	5.446	473.849
Provisions pour opérations d'exploitation	75.488	793	6.029	82.310
Autres passifs financiers non courants	79.890	—	—	79.890
Autres passifs financiers courants	18.722	—	—	18.722
Patrimoine net (sans le bénéfice de l'année)	—	—	191.392	191.392
Autres passifs non courants	96.709	—	29.789	126.498
Autres passifs courants	—	—	49.304	49.304
Total Passif	772.696	13.991	269.917	1.056.604

Les actifs et passifs d'usage général ainsi que les résultats générés par eux n'ont pas fait l'objet d'assignation au reste des segments. De même, les postes de conciliation qui surgissent de la comparaison du résultat de l'intégration des états financiers des différents segments d'activité (dressés selon des critères de gestion), avec les états financiers consolidés du groupe CAF n'ont pas fait non plus l'objet d'une assignation.

Segmentation secondaire

La segmentation secondaire a été réalisée par segments géographiques:

- National
- Extérieur

L'information relative aux segments secondaires est la suivante:

a) La distribution des ventes par segments géographiques au 31 décembre 2007 et 2006 est la suivante (en milliers d'euros):

Zone géographique	2007	%	2006	%
Marché National	562.987	64,38	561.607	69,70
Marché Extérieur (*)	311.487	35,62	244.120	30,30
Total	874.474	100,00	805.727	100,00

(*) La plupart des ventes du marché extérieur sont réalisées par la Société mère sise en Espagne.

b) La distribution des investissements nets en immobilisations corporelles par segments géographiques au 31 décembre 2007 et 2006 est la suivante (en euros):

Zone géographique	2007	2006
National	167.548.448	150.619.912
Extérieur	4.374.549	4.985.662
Total	171.922.997	155.609.574

Par ailleurs, outre ce qui a été indiqué dans le tableau ci-dessus, le Groupe a investi dans les infrastructures nécessaires pour assurer la prestation de services de la concession de Mexico. Ces actifs, conformément aux normes applicables, sont enregistrés au poste "Autres actifs incorporels - Concessions Administratives" (Note 7). La totalité de ces investissements a été réalisée au Mexique.

7. Autres actifs incorporels

Le mouvement enregistré durant les exercices clos les 31 décembre 2007 et 2006 sur les différents comptes du poste d'autres actifs incorporels et leurs amortissements cumulés correspondants a été le suivant:

	Euros				
	Concessions administratives	Charges de développement	Applications informatiques	Autres	Total
Solde au 01.01.05					
Coût	—	23.157.806	9.485.935	29.713	32.673.454
Amortissement cumulé	—	(11.771.913)	(8.250.315)	(18.696)	(20.040.924)
Net	—	11.385.893	1.235.620	11.017	12.632.530
Coût					
Incorporations au périmètre (Note 2.f) (*)	—	—	4.076	—	4.076
Entrées (*)	97.126.140	1.348.867	117.619	—	98.592.626
Transferts aux stocks (Note 11)	—	(5.540.760)	—	—	(5.540.760)
Sorties, éliminations ou réductions (*)	—	(214.801)	(41.992)	(29.713)	(286.506)
Solde coût 31.12.06	97.126.140	18.751.112	9.565.638	—	125.442.890
Incorporations au périmètre (Note 2.f) (*)	—	—	141	48.478	48.619
Entrées (*)	97.757.537	803.955	649.334	—	99.210.826
Transferts aux stocks (Note 11)	—	(1.389.795)	—	—	(1.389.795)
Sorties, éliminations ou réductions (*)	—	—	(168.921)	—	(168.921)
Solde coût 31.12.07	194.883.677	18.165.272	10.046.192	48.478	223.143.619
Amortissement cumulé					
Incorporations au périmètre (Note 2.f) (*)	—	—	—	—	—
Entrées ou dotations (*)	—	(3.455.011)	(718.760)	(4.874)	(4.178.645)
Sorties, éliminations ou réductions (*)	—	—	41.992	23.570	65.562
Solde amortissement cumulé 31.12.06	—	(15.226.924)	(8.927.083)	—	(24.154.007)
Incorporations au périmètre (Note 2.f) (*)	—	—	—	—	—
Entrées ou dotations (*)	—	(1.273.898)	(837.817)	—	(2.111.715)
Transferts	—	509.006	—	—	509.006
Sorties, éliminations ou réductions (*)	—	—	168.920	—	168.920
Solde amortissement cumulé 31.12.07	—	(15.991.816)	(9.595.980)	—	(25.587.796)
Net 31.12.06	97.126.140	3.524.188	638.555	—	101.288.883
Net 31.12.07	194.883.677	2.173.456	450.212	48.478	197.555.823

(*) Y compris l'effet pour conversion du taux de change.

Selon ce qui est décrit à la Note 3.a, le Groupe a procédé en 2007 et 2006 au transfert de 881.000 et 1.363.000 euros des charges de développement activées pour projet à un contrat obtenu qui incorpore la technologie développée (Note 11).

Les additions de l'exercice enregistrées comme des Concessions administratives correspondent au coût engagé dans les actifs nécessaires pour l'exploitation de la Concession au Mexique, d'un montant de 137.454.000 euros (119.554.000 euros en 2006), nettes des subventions reçues, d'un montant de 39.696.000 euros (22.418.000 euros en 2006). Au 31 décembre 2007, cette concession n'était pas en exploitation, on espère que son démarrage se produira durant l'exercice 2008 puisqu'à la clôture de l'exercice le pourcentage exécuté représentait environ 80%.

Le 4 décembre 2003 et le 24 juin 2005, le Secrétariat aux Communications et aux Transports (SCT) de Mexico a signé des conventions spécifiques de coordination avec le Gouvernement de l'état du Mexique pour la réalisation du Chemin de Fer Suburbain de la zone métropolitaine de la Vallée de Mexico.

Le 12 juillet 2005 a été publié au Journal Officiel de la Fédération la convocation et les bases générales pour participer à la licitation publique pour l'octroi d'une concession de prestation de service public de transport ferroviaire de voyageurs dans la modalité de suburbain régulier sur le trajet Cuautitlán-Buenavista, dans l'État de Mexico et la ville de Mexico, District Fédéral, ainsi que pour l'usage et l'exploitation de biens immobiliers du domaine public de la Fédération, qui a inclus les permis pour prêter les services auxiliaires requis. Postérieurement ont été émises les modifications du 20 juillet 2005 et du 23 août 2005, qui ont été notifiées aux participants.

Le 25 août 2005, la SCT a accordé le titre de la concession à la société dépendante Ferrocarriles Suburbanos, S.A. de C.V.

Les conditions générales de la concession sont les suivantes:

- La concession sera en vigueur pour une période de trente ans à partir de la signature du contrat de concession, après quoi les actifs de la concessionnaire seront reversés au concédant. Les périodes pendant lesquelles se produira un fait non imputable au Concessionnaire, causant un retard dans le démarrage ou la suspension de la prestation du service de transport, n'entrera pas dans le calcul de la validité de la concession. Le Concessionnaire pourra demander la prorogation de la validité de la concession.
- Le Concessionnaire aura le droit à ce que lui soient accordés des droits de passage obligatoire pour prêter le Service de Transport sur la Voie Générale de Communication Ferroviaire du Nord-ouest, sur les sections de Cuautitlán-Buenavista et Cuautitlán-Huehuetoca.

Le Concessionnaire devra construire des ouvrages ferroviaires, et assurer tous les travaux de construction, reconstruction et adaptation et la fourniture et l'installation de tous les matériels, équipements et sous-systèmes ferroviaires requis pour la mise en service du Chemin de Fer Suburbain, sauf les ouvrages de routes et urbains, qui seront à la charge de la SCT, en coordination avec les autorités des gouvernements de l'État du Mexique et du District Fédéral.

Les Administrateurs de la Société mère, s'en remettant à des études confiées à des tiers, considèrent que l'activité future de la concession permettra de récupérer le coût net des actifs qui y auront été employés.

Les termes détaillés du titre de concession sont repris dans les bases générales de la licitation.

8. Immobilisations corporelles

Le mouvement enregistré durant les exercices clos le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2006 sur les différents comptes du poste des immobilisations corporelles et leurs amortissements cumulés a été le suivant:

Euros						
	Terrains et constructions	Installations techniques et machines	Autres installations, outillage et mobilier	Autres immobilisations	Avances et en cours	Total
Solde au 31.12.05:						
Coût	143.453.872	140.753.184	10.345.775	14.581.438	—	309.134.269
Amortissement cumulé	(47.063.155)	(98.727.609)	(6.630.999)	(10.303.813)	—	(162.725.576)
Net	96.390.717	42.025.575	3.714.776	4.277.625	—	146.408.693
Coût ou valeur de marché						
Incorporations au périmètre (Note 2.f) (*)	—	20.640	—	3.687	2.528.361	2.552.688
Entrées (*)	4.780.149	13.652.083	626.216	1.253.967	60.585	20.373.000
Sorties, éliminations ou réductions (*)	(737.783)	(9.635.961)	(88.245)	(168.777)	—	(10.630.766)
Solde 31.12.06	147.496.238	144.789.946	10.883.746	15.670.315	2.588.946	321.429.191
Incorporations au périmètre (Note 2.f) (*)	290.000	—	13.043	4.486	—	307.529
Entrées (*)	6.442.276	19.597.298	1.068.023	1.433.627	2.781.362	31.322.586
Transferts	4.012.848	(1.087.637)	79.122	59.550	(4.034.111)	(970.228)
Sorties, éliminations ou réductions (*)	(466.745)	(256.754)	(2.423.968)	(206.961)	(4.974)	(3.359.402)
Solde 31.12.07	157.774.617	163.042.853	9.619.966	16.961.017	1.331.223	348.729.676
Amortissement cumulé:						
Entrées ou dotations (*)	(2.649.161)	(8.103.848)	(713.230)	(1.552.259)	—	(13.018.498)
Sorties, éliminations ou réductions (*)	166.466	9.558.567	77.404	122.020	—	9.924.457
Solde amortissement cumulé 31.12.06	(49.545.850)	(97.272.890)	(7.266.825)	(11.734.052)	—	(165.819.617)
Incorporations au périmètre (Note 2.f) (*)	(10.207)	—	—	—	—	(10.207)
Entrées ou dotations (*)	(3.549.675)	(8.762.908)	(733.219)	(1.458.588)	—	(14.504.390)
Transferts	(48.764)	911.699	(19.329)	21.306	—	864.912
Sorties, éliminations ou réductions (*)	—	417.522	2.082.747	162.354	—	2.662.623
Solde amortissement cumulé 31.12.07	(53.154.496)	(104.706.577)	(5.936.626)	(13.008.980)	—	(176.806.679)
Net 31.12.06	97.950.388	47.517.056	3.616.921	3.936.263	2.588.946	155.609.574
Net 31.12.07	104.620.121	58.336.276	3.683.340	3.952.037	1.331.223	171.922.997

(*) Y compris l'effet pour conversion du taux de change.

Durant les exercices 2007 et 2006, le Groupe a réalisé des investissements dans ses usines dans le but d'augmenter et améliorer leur capacité productive.

Le Groupe a réalisé durant les exercices 2007 et 2006 une étude exhaustive des immobilisations et en a éliminé des éléments totalement amortis et hors d'usage, pour un montant de 2.657.000 et 6.236.000 euros de coût brut respectivement.

L'effet des actualisations d'immobilisations selon la "Norma Foral" 11/1996 et le "Decreto Foral" 13/1991 dans les dotations annuelles à l'amortissement enregistrées dans les exercices 2007 et antérieurs est de 275.000 et 4.103.000 euros, respectivement et approximativement.

Au 31 décembre 2007 et 2006, le Groupe avait des engagements fermes d'achat d'investissement pour un montant de 10.185.000 et 6.783.000 euros, environ.

Les sociétés consolidées suivent le critère de prendre des polices d'assurance pour bien couvrir leurs éléments d'immobilisations. Au 31 décembre 2007 et 2006 les polices d'assurance contractées couvraient la valeur nette comptable des immobilisations à cette date.

Le coût brut des actifs totalement amortis et en usage, au 31 décembre 2007 et 2006, s'élevaient à 123.776.000 et 118.543.000 euros, environ.

Le Groupe déduit de la valeur comptable de l'actif le montant des subventions de capital reçues pour son acquisition. Le montant net en attente d'amortissement des subventions reçues s'élève à 4.979.000 euros au 31 décembre 2007 (4.557.000 euros au 31 décembre 2006). Le montant porté aux résultats dans l'exercice 2007 s'élève à 1.496.000 euros (965.000 euros en 2006) et est enregistré au poste de "Dotation à l'amortissement" du compte de résultats consolidé ci-joint.

Pertes pour détérioration

Les Administrateurs du Groupe considèrent qu'il n'y a pas d'indices sur la détérioration des différents actifs du Groupe au 31 décembre 2007, ce pourquoi il n'a été procédé à aucun assainissement à cette date (au 31 décembre 2006 il n'y avait pas non plus d'indices de détérioration dans les actifs).

9. Investissements comptabilisés par la méthode de la participation et actifs financiers non courants

Le mouvement enregistré durant les exercices clos le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2006 sur les différents comptes des rubriques "Investissements comptabilisés par la méthode de la participation" et "Actifs financiers non courants", a été le suivant:

	Euros								Total
	Investissements dans des associées	Portefeuille de valeurs		Autres investissements financiers		Instrument financier (Note 17)	Prêts et comptes à recouvrer		
	Coût	Coût amorti	Provision	Coût amorti	Provision	Valeur de marché	Coût Amorti	Provision	
Solde au 31.12.05	728.812	11.661.425	(709.705)	16.232.865	(5.029.113)	(1.390.035)	9.190.926	(2.251.594)	28.433.581
Incorporations au périmètre (Note 2.f) (*)	—	3.180.560	—	—	—	—	—	—	3.180.560
Entrées ou dotations (*)	106.226	—	(11.600)	448.614	(2.794.000)	—	13.164.006	—	10.913.246
Sorties, éliminations ou réductions (*)	—	—	—	—	602.797	—	(6.855.426)	44.586	(6.208.043)
Transferts et annulations	—	—	—	(2.631.319)	—	1.390.035	111.549	—	(1.129.735)
Solde au 31.12.06	835.038	14.841.985	(721.305)	14.050.160	(7.220.316)	—	15.611.055	(2.207.008)	35.189.609
Incorporations au périmètre (Note 2.f) (*)	1.050.000	3.110.072	—	—	—	—	—	—	4.160.072
Entrées ou dotations (*)	179.407	—	—	717.500	—	368.147	7.683.093	(168.883)	8.779.264
Sorties, éliminations ou réductions (*)	—	—	—	—	—	—	(9.133.517)	—	(9.133.517)
Transferts et annulations	—	—	—	(3.063.086)	1.954.474	—	—	—	(1.108.612)
Solde au 31.12.07	2.064.445	17.952.057	(721.305)	11.704.574	(5.265.842)	368.147	14.160.631	(2.375.891)	37.886.816

(*) Y compris l'effet pour conversion du taux de change.

a) Participations dans des sociétés associées

L'information importante des participations dans des sociétés associées, évaluées par la méthode de la participation, est donnée ci-après (en euros):

Nom	Siège social	Activité et objet social	Fraction de capital		Investissements dans des associées	Données financières de base (1)			Chiffre d'affaires	Audit
			Directe	Indirecte		Capital	Réserves et résultats cumulé	Résultat 2007		
Compañía de Vagones del Sur, S.A.	Jaén (Espagne)	Fabrication de wagons de charge	—	35% (2)	1.050.467	3.010.000	—	1.335	—	Non obligée
Sab Ibérica, S.A.	Madrid (Espagne)	Vente d'équipements de freins pour les chemins de fer	24,5%	—	536.988	84.140	839.436	1.268.212	13.657.108	Deloitte
Lander Simulation and Training Solutions, S.A.	Guipuzcoa (Espagne)	Étude et fabrication de simulateurs	—	40% (3)	378.980	150.250	609.175	188.026	1.611.746	SM Auditores
Asirys Vision Technologies, S.A.	Guipuzcoa (Espagne)	Étude et fabrication de systèmes de fabrication automatiques	—	26% (3)	98.010	209.090	165.258	2.610	279.600	SM Auditores

(1) Après ajustements et homogénéisations de consolidation (en euros).

(2) À travers CAF Santana, S.A.

(3) À travers CAF I+D, S.L.

	Euros	
	2007	2006
Solde initial	835.038	728.812
Bénéfices de Sociétés	412.570	106.226
Dividendes	(233.163)	-
Variation dans le périmètre	1.050.000	-
Solde final	2.064.445	835.038

b) Portefeuille de valeurs non courant

À ce poste sont incluses les participations directes et indirectes de 5%, 7,6%, 15%, 20%, 10%, 5% et 5,2% dans les sociétés "Alquiler de Trenes A.I.E.," "Metro de Sevilla, Sociedad Concesionaria de la Junta de Andalucía, S.A.," "Arrendadora de Equipamientos Ferroviarios, S.A.," "Dano-Rail, S.Coop," "Ferromovil 3000, S.L.," "Alquiler de Metros A.I.E." et "Plan Azul 07, S.L." respectivement, toutes définies comme des actifs disponibles pour la vente.

Par suite d'un contrat de financement souscrit le 16 février 2006 entre Metro de Sevilla, Sociedad Concesionaria de la Junta de Andalucía, S.A. et un établissement bancaire, au 31 décembre 2007, ces actions sont nanties.

Durant l'exercice 2006, 10% de la société "Ferromovil 3000, S.L." à été acquise auprès d'un tiers pour un montant de 3.180.000 euros. L'objet social de cette société est principalement l'acquisition et la commercialisation de véhicules ferroviaires. Au 31 décembre 2007, il reste à déboursier 333.000 euros qui ont été enregistrés au poste "Autres passifs courants" du bilan de situation consolidé au 31 décembre 2007.

Durant l'exercice 2005 a été constituée la Société "Trenes en Arrendamiento, A.I.E.;" propriété de CAF, S.A., à 95%, et propriété de Inversiones en Concesiones Ferroviarias, S.A., à 5%, au capital social de 10 millions d'euros. Cette société a été ensuite transformée en société anonyme sous le nom de "Arrendadora de Equipamientos Ferroviarios, S.A.," et 85% des actions et de leurs droits de vote correspondants (80% appartenant auparavant à CAF, S.A. et 5% à Inversiones en Concesiones Ferroviarias, S.A.) ont ensuite été cédées, sans bénéfice ni perte comptable. Par la suite, durant l'exercice, il a été procédé à l'augmentation de son capital social de 2 millions d'euros, à laquelle ont répondu ses actionnaires proportionnellement à leur part du capital social. L'activité de cette société est la location d'exploitation de véhicules produits par le Groupe à un tiers. Au 31 décembre 2006, il y avait en attente de déboursement un montant de 1.065.000 euros qui a été versé dans l'exercice 2007.

D'autres part, durant l'exercice 2007, le Groupe, à travers la société dépendante "Inversiones en Concesiones Ferroviarias, S.L." a participé à une augmentation de capital de la société "Metro de Sevilla, Sociedad Concesionaria de la Junta de Andalucía, S.A." pour un montant de 1.449.000 euros, ayant déboursé dans cette opération le même pourcentage que ce qu'elle y possédait déjà, soit 7,6%.

Par ailleurs, durant l'exercice 2007, le Groupe, à travers la société dépendante Inversiones en Concesiones Ferroviarias, S.A., participe dans une nouvelle société "Plan Azul 07, S.A." avec 5,2% après avoir apporté 5,2% de son capital. L'apport avec une prime s'élève à 1.381.000 euros, totalement déboursés au 31 décembre 2007.

Tous les investissements ont été évalués au coût d'acquisition, leur valeur de marché ne pouvant être mesurée de manière fiable (Note 3.d).

c) Autres investissements financiers

Aux postes "Investissements financiers temporaires" et "Autres investissements financiers non courants" sont incluses, entre autres, les participations que possède la Société mère dans le "Plan de Participations," définies comme un investissement à maintenir jusqu'à son échéance.

Durant l'exercice 2005 la Société mère a acquis et enregistré à ce poste, pour un montant de 14.273.000 euros, un nouvel actif instrumenté en une série de "Droits" qui configurent un Plan de Participation en actions de CAF. Ces "Droits" ont été acquis à Cartera Social, S.A. (Note 14), société dans laquelle participent des travailleurs de CAF représentés fiduciairement par 8 travailleurs ou anciens travailleurs de la Société mère, et dont l'objet social est de favoriser l'accès des travailleurs à contrat fixe au capital social de CAF. Cartera Social, S.A. est l'unique propriétaire de ces actions, et jouit pleinement de tous les droits politiques et économiques qui lui correspondent. Par conséquent, CAF n'a aucun droit ni obligation ni risques sur les bénéfices et les pertes économiques qui pourraient se produire dans Cartera Social, S.A.. La Société mère a l'engagement de vendre, et les travailleurs celui d'acquiescer ces "Droits" en 84 échéances mensuelles similaires. Les actions mentionnées seront propriété de Cartera Social, S.A. jusqu'à l'exercice du "Droit," lequel ne peut s'effectuer avant l'arrêt de la relation de travail. Durant cette période, Cartera Social, S.A. financera la propriété des actions essentiellement avec le montant payé par CAF pour l'achat des droits mentionnés.

Étant donné que la Société mère a acheté les "Droits" en question à un prix qui, net de bonifications pour vente à ses travailleurs et pour l'apport de Cartera Social (basé sur un % du coût du droit ou du dividende à toucher pendant la durée du plan), est supérieur au prix de vente à ces derniers, ce Plan produira une perte qui s'étendra sur la période mentionnée de 7 ans. Toutefois, CAF a l'option de résilier unilatéralement cet engagement tant avec Cartera Social, S.A. qu'avec ses travailleurs, auquel cas CAF aura le droit au remboursement proportionnel du montant de "Droits" acquis par elle et non vendus à ses travailleurs, au même coût original et, par conséquent, sans aucun coût additionnel pour elle. Les Administrateurs de CAF se sont engagés à ne pas résilier unilatéralement l'engagement acquis durant les 5 prochaines années, c'est-à-dire jusqu'à la fin du Plan.

Suite à cet engagement, au 31 décembre 2007, pour adapter le coût des droits acquis à leur valeur nette de récupération, la Société mère a enregistré une provision de 6.620.000 euros. Au 31 décembre 2007, la part de cet actif qu'il est prévu de vendre avant le délai d'un an, avec sa provision correspondante, a été enregistrée au poste "Investissements Financiers Temporaires" du bilan de situation consolidé à cette date ci-joint (Note 13). Durant

l'exercice 2007 ont été vendus des droits dont la valeur de coût et la provision s'élevaient à 2.637.000 et 1.079.000 euros, approximativement et respectivement (2.631.000 et 603.000 euros, approximativement et respectivement, durant l'exercice 2006) (Note 13).

À la fin de l'exercice 2007, les Administrateurs de la Société mère ont décidé de constituer un nouveau Plan dans des conditions similaires à celles des plans antérieurs, en convenant également de ne pas les résilier unilatéralement dans les 7 prochaines années. Ce nouveau plan comporte 171.747 droits. Le coût pour le Groupe, après déduction de l'apport des travailleurs et celui de Cartera Social, à travers le paiement de droit de renonciation, s'élève à 26.841.000 euros qui ont été enregistrés au débit et au crédit des postes "Autres charges d'Exploitation" et "Passif non courant - Autres passifs financiers à long terme" du bilan de situation consolidé et du compte de résultats consolidé ci-joints. Le 4 janvier 2008 Cartera Social, S.A. a acquis 171.747 actions de la Société mère, qui représentent 5,01% du capital social et qui supportent les droits antérieurement cités.

d) Instruments financiers

À ce poste est incluse la valeur de marché des contrats d'assurance de taux de change avec une échéance à long terme (Note 17).

e) Prêts et comptes à recouvrer

Le Groupe CAF inclut à ce poste des comptes à recouvrer avec les Administrations Publiques à titre de crédits fiscaux activés (Notes 3.m et 19), autres impôts à long terme débiteurs et garantis remises à long terme, principalement. Ces comptes à recouvrer sont enregistrés à leur coût amorti. La valeur raisonnable de ces actifs coïncide essentiellement avec leur coût amortie.

10. Soldes et opérations avec des parties rattachées

Le détail des transactions réalisées avec des sociétés associées et avec d'autres, qui sont des parties rattachées et qui n'ont pas été éliminées dans le processus de consolidation (Note 2.f), est le suivant:

Société	Euros					
	2007			2006		
	Services prêtés ou ventes	Services reçus ou achats	Dividendes reçus	Services prêtés ou ventes	Services reçus ou achats	Dividendes reçus
Sab Ibérica, S.A.	42.141	7.455.284	233.163	104.547	4.640.873	224.763
Sous-groupe CAF I+D	—	—	—	—	83.578	—
Alquiler de Trenes, A.I.E.	—	—	—	92.305.675	—	—
Metro de Sevilla, Sociedad Concesionaria de la Junta de Andalucía, S.A.	4.038.650	—	—	12.092.018	—	—

Comme résultat des opérations du présent exercice, de celles d'années antérieures et des avances accordées, les soldes que le Groupe avait avec les sociétés en participation non consolidées par intégration globale au 31 décembre 2007 et 2006, étaient les suivants (Note 2.f):

Société	Euros			
	31.12.07		31.12.06	
	Comptes à recouvrer	Comptes à payer	Comptes à recouvrer	Comptes à payer
Sab Ibérica, S.A.	13.741	635.477	360.144	687.114
Sous-groupe CAF I+D	—	176.106	—	83.578
Metro de Sevilla, Sociedad Concesionaria de la Junta de Andalucía, S.A.	—	—	629.317	—
Alquiler de Trenes, A.I.E.	—	—	889.372	—
Autres	(44.901)	327.887	—	169.187
	(31.160)	1.139.470	1.878.833	939.879

11. Stocks et contrats de construction

La composition des stocks au 31 décembre 2007 et 2006 est la suivante:

	Euros	
	31.12.07	31.12.06
Matières premières et autres approvisionnements (Note 21)	95.546.914	65.493.867
Produits en cours, finis et semi-finis (Note 3.j)	620.016.587	424.155.360
Produits et travaux en cours dont les coûts liquidés ne dépassent pas le coût engagé	(724.888.423)	(458.252.504)
Avances aux fournisseurs	28.254.377	19.496.458
	18.929.455	50.893.181

Les "Produits et travaux en cours dont les coûts liquidés ne dépassent pas le coût engagé" correspondent à la liquidation des coûts, provisions incluses, en fonction du degré d'avancement effectif réalisé (Notes 3.f et 12).

Le Groupe déduit de la valeur comptable de la ligne de "Produits en cours, finis et semi-finis" le montant des subventions reçues pour leur acquisition. Le montant net en attente d'amortissement des subventions reçues s'élève à 3.776.000 et 3.369.000 euros au 31 décembre 2007 (Note 15) et au 31 décembre 2006, respectivement. Le montant porté aux résultats de subventions d'exploitation et de capital dans les exercices 2007 et 2006 s'élève à 2.216.000 et 1.672.000 euros, respectivement, et il est enregistré au poste de "Variation des stocks de produits finis et en cours de fabrication" du compte de résultats consolidé ci-joint.

L'information relative aux contrats de construction du Groupe CAF est détaillée à la Note 7 de segmentation dans le segment "ferroviaire", et suppose 95,67% du montant de ses ventes.

Au 31 décembre 2007, le Groupe avait des engagements fermes d'achat de matières premières pour un montant de 791.397.000 euros, environ (Note 26) (684.821.000 euros al 31 décembre 2006).

Les sociétés consolidées suivent le critère de prendre des polices d'assurance pour couvrir convenablement leurs stocks. Au 31 décembre de 2007 et 2006 les polices d'assurance contractées couvraient la valeur nette comptable des stocks à cette date.

12. Créances commerciales et autres comptes à recouvrer

La composition du poste créances commerciales et autres comptes à recouvrer au 31 décembre 2007 et 2006 est la suivante:

	Euros	
	31.12.07	31.12.06
Clients en monnaies de l'environnement euro	288.252.460	279.692.920
Clients en monnaie étrangère (Note 3.h)	46.423.701	123.584.387
Provisions pour détérioration (Note 3.d)	(272.814)	(1.153.554)
	334.403.347	402.123.753

Ces soldes à recouvrer ont été générés, principalement, par suite de la reconnaissance du degré d'avancement selon ce qui est décrit à la Note 3.f. Une part de ces soldes (environ 29%) est facturée à des clients, les principaux dans l'environnement euro (37% en 2006). Au 31 décembre 2007 les principaux soldes étaient avec RENFE, avec Banco Español de Crédito et avec Société des Transports pour 63.708.000, 17.438.000 et 11.383 euros. Parmi les comptes à recouvrer en monnaie étrangère, sont inclus, principalement, des comptes à recouvrer pour les travaux de Metro México et Companhia Paulista de Trens pour l'équivalent à 5.328.000 et 2.580.000 euros, respectivement. Au 31 décembre 2006 les principaux soldes étaient avec RENFE, Atac, Spa et Il Comune di Roma, pour 42.680.000, 33.249.000 et 13.759.000 euros, et en monnaie étrangère pour les travaux d'Enterprise Metro d'Alger et Sacramento Regional Transit pour 30.026.000 et 2.330.000 euros, respectivement.

13. Investissements financiers temporaires

Au 31 décembre 2007 et 2006 le détail de ce poste est le suivant:

	Euros	
	31.12.07	31.12.06
Impositions bancaires à terme	333.817.976	210.810.433
Dépôts bancaires en devises	633.638	6.316.710
Autres dépôts (Note 16)	112.503.856	41.878.603
Autres	1.637	1.917
Droits du Plan de Participation (Note 9)	2.681.986	2.539.615
Provision (Note 9)	(1.354.154)	(478.464)
	448.284.939	261.068.814

Le solde enregistré à "Autres dépôts" correspond au solde non utilisé du financement reçu pour le Projet du Chemin de Fer Suburbain (Note 16). Ce montant non utilisé est maintenu au Fideicomiso Maestro Ferrocarril Suburbano comme liquide restreint et assignable, uniquement, aux investissements à réaliser dans ce projet (Note 7).

14. Patrimoine net

a) Capital social de la Société mère

Au 31 décembre 2007 et 2006, le capital social de la Société mère était représenté par 3.428.075 actions d'une valeur nominale de 3,01 euros chacune, représentées par des annotations au compte, totalement souscrites et libérées, toutes cotées en Bourse.

Les Sociétés ou entités actionnaires possédant au 31 décembre 2007 plus de 3% du capital social de la Société mère sont:

	% Participation
Cartera Social, S.A. (Notes 9 et 13) (*)	24,55%
Gipuzkoa Donostia Kutxa	11,00%
Bilbao Bizkaia Kutxa	10,82%
Bestinver Gestion, S.A., S.G.I.I.C.	9,96%
BNP Paribas Securities Services	5,47%
Caja Vital	3,02%

(*) Les actionnaires de cette société sont ou ont été travailleurs de la Société mère (Note 9)

Le Groupe a enregistré au 31 décembre 2007 un solde positif de 5.408.000 euros.

Le 7 juin 2003, l'Assemblée Générale des Actionnaires a approuvé d'habiliter le Conseil d'Administration de la Société mère, pour qu'il puisse augmenter le capital social jusqu'à un montant de 5.129.253 euros sur une période de 5 ans, en une ou plusieurs fois, en respectant le droit préférentiel de souscription. Cette faculté n'a pas été exercée jusqu'à présent. De même, le 2 juin 2007, l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires a habilité le Conseil d'Administration pour l'acquisition d'actions propres dans un délai de dix-huit mois à partir de cette date. À la date de formulation des présents comptes annuels consolidés cette acquisition n'a pas eu lieu.

b) Prime d'émission

Le Texte Remanié de la Loi des Sociétés Anonymes permet expressément l'utilisation du solde de la prime d'émission pour augmenter le capital et n'établit aucune restriction spécifique quant à la disponibilité de ce solde.

c) Réserve de revalorisation

Le mouvement produit dans cette réserve durant les exercices 2007 et 2006 est le suivant:

	Milliers d'euros				
	31.12.05	Variation dans la valeur de marché	31.12.06	Variation dans le taux fiscaux (Note 18)	31.12.07
Revalorisation d'actifs corporels:	28.517	(42)	28.475	1.943	30.418
Terrains					
Actualisation Loi 9/1983	7.954	-	7.954	-	7.954
Actualisation "Decreto Foral" 13/1991	11.379	-	11.379	-	11.379
Actualisation "Norma Foral" 11/1996	8.701	-	8.701	-	8.701
	56.551	(42)	56.509	1.943	58.452

Actualisation Loi 9/1983 et "Decreto Foral" 13/1991

Conformément aux normes en vigueur le solde de ces comptes est de libre disposition.

Actualisation Norme Foral 11/1996

Ce solde peut être destiné à éliminer les résultats comptables négatifs, à augmenter le capital social ou aux réserves non distribuables, quant au solde du compte en attente d'application. Si l'on disposait de ce solde de ce compte d'une manière différente de celle prévue dans la "Norma Foral" 11/1996, ce solde serait alors soumis à l'impôt.

d) Réserve légale

Conformément au Texte Remanié de la Loi des Sociétés Anonymes, un montant égal à 10% du bénéfice de l'exercice doit être destiné à la réserve légale jusqu'à ce que celle-ci atteigne au moins 20% du capital social. La réserve légale pourra être utilisée pour augmenter le capital dans la part de son solde qui dépasse 10% du capital après augmentation. Sauf pour la finalité indiquée antérieurement, et tant qu'elle ne dépassera pas 20% du capital social, cette réserve ne pourra être destinée qu'à compenser des pertes et à condition qu'il n'y ait pas d'autres réserves disponibles suffisantes pour cela.

e) Réserves et résultats dans des sociétés consolidées par intégration globale et par la méthode de la participation

Le détail par sociétés selon leur apport aux réserves de ce poste du bilan de situation consolidé au 31 décembre 2007 et 2006 et au résultat consolidé 2007 et 2006 est le suivant:

	Euros			
	2007		2006	
	Réserves	Résultats	Réserves	Résultats
CAF, S.A.	129.759.698	81.504.610	99.997.462	32.500.817
Trenes de Navarra, S.A.U.	(127.588)	18.045	—	(107.173)
Construcciones Ferroviarias de Madrid, S.L.	(649.136)	69.083	(35.951)	(399.061)
Construcciones Ferroviarias CAF-Santana, S.A.	(206.609)	142.066	(241.980)	50.196
CAF USA, Inc.	1.237.976	625.838	792.958	436.857
CAF México, S.A. de C.V.	2.644.211	(93.553)	2.400.239	157.975
CAF Brasil Ind. E C., S.A.	(329.723)	1.166.188	897.980	672.699
CAF Argentina, S.A.	280.921	279.193	108.370	268.985
CAF Irlanda, Ltda.	300.365	157.794	142.455	157.911
CAF Italia, S.R.L.	24.136	97.814	(4.384)	19.303
Sous-groupe CAF I+D	1.528.747	2.753.587	1.032.980	479.165
Sous-groupe Sermanfer	785.391	424.692	465.612	319.780
Inversiones en Concesiones Ferroviarias, S.A.	30.269	1.365.558	215.915	(1.543)
Urbanización Parque Romareda, S.A.U.	65.478	3.884	53.570	11.908
Ferrocarriles Suburbanos, S.A. de C.V.	554.671	(1.371.927)	(123.751)	31.096
Constructora de Sistemas Ferroviarios, S.L.	58.695	6.687	(9.262)	68.382
Constructora Mex. del Fer. Sub., S.A. de C.V.	(262.211)	125.252	—	(250.405)
Nuevas Estrategias de Mantenimiento, S.L.	—	161.337	—	—
Lets Ingenieros, S.L.	—	(1.402)	—	—
Actren, S.A.	—	(49.715)	—	—
Centro Ensayos y Análisis Cetest, S.L.	—	(8.158)	—	—
Ibaia Energia, S.L.	—	6.861	—	—
Bizkaia Ferroviaria, S.L.	—	(32.840)	—	—
Sempere Componentes, S.L.	—	(28.885)	—	—
Desarrollo Software Miramon 4, S.L.	—	(6.589)	—	—
Sab Ibérica, S.A.	374.611	310.712	366.213	221.806
	136.069.902	87.626.132	106.058.426	34.638.698

f) Réserves restreintes et non disponibles

Sur les comptes annuels individuels des sociétés consolidées il y a des réserves pour un montant total de 41.406.000 et 39.371.000 euros au 31 décembre 2007 et 2006, respectivement et approximativement, correspondant aux concepts de réserve légale, réserve d'actualisation de bilans, réserve pour capital amorti et autres, qui sont considérées restreintes et non disponibles.

Le montant des réserves de libre disposition de la Société mère au 31 décembre 2007 par rapport au solde de charges de développement en attente d'amortissement (Note 7), est tel qu'il n'y a pas de restrictions à la distribution de dividendes.

g) Différences de conversion

Le détail, par sociétés, du poste "Différences de conversion" au 31 décembre 2007 et 2006 est le suivant:

	Euros	
	31.12.07	31.12.06
CAF México, S.A. de C.V.	(470.972)	(127.757)
CAF Brasil Ind. e C., S.A.	1.137.964	641.904
CAF Argentina, S.A.	(332.661)	(103.896)
CAF USA, Inc.	70.471	(11.520)
CAF Irlanda, Ltda.	(36.985)	8.361
Sefemex, S.A. de C.V.	(29.335)	(15.227)
Ferrocarriles Suburbanos S.A. de C.V.	(4.021.142)	3.599.014
Constructora de Mex. del Fer. Sub, S.A. de C.V.	(231.438)	(34.152)
	(3.914.098)	3.956.727

h) Ajustements dans le patrimoine pour évaluation

Le montant enregistré dans cette réserve est celui qui se réfère aux corrections de valeurs des dérivés désignés comme de couverture de flux d'argent de caisse.

i) Intérêts minoritaires

Le mouvement et la composition du poste "Patrimoine net - Intérêts minoritaires" du passif du bilan de situation consolidé ci-joint durant les exercices 2007 et 2006 est le suivant:

	Euros
Solde au 31 décembre 2005	2.658.625
Bénéfices attribuables à des intérêts minoritaires	11.762
Solde au 31 décembre 2006	2.670.387
Bénéfices attribuables à des intérêts minoritaires	674.493
Variation dans le périmètre (Note 2.f)	252.844
Autres	(23.795)
Solde au 31 décembre 2007	3.573.929

j) Gestion du capital

La gestion du capital du Groupe est telle qu'on puisse arriver à une structure financière qui optimise le coût de capital, en maintenant une solide position financière. Cette politique permet de rendre compatible la création de valeur pour l'actionnaire et l'accès aux marchés financiers à un coût compétitif pour couvrir les besoins, tant de refinancement de dette que de financement du plan d'investissements non couverts par la génération de fonds de l'activité.

Les Administrateurs du Groupe CAF considèrent comme indicateurs de l'accomplissement des objectifs fixés que le niveau de levier avec recours à la maison mère soit le plus bas possible. Au 31 décembre 2007 la plupart de l'endettement est directement assignée à des activités comme la concession de Mexico (Notes 3.a et 7). Par niveau de levier on entend le rapport entre le montant de la dette financière nette et le patrimoine net:

	Milliers d'euros	
	31.12.07	31.12.06
Dette financière nette:		
Avances remboursables	67.919	73.017
Dettes avec des établissements de crédit - Passif non courant (Note 16)	161.232	96.709
Dettes avec des établissements de crédit - Passif courant (Note 16)	26.110	270
Investissements Financiers Temporaires (Note 2.c)	(446.957)	(259.007)
Numéraire et autres actifs liquides équivalents	(24.212)	(9.898)
	(215.908)	(98.909)
Patrimoine net:		
De la Société mère	300.913	223.361
Intérêts minoritaires	3.574	2.670
	304.487	226.031

15. Autres passifs financiers non courants

Conformément au Programme d'Encouragement de la Recherche et de la Technologie (PROFIT), le Ministère de la Science et de la Technologie a accordé certaines aides au Groupe pour la réalisation de projets de recherche et développement, dans la période allant de 2007 à 2006, qui sont enregistrées au moment de leur encaissement effectif ou, le cas échéant, quand le coordinateur du projet conjoint les touche. Ces aides ont consisté en:

- Subventions pour faire face partiellement aux charges et coûts de ces projets.
- Avances remboursables consistant en des prêts sans intérêt, qui ont généralement une période initiale de carence de 3 ans et sont amortis sur une période de plus de 10 ans.

Dans la résolution du 28 octobre 2006 du CDTI (BOE du 2 novembre 20056) qui règle la convocation du programme CENIT, il est indiqué que sous la dénomination du programme CENIT est prévue la concession d'aides, sous forme de subventions, visant à financer de grands projets intégrés de recherche industrielle de caractère stratégique, de grande dimension et de grande portée scientifique et technique.

Le 21 mars 2006 le Groupe CAF, leader du Consortium créé avec d'autres sociétés à ce propos, a reçu la Proposition de Résolution Provisoire du CDTI selon laquelle sont accordées des subventions d'un montant total pour le Groupe de 9.605.000 euros (6.734.000 euros correspondant au groupe CAF) pour le développement d'une nouvelle technologie pour les exercices 2006-2009. Chacune des sociétés qui composent le consortium participe dans les différentes phases du projet présenté, avec la sous-traitance correspondante à des centres technologiques. Le Groupe CAF prévoit d'engager des coûts totaux durant la période du programme de 14.451.000 euros, ceux engagés au 31 décembre 2007 s'élevant à 8.804.000 euros (4.298.000 euros au 31 décembre 2006). Au 31 décembre 2007 et 2006 le montant reçu à titre de subvention relative au programme CENIT s'élève à 3.276.000 et 1.375.000 euros, en déduisant ce montant du poste de "Stocks" (Note 11).

Si les investissements en R+D prévus dans ces projets ne sont pas atteints, ces aides devront être remboursées avec un intérêt.

Le mouvement enregistré dans les exercices 2007 et 2006 pour les différents programmes mentionnés, a été:

Euros	
Ministère de la Science et de la Technologie	
Solde au 31.12.05	61.637.037
Additions	1.741.928
Transferts à court terme (Notes 19 et 20)	(5.132.563)
Solde au 31.12.06	58.246.402
Additions	2.698.720
Transferts à court terme (Notes 19 et 20)	(7.766.780)
Solde au 31.12.07	53.178.342

Les comptes à payer à court terme sont détaillés aux Notes 19 et 20.

Dans les projets en collaboration, le coordinateur du projet est le responsable auprès du Ministère de la Science et de la Technologie de la réalisation du projet et c'est lui qui touche le total de l'aide du Ministère. Le Groupe enregistre au poste "Créances commerciales et autres comptes à recouvrer" et "Dettes commerciales et autres comptes à payer" 361.000 et 2.173.000 euros (5.687.000 et 20.592.000 euros, respectivement, au 31 décembre 2006), correspondant aux montants en attente de recouvrement et de paiement avec ces tiers résultant des projets de collaboration.

Au 31 décembre 2007, l'échéance dans les prochaines années est:

Milliers d'euros	
2009	5.948
2010	6.159
2011	6.314
2012	6.141
2013 et autres	28.616
	53.178

Par ailleurs, le Groupe présente au poste "Autres passifs financiers à long terme" au 31 décembre 2007 et 2006, des primes provisionnées pour les apports actuels et en cours à des fonds externes pour obligations légales et contractuelles vis-à-vis de son personnel (Note 3.k) pour un montant de 1.551.000 et 14.471.000 euros, respectivement.

16. Dettes avec des établissements de crédit

La composition de ces postes du bilan de situation consolidé ci-joint est la suivante:

	Euros			
	2007		2006	
	Long terme	Court terme	Long terme	Court terme
Prêts et comptes de crédits avec des établissements financiers	161.231.993	26.031.044	96.709.370	243.137
Intérêts produits en attente d'échéance	—	78.727	—	26.873
Total	161.231.993	26.109.771	96.709.370	270.010

En application de l'IAS 39, les montants des dettes avec des établissements de crédit sont présentés au bilan corrigés par les coûts engagés dans l'ouverture et la concertation des prêts.

Durant l'exercice 2006, la société dépendante Ferrocarriles Suburbanos, S.A. de C.V. (Note 7) a souscrit deux prêts avec Banco Santander, S.A., qui demeurent valables au 31 décembre 2007 et dont les conditions sont les suivantes:

- Crédits TVA d'un montant maximum de 250 millions de pesos mexicains, destinés à financer tout ou une partie de tout paiement de TVA. La durée de ce crédit est établie à 30 mois à partir du 24 juillet 2007. Le taux d'intérêt est fixé au TIIE (Taux d'intérêt interbancaire d'équilibre publié par la Banque du Mexique) +1,25%. Le paiement de chaque disposition est à 90 jours naturels à partir de la date de chacune d'elles. Au 31 décembre 2007 et 2006 les montants mis à disposition par ce crédit s'élèvent à 10.919.000 et 8.362.000 euros (175,542 et 119,114 milliers de pesos mexicains).
- Contrat de financement pour un montant maximum équivalent à 217 millions d'euros (3.414 millions de pesos mexicains) par l'application des taux de change à terme, en payant un taux fixe d'intérêt intercalaire, conformément au contrat de financement. L'amortissement du prêt se produira en 28 versements semestriels à partir du 28 juin 2008. Au 31 décembre 2007 le montant disposé de ce prêt s'élève à 175.125.000 euros (3.139.478.000 pesos mexicains).

La société dépendante continuera de disposer des ressources de ces crédits en fonction des besoins de financement du projet du Chemin de Fer Suburbain (Note 7).

Les crédits incluent certaines clauses restrictives qui limitent l'acquisition de nouveaux prêts bancaires, accorder des garanties, des obligations sur des paiements d'impôts, vendre des actifs fixes neufs, et d'autres actifs non courants, effectuer de remboursements de capital ainsi que maintenir certains ratios financiers dans la société dépendante. Au 31 décembre 2007 et 2006, la société dépendante remplit certaines clauses.

Le montant disposé non utilisé est maintenu au Fideicomiso Maestro del Ferrocarril Suburbano (Note 7) et est présenté comme liquide restreint au poste "Investissements financiers temporaires" du bilan de situation consolidé ci-joint (Note 13).

Ces crédits à long terme incluent certaines clauses restrictives qui limitent pour la société Ferrocarriles Suburbanos S.A. de C.V., entre autres, obtenir de nouveaux prêts bancaires, l'accord de garanties, d'obligations sur paiement d'impôts, vendre des actifs fixes et autres non circulants, effectuer des remboursement de capital, et s'obliger de maintenir certaines conditions financières, parmi lesquelles est incluse celle de la proportion entre passif total et le capital social. Au 31 décembre 2007 et 2006, la société dépendante remplissait toutes ces conditions.

Les deux prêts cités ci-dessus de la société dépendante Ferrocarriles Suburbanos, S.A. de C.V. sont sans recours à ses actionnaires ("project finance"). Le Crédit TVA a comme garantie les remboursements à effectuer par le Trésor Public mexicain de la TVA supportée durant la construction, qui n'est pas compensée par la TVA répercutée puisqu'elle n'existe pas durant cette période. Le financement de 217 millions d'euros comporte une garantie constituée par un fonds contingent pour le service de la dette, de 115 millions de dollars USA, remboursé en argent par le fonds fédéral mexicain FINFRA au fidéicommiss qui contrôle la trésorerie globale de Ferrocarriles Suburbanos, S.A. de C.V.

Les amortissements prévus dans le contrat de ce financement et les crédits de TVA, sont les suivants:

	Milliers d'euros
2009	15.171
2010	15.171
2011	15.171
2012	15.171
Suivants	99.270
	159.954

Outre ce financement, au 31 décembre 2007, les sociétés consolidées avaient diverses lignes de crédit dans différents établissements financiers, essentiellement en euros et qui produisaient des taux d'intérêts de marché, essentiellement référencés à l'EURIBOR+ un différentiel de marché jusqu'à une limite de 175.505.000 euros, aucun montant significatif n'ayant été mis à disposition à cette date (179.005.000 au 31 décembre 2006).

17. Instruments financiers dérivés

Le Groupe CAF utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir les risques auxquels sont exposées ses activités, ses opérations et ses flux d'argent futurs, surtout des risques dérivés des variations des taux de change (Note 3.d). Le Groupe CAF utilise des dérivés comme couverture de taux de change pour mitiger l'effet négatif possible que les variations dans les taux de change peuvent représenter sur les flux de caisse futurs correspondant à des transactions et à des prêts en monnaies différentes de la monnaie fonctionnelle de la société correspondante.

Les détails des compositions des soldes nets qui reprennent l'évaluation de dérivés, essentiellement de couverture de valeur raisonnable, du bilan de situation consolidé au 31 décembre 2007 et 2006, sont les suivants:

	Échéance (en Devise)		
	2008	2009	2010 et suivants
Dérivés de vente 31.12.07			
Couvertures:			
Assurances de change de Dollars	154.609.950	112.062.000	—
Assurances de change de Livres Sterling	26.994.834	22.963.594	10.834.105
Assurances de change de Yens	10.947.549.939	3.449.228.064	—
Assurances de change d'Euros	29.329.681	—	—
Assurances de change de Francs Suisses	—	—	—
Assurances de change autres devises	182.318	112.062.000	—
	Échéance (en Devise)		
	2008	2009	2010 et suivants
Dérivés d'achat 31.12.07			
Couvertures:			
Assurances de change de Dollars	(54.593.072)	(76.861.784)	—
Assurances de change de Livres Sterling	(669.382)	—	—
Assurances de change de Yens	(2.028.882.240)	(450.000.000)	—
Assurances de change d'Euros	(37.955.969)	(18.240.358)	—
Assurances de change de Francs Suisses	(5.521)	—	—
Assurances de change autres devises	—	—	—
Évaluation 31.12.07			
Couvertures:			
Assurances de change de Dollars	2.550.036		
Assurances de change de Livres Sterling	144.584		
Assurances de change de Yens	(3.857.861)		
Assurances de change d'Euros	404.686		
Assurances de change de Francs Suisses	(140.103)		
Assurances de change autres devises	2.239		
	(896.419)		

	31.12.06 (Euros)	Échéance (en Devise) (*)		
	Courant	2007	2008	2009 et suivants
Couvertures:				
Assurances de change de Dollars	7.437.839	147.220.713	7.279.808	—
Assurances de change de Livres Sterling	276.109	1.833.397	—	—
Assurances de change de Yens	(4.463.962)	8.305.352.000	5.033.123.939	3.449.228.064
Assurances de change d'Euros	(70.385)	2.122.849	2.274.593	—
Assurances de change de Francs Suisses	(343.927)	(1.431.591)	—	—
Assurances de change de Pesos Mexicains	36.487	(141.885.976)	—	—
Assurances de change autres devises	15.914	—	—	—
	2.888.075			

(*) Les assurances de change nettes d'achat de devises présentent un solde créditeur.

Durant l'exercice 2007 le Groupe CAF a versé au compte de résultats consolidé un montant de 2.000 euros, environ (63.000 euros durant l'exercice 2006), pour l'effet de la part inefficace des opérations de couverture réalisées.

18. Impôts différés

Au 31 décembre 2007, restaient ouverts à l'inspection, essentiellement les quatre derniers exercices, en ce qui concerne les principaux impôts auxquels est soumise l'activité des différentes sociétés qui conformement le Groupe CAF. Durant l'exercice 2007 le Groupe n'a pas fait l'objet d'interventions de vérification ou d'inspection.

La Société mère paye conjointement l'Impôt sur les Sociétés à l'Administration de l'État et des Conseils Généraux de Guipuzcoa et de Biscaye, en fonction du volume d'opérations réalisé sur chaque territoire, bien que soit applicable la réglementation fiscale du Territoire Historique de Guipuzcoa, ce pourquoi le taux d'imposition appliqué pour l'Impôt sur les Sociétés pour l'exercice 2007 a été de 28%.

La Société mère est imposée depuis l'exercice 2007 dans le Régime de Consolidation Fiscale, sous la Norme du For 7/1996, du 4 juillet, de l'Impôt des Société du Territoire Historique de Guipuzcoa, dans le Groupe Fiscal n° 03/07/G dont Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles, S.A. est la société mère et les sociétés dépendantes sont: Inversiones en Concesiones Ferroviarias, S.A., CAF I+D, S.L., Constructora de Sistemas Ferroviarios, S.L., Sasismag, S.A., Traintic, S.L., Gestión, Elaboración de Manuales Industriales, Ingeniería y Servicios Complementarios, S.L., Ibaia Energia, S.L., Sempere Componentes, S.L., Bizkaia Ferroviaria, S.L., Trainelec, S.L., Nuevas Estrategias de Mantenimiento, S.L., et Centro de Ensayos y Análisis Cetest, S.L.

Le régime de consolidation fiscale aura un caractère indéfini, tant que la Société remplira les conditions exigées ou ne renoncera pas expressément à son application à travers la déclaration correspondante du recensement.

La conciliation entre le résultat comptable de l'exercice 2006 et 2007 de la Société mère et la base imposable de l'Impôt sur les Sociétés, est la suivante:

	Milliers d'euros	
	31.12.07	31.12.06
Résultat comptable (avant impôts)	113.768	50.210
Différences permanentes, nettes (Note 3.d, 3.k et 3.l)	(8.283)	18.637
Augmentations et diminutions nettes pour différences temporaires et libéré amortissement (Notes 3.d, 3.k, 7et 20)	54.564	34.233
Ajustements de consolidation fiscale	(558)	(25.770)
Base imposable (résultat fiscal)	159.491	77.310

La différence entre la charge fiscale et celle qu'il faudra payer pour cet exercice, enregistrée aux postes "Impôts différés actifs" et "Impôts différés passifs" de l'actif ou du passif du bilan de situation consolidé ci-joint, présente les aspects suivants:

- Différences temporaires générées par la différence entre la valeur comptable de certains actifs et leur base fiscale. Les différences les plus significatives sont celles produites par l'évaluation des dérivés et la revalorisation d'actifs.
- Différence temporaire correspondant à 28% de la provision pour les droits du Plan de Participation, ainsi qu'aux différences temporaires pour provisions fiscalement non déductibles dans l'exercice de sa dotation.
- Différence temporaire correspondant à 28% des augmentations de l'amortissement fiscal sur la comptable, pour les bénéficiaires fiscaux sur la liberté d'amortissement et amortissement accéléré prévus dans les Normes Forales 6/1988, 7/1996 et 11/1993.

La composition et le mouvement de ces soldes est la suivante:

Milliers d'euros					
	31.12.05	Additions	Retraits	Transferts	31.12.06
Impôts différés actifs:					
Provisions temporairement non déductibles	2.584	9.192	(2.145)	197	9.828
Plan de Participations (Note 9)	1.409	911	(197)	—	2.123
Charges d'établissement	216	334	(53)	—	497
Couvertures de flux d'argent (Note 17)	827	982	(827)	—	982
	5.036	11.419	(3.222)	197	13.430
Impôts différés passifs:					
Liberté d'amortissement et amortissement accéléré (Note 7)	4.132	1.291	(3.019)	—	2.404
Couvertures de flux d'argent (Note 17)	503	595	—	—	1.098
Revalorisation terrains (Note 14)	13.730	43	—	—	13.773
Déduction implantation société étrangère	—	7.216	—	—	7.216
	18.365	9.145	(3.019)	—	24.491
Milliers d'euros					
	31.12.06	Additions	Retraits	Autres	31.12.07
Impôts différés actifs:					
Provisions temporairement non déductibles	9.828	6.470	(851)	—	15.447
Plan de Participations (Note 9)	2.123	7.515	(302)	—	9.336
Élimination de bénéficiaires en consolidation (**)	—	8.612	—	—	8.612
Charges d'établissement	497	—	(217)	—	280
Couvertures de flux d'argent (Note 17)	982	—	(199)	—	783
	13.430	22.597	(1.569)	—	34.458
Impôts différés passifs:					
Liberté d'amortissement et amortissement accéléré (Note 7)	2.404	320	(921)	—	1.803
Couvertures de flux d'argent (Note 17)	1.098	—	(389)	—	709
Revalorisation terrains (Note 14)	13.773	—	—	(1.944)(*)	11.829
Déduction implantation société étrangère	7.216	—	(1.843)	—	5.373
Autres comptes à payer avec les Administrations Publiques	—	1.920	—	—	1.920
	24.491	2.240	(3.153)	(1.944)	21.634

(*) En charge des réserves.

(**) Bénéfice obtenu par des sociétés du Groupe dans la construction de travaux de la concession de Mexico.

D'autre part, le Groupe a enregistré durant l'exercice 2007 au poste "Actif non courant - Actifs financiers non courants" 9.999.000 euros au titre d'impôts différés actifs pour un autre type de concepts (Note 9).

Par ailleurs, dans le calcul du compte à payer pour impôt sur les sociétés de 2007, on a considéré des déductions pour un montant de 27.228.000 euros, dont 8.500.000 euros étaient activés au poste "Actifs financiers non courants - Prêts et comptes à recouvrer" du bilan de situation consolidé ci-joint au 31 décembre 2006. De même, les différences entre l'estimation et la liquidation de l'impôt de l'exercice 2006 ont supposé l'application finale d'autres crédits fiscaux, pour un montant de 2.090.000 euros, et un impact net comme diminution des charges, pour un montant de 1.642.000 euros environ.

Outre ce qui est expliqué à la Note 3.m, il existe des crédits fiscaux (d'un montant approximatif 17 millions d'euros) générés par la Société mère qui seront activés dans la mesure où ils pourront être appliqués dans les exercices suivants conformément aux limites et délais établis dans la norme en vigueur.

La législation applicable pour liquider l'Impôt sur les Sociétés de l'exercice 2007 est celle qui correspond à la Norme du For 7/1996 du 4 juillet, avec les modifications incorporées par le Décret du For-Norme 3/2007, du 29 décembre, en vigueur à la clôture de l'exercice.

Ce Décret du For a été dérogé le 11 janvier 2008 par les Assemblées Générales du Territoire Historique de Guipuzcoa, bien que cette dérogation n'ait pas un effet de nullité de plein droit sur le décret, selon l'avis des responsables du Conseil Général de Guipuzcoa.

A la date actuelle, ce Décret du For n'a pas fait l'objet de recours contentieux-administratif auprès du tribunal de justice correspondant.

Dans ce sens, le Décret du For-Norme 3/2007 établit, entre autres aspects, la réduction du taux de l'Impôt sur les Sociétés. Le taux d'imposition, qui s'élevait jusqu'au 31 décembre 2006 à 32,6% est établi maintenant à 28% pour les exercices commencés après le 1er janvier 2007.

Les Administrateurs pensent qu'il ne se produira pas de passifs additionnels importants pour le Groupe dérivés des exercices ouverts à l'inspection et des affaires mentionnées aux paragraphes antérieurs.

19. Administrations publiques

La composition des postes "Administrations Publiques" au 31 décembre 2007 et 2006 est la suivante:

Concept	Milliers d'euros							
	31.12.07				31.12.06			
	Actif		Passif		Actif		Passif	
	Non courant	Courant	Non courant	Courant	Non courant	Courant	Non courant	Courant
Sécurité Sociale	—	44.423	—	4.051.780	—	336.402	—	3.222.551
Trésor Public								
Taxe à la valeur ajoutée	—	13.828.319	—	17.859.019	—	11.137.957	—	8.424.313
Autres	—	813.561	—	222.644	—	1.042.039	—	591.033
Retenues en acompte de l'Impôt sur le								
Revenu des Personnes Physiques	—	38.351	—	4.879.514	—	—	—	3.221.998
Impôt sur les Sociétés (Note 3.m)	—	1.606.482	—	21.851.988	—	1.008.228	—	18.114.544
Trésor Public débiteur pour subventions	—	1.941.537	—	—	—	1.797.715	—	—
Droits pour déductions et bonifications en attente d'application (Notes 3.m et 9)	7.776.000	4.478.000	—	—	7.185.000	1.315.000	—	—
	7.776.000	22.750.673	—	48.864.945	7.185.000	16.637.341	—	33.574.439

20. Provisions à court terme

Le mouvement de ce poste (Note 3.o) durant 2007 et 2006, a été (en euros):

	Services de Garantie et Assistance, Pénalisations, etc. (Note 3.o)	Autres Provisions (Notes 3.m, 3.o, 9, 15 et 19)
Solde au 01.01.06	21.137.582	18.382.902
Dotation nette des provisions (Note 3.o)	49.851.154	204.710
Transferts	—	(7.266.367)
Solde au 31.12.06	70.988.736	11.321.245
Dotation nette des provisions (Note 3.o et 18)	37.188.078	(4.893.043)
Transferts	—	390.448
Solde au 31.12.07	108.176.814	6.818.650

Les provisions au 31 décembre 2007 se réfèrent essentiellement aux provisions pour fiabilité (34 millions d'euros environ), pour pénalités en fonction de date de livraison (29 millions d'euros) et garanties (38 millions), qui sont distribuées entre les véhicules livrés et en période de garantie.

21. Charges

a) Approvisionnements

	Euros	
	2007	2006
Achats (*)	307.497.639	326.617.784
Travaux réalisés par d'autres sociétés	35.053.541	22.904.586
Variation des stocks (Note 11)	(28.369.031)	(62.079)
	314.182.149	349.460.291

(*) 84,72% en monnaies de l'environnement euro, et le reste essentiellement en USD.

b) Autres charges d'exploitation

Les honoraires relatifs aux services d'audit des comptes annuels de Construcciones y de Ferrocarriles, S.A. (individuels et consolidés) et de Sociétés dépendantes ont été de 434.000 euros. De ce montant, ceux engagés par les audits annuels des Sociétés révisées par les firmes de l'organisation mondiale Deloitte ont été de 360.000 euros. De plus, on a facturé des honoraires pour d'autres services professionnels, pour un montant de 558.000 euros, dont 544.000 euros correspondent à l'audit principal.

c) Information sur l'environnement

Les investissements les plus significatifs réalisés en systèmes, équipements et installations destinés à la protection et à l'amélioration de l'environnement et incorporés aux immobilisations corporelles (Note 8) durant les exercices 2007 et 2006, se sont élevés à 961.000 et 720.000 euros, respectivement.

Le montant des subventions reçues à ce titre durant l'exercice 2006 s'est élevé à 95.000 euros. Durant l'exercice 2007 le Groupe n'a pas obtenu de subventions de nature environnementale.

Au 31 décembre 2007 le Groupe ne maintient pas de litiges en cours ou de contingences rattachées à la protection et à l'amélioration de l'environnement. Les Administrateurs des Sociétés du Groupe considèrent qu'il n'y aura pas de passifs significatifs dérivés de l'action environnementale de celle-ci, ce pourquoi le bilan de situation consolidé ci-joint n'inclut aucune provision à ce titre.

22. Effectifs moyens et charges de personnel

Les effectifs moyens équivalents employés en 2007 et 2006 ont été les suivants:

Catégorie professionnelle	Nb. Moyen d'employés	
	2007	2006
Employés	1.324	1.208
Ouvriers	2.997	2.808
Total (*)	4.321	4.016

(*) Au 31 décembre 2007 et 2006, les effectifs fixes et occasionnels étaient de 4.415 et 4.141 personnes.

Le détail des effectifs moyens entre hommes et femmes en 2007 a été le suivant:

Catégorie professionnelle	Hommes	Femmes
Employés	1.053	271
Ouvriers	2.963	34
Total	4.016	305

D'autre part, 100% des administrateurs sont des hommes.

Par ailleurs, le détail des charges de personnel est le suivant (en euros):

	2007	2006
Traitements et salaires (Notes 3.k, 3.l et 3.ñ)	148.365.407	143.536.050
Sécurité sociale	44.001.775	37.100.895
Autres charges (Note 3.k et 3.ñ)	7.762.678	7.586.831
	200.129.860	188.223.776

23. Information relative au Conseil d'Administration

a) Rétribution et autres prestations au Conseil d'Administration

En 2007 et 2006, la Société mère a enregistré 799.000 et 727.000 euros, environ, à titre de rémunérations et indemnités générées par son Conseil d'Administration, ceux des sociétés dépendantes n'ayant généré aucun montant. Au 31 décembre 2007 et 2006, ni le Conseil d'Administration de la Société mère ni ceux du reste des filiales n'avaient accordés d'avances, de garanties ou de crédits à leurs membres actuels ou anciens et, sauf pour ce qui est indiqué à la Note 3.k, il n'y avait pas d'engagements pris par le Groupe avec eux en matière de pensions ou d'assurances vie.

b) Détail des participations dans des sociétés ayant des activités similaires, et réalisation pour le propre compte ou le compte de tiers ayant des activités similaires, par des Administrateurs, conformément à ce qui est établi à l'article 127 ter. 4 de la Loi de Sociétés Anonymes

Les membres du Conseil d'Administration et leurs représentants, indiqués ci-après, ont maintenu des participations dans le capital de sociétés ayant un genre d'activité identique, analogue à l'objet social de CAF ou complémentaire de celui-ci:

– Caja de Ahorros y Monte de Piedad de Guipúzcoa y San Sebastián (Guipuzcoa Donostia Kutxa) a communiqué sa participation, à 95%, dans le capital de "Alquiler de Trens, AIE", société constituée avec CAF (Note 9), et confirme qu'elle ne possède aucune autre participation dans le capital d'autres entités ayant un genre d'activité identique, analogue ou complémentaire.

Les autres membres du Conseil d'Administration déclarent qu'ils ne possèdent aucune participation dans le capital d'autres sociétés ayant un genre d'activité identique, analogue ou complémentaire, sauf celles détenues par certains Administrateurs dans l'exercice de leur charge pour le compte de la Société mère (Note 9) et qui sont détaillées ci-dessous:

Société	Activité réalisée	Charges ou fonctions occupées ou menées dans la société indiquée	Nom
CAF I+D, S.L. (Sociedad Unipersonal)	Recherche et développement	Administrateur Unique	José María Baztarrica
Construccions Ferroviarias CAF-Santana, S.A.	Fabrication d'équipements ferroviaires	Président	José María Baztarrica
Construccions Ferroviarias CAF-Santana, S.A.	Fabrication d'équipements ferroviaires	Administrateur Délégué	Alejandro Legarda
Construccions Ferroviarias de Madrid, S.L. (Sociedad Unipersonal)	Fabrication d'équipements ferroviaires	Administrateur Unique	José María Baztarrica
Ferrocarriles Suburbanos, S.A. de C.V.	Prestation de toutes sortes de service de transport terrestre	Président	Alejandro Legarda
Constructora de Sistemas Ferroviarios, S.L.	Conception et équipement d'exploitation de lignes ferroviaires	Président	Alejandro Legarda
Urbanizaciones Parque Romadera, S.A. (Sociedad Unipersonal)	Détention d'actions	Administrateur Unique	Alejandro Legarda
Sasismag, S.A. (Sociedad Unipersonal)	Élaboration de manuels d'opération	Administrateur Unique	Andrés Arizcorreta
Traintic, S.L.	Fabrication de produits électroniques	Administrateur Unique	Andrés Arizcorreta
Ipar Sistemas 2002, S.L.	Société de portefeuille	Administrateur Unique	Andrés Arizcorreta
CAF USA, Inc.	Fabrication d'équipements ferroviaires	Président	José María Baztarrica
CAF México, S.A. de C.V.	Fabrication et maintenance d'équipements	Président	José María Baztarrica

Société	Activité réalisée	Charges ou fonctions occupées ou menées dans la société indiquée	Nom
CAF Argentina, S.A.	Maintenance d'équipements ferroviaires	Président	José María Baztarrica
CAF Irlanda, Ltda..	Maintenance d'équipements ferroviaires	Administrateur Unique	José María Baztarrica
CAF Italia, S.R.L.	Maintenance d'équipements ferroviaires	Administrateur	José María Baztarrica
Constructora Mex. del Ferrocarril Suburbano, S.A. de C.V.	Conception et équipement d'exploitation de lignes ferroviaires	Président	Alejandro Legarda
Trenes de Navarra, S.A.U.	Fabrication d'équipements ferroviaires	Administrateur Unique	Andrés Arizcorreta
Asiris Vision Technologies, S.A.	Étude et fabrication de systèmes de production automatique	Membre du Conseil	Andrés Arizcorreta
Lander Simulation and Training Solutions, S.A.	Étude et fabrication de simulateurs	Membre du Conseil	Andrés Arizcorreta
CAF Chile, S.A.	Fabrication d'équipements ferroviaires	Président	Andrés Arizcorreta
Desarrollo Software Miramon 4, S.L.	Développement de software	Administrateur Unique	Andrés Arizcorreta
Sempere Componentes, S.L.	Commercialisation composants	Administrateur Unique	Andrés Arizcorreta
Bizkaia Ferroviaria, S.L.	Services d'ingénierie	Administrateur Unique	Andrés Arizcorreta
Centro de Ensayos y Análisis Cetest, S.L.	Essais et homologation	Administrateur Unique	Andrés Arizcorreta
Trainelec, S.L.	Equipements électroniques de puissance	Administrateur Unique	Andrés Arizcorreta
Nuevas Estrategias de Mantenimiento, S.L.	Solutions technologiques	Administrateur Unique	Andrés Arizcorreta
Ibaia Energia, S.L.	Génération d'énergie	Administrateur Unique	Andrés Arizcorreta
Compañía de Vagones del Sur, S.A.	Fabrication de wagons de charge	Administrateur	Alejandro Legarda

24. Rétributions à la Haute Direction

Les coûts de personnel (rétributions en espèces, Sécurité Sociale, etc.) de la Haute Direction de la Société mère ont été détaillés dans la Note antérieure puisqu'ils ont en même temps la condition de membres du Conseil d'Administration.

Dans les exercices 2007 et 2006 il n'y a pas eu d'autres opérations avec des dirigeants, étrangères au cours normal de l'affaire.

25. Avals, garanties et autres passifs contingents

Au 31 décembre 2007, les avals et garanties prêtés au groupe par des établissements financiers et des compagnies d'assurance en faveur de tiers, s'élèvent à 1.344.457.000 euros (1.238.018.000 euros au 31 décembre 2006), essentiellement des avals techniques en accomplissement des commandes reçues. De ce total, un montant de 88.891.000 euros correspond à des avals et à des garanties pour les subventions et avances remboursables accordées par le Ministère de la Science et de la Technologie (Note 15) et autres entités publiques. De même, de ce total, 38.501.000 euros garantissent les fonds anticipés par FINFRA à la société dépendante Ferrocarriles Suburbanos, S.A. de C.V. (Note 7) et 55.201.000 euros l'apport de capital de risque à cette société dépendante.

Durant l'exercice 2007, le Groupe CAF n'a identifié aucun passif contingent significatif.

26. Événements postérieurs à la clôture

Au 31 décembre 2007 il y avait un portefeuille de commandes fermes, net des montants correspondant à des facturations réalisées en acompte, pour un montant approximatif de 3.410.124.000 euros (Note 11). Au 29 février 2008, ce montant s'élevait à 3.305.537.000 euros.

27. Explication ajoutée pour la traduction en français

Ces états financiers consolidés sont présentés conformément aux normes IFRS adoptées par l'Union européenne. Certains critères comptables appliqués par la Société et qui sont conformes aux normes IFRS pourront contredire autres principes comptables généralement acceptés.

Approbation du Conseil d'Administration

M. JOSÉ M ^a BAZTARRICA GARIJO	Président
M. ANDRÉS ARIZKORRETA GARCÍA	Administrateur Délégué
M. ALEJANDRO LEGARDA ZARAGÜETA	Administrateur et Directeur Général
M. GREGORIO ROJO GARCÍA	Administrateur en représentation de Vital Kutxa
M. JOSÉ ANTONIO MUTILOA IZAGIRRE	Administrateur en représentation de Gipuzkoa Donostia Kutxa
M. LUIS MIGUEL ARCONADA ECHARRI	Administrateur
M. JOSÉ MIGUEL DE LA RICA BASAGOITI	Administrateur
M. FERMÍN ARRESE ARRATIBEL	Administrateur
M. XABIER GARAIALDE MAIZTEGUI	Administrateur
M. ALFREDO BAYANO SARRATE	Secrétaire

Diligence que dresse le Secrétaire, pour faire constater que, après la formulation des Comptes annuels consolidés et du Rapport de Gestion consolidé de CONSTRUCCIONES Y AUXILIAR DE FERROCARRILES, S.A. et Sociétés Dépendantes qui composent le groupe CAF (consolidé), correspondant à l'exercice annuel clos le 31 décembre 2007, par les membres du Conseil d'Administration à la Séance du 31 mars 2008 (les comptes annuels référés à l'exercice clos le 31 décembre 2006 ont été également signés en leur temps), ses membres ont procédé à la souscription du présent document, qui se compose de 73 plis numérotés corrélativement du numéro 2.385 à 2.457, inclus, tous visés par le Secrétaire qui signe et le Président qui ratifie, et signés par chacun des administrateurs au pied de son texte.

Saint Sébastien, le 31 mars 2008.

Vu et approuvé

LE PRÉSIDENT

JOSÉ M^a BAZTARRICA GARIJO

Vu et approuvé

LE SECRÉTAIRE DU CONSEIL

ALFREDO BAYANO SARRATE

Décisions que soumet le Conseil d'Administration à l'Approbation de l'Assemblée Générale

Assemblée Générale Ordinaire à tenir au siège social, à Beasain, Guipuzcoa, le 7 juin 2008, à 12,00 heures, en première convocation et, le cas échéant, le lendemain, au même endroit et à la même heure.

Premièrement. Examen et approbation, s'il y a lieu, des comptes annuels de Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles, S.A., et des comptes annuels de son groupe consolidé de sociétés, correspondant à l'exercice 2007, ainsi que de la gestion du Conseil d'Administration.

Deuxièmement. Approbation de la proposition d'application du résultat correspondant à l'exercice 2007, avec une distribution de dividendes pour un montant brut de 8,5 euros par action.

Troisièmement. Autorisation au Conseil d'Administration de la Société pour l'acquisition dérivative d'actions propres dans les termes exigés par la Loi, en laissant sans effet celle accordée par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 2 juin 2007.

Quatrièmement. Nomination et réélection d'administrateurs.

Cinquièmement. Réélection d'auditeurs aux comptes.

Sixièmement. Habilitier le Conseil d'Administration, pour autant que nécessaire, afin de rendre publiques les décisions antérieures qui le requièrent, avec les facultés expresses lui permettant d'éclaircir, de corriger ou de compléter les décisions conformément à la qualification verbale ou écrite du Greffier du Registre du Commerce, en faisant toutes les démarches nécessaires pour obtenir leur inscription au Registre du Commerce.

Septièmement. Approbation du procès-verbal de la réunion.

Proposition d'Application des Résultats

Appliquer le résultat favorable après impôts, de 103.081.000 euros, en destinant 29.139.000 euros aux dividendes et 73.942.000 euros aux réserves volontaires.

Conseil d'Administration

M. JOSÉ M ^a BAZTARRICA GARIJO	Président
M. ANDRÉS ARIZKORRETA GARCÍA	Administrateur Délégué
M. ALEJANDRO LEGARDA ZARAGÜETA	Administrateur et Directeur Général
M. GREGORIO ROJO GARCÍA	Administrateur en représentation de Vital Kutxa
M. JOSÉ ANTONIO MUTILOA IZAGIRRE	Administrateur en représentation de Gipuzkoa Donostia Kutxa
M. LUIS MIGUEL ARCONADA ECHARRI	Administrateur
M. JOSÉ MIGUEL DE LA RICA BASAGOITI	Administrateur
M. FERMÍN ARRESE ARRATIBEL	Administrateur
M. XABIER GARAIALDE MAIZTEGUI	Administrateur
M. ALFREDO BAYANO SARRATE	Secrétaire

Au 31 mars 2008, les membres du Conseil d'Administration possédaient 19,39% du capital social.

Information Complémentaire 2003-2007
Bilans
Comptes de Résultats
Information Boursière

Bilans de Situation

aux 31 de décembre 2007, 2006, 2005, 2004, 2003* (Euros)

Actif	2007	2006	2005	2004	2003*
Actif non courant:					
Charges d'établissement	—	—	—	—	45.288
Autres actifs incorporels, net	197.555.823	101.288.883	12.632.530	14.119.310	17.596.420
Immobilisations corporelles, net	171.922.997	155.609.574	146.408.693	138.020.380	81.420.454
Investissements comptabilisés par la méthode de la participation	2.064.445	835.038	728.812	847.250	439.778
Actifs financiers non courants	35.822.371	34.354.571	27.704.769	19.439.557	16.610.012
Impôts différés actifs	34.457.599	13.430.075	5.035.632	1.111.286	1.730.018
Total actif non courant	441.823.235	305.518.141	192.510.436	173.537.783	117.841.970
Actif courant:					
Charges à distribuer sur plusieurs exercices	—	—	—	—	—
Stocks	18.929.455	50.893.181	67.389.443	15.789.726	29.452.853
Créances commerciales et autres comptes à recouvrer	334.403.347	402.123.753	324.952.312	432.941.127	319.301.588
Sociétés associées, débitrices	(31.160)	54.234	3.433	17.896	932.444
Autres investissements financiers courants	6.549.907	2.712.565	1.575.711	603.464	2.773.568
Instruments financiers dérivés	—	6.877.996	5.672.599	—	—
Investissements financiers temporaires	448.284.939	261.068.814	33.551.989	23.679.429	49.815.394
Administrations publiques	22.750.673	16.637.341	12.448.881	9.464.363	5.718.570
Argent et autres moyens liquides équivalents	24.211.416	9.898.296	1.903.693	1.434.482	3.226.237
Autres actifs courants	323.946	819.940	580.316	456.633	315.002
Total actif courant	855.422.523	751.086.120	448.078.377	484.387.120	411.535.656
Total Actif	1.297.245.758	1.056.604.261	640.588.813	657.924.903	529.377.626

* États Financier dressés conformément à la réglementation antérieure (PGC) et présentés sous le format des normes actuelles (NIC) pour faciliter leur comparaison.

Passif et Patrimoine Net	2007	2006	2005	2004	2003*
Patrimoine net:					
De la Société Mère					
Capital social	10.318.506	10.318.506	10.318.506	10.318.506	10.318.506
Prime d'émission	11.863.347	11.863.347	11.863.347	11.863.347	11.863.347
Réserve de revalorisation	58.452.208	56.508.846	56.551.093	56.551.093	28.034.368
Autres réserves de la Société mère et des sociétés consolidées par intégration globale et par la méthode de la participation	136.069.902	106.058.426	92.901.039	83.264.234	77.949.849
Différences de conversion	(3.914.098)	3.956.727	1.163.690	(59.288)	(2.750.817)
Ajustements dans le patrimoine pour évaluation	496.558	16.234	(984.460)	—	—
Résultat net de la période	87.626.132	34.638.698	18.143.386	14.038.123	11.605.548
Patrimoine net attribuable à des actionnaires de la Société Mère	300.912.555	223.360.784	189.956.601	175.976.015	137.020.801
Intérêts minoritaires	3.573.929	2.670.387	2.658.625	1.958.626	1.879.346
Total patrimoine net	304.486.484	226.031.171	192.615.226	177.934.641	138.900.147
Passif non courant:					
Produits à distribuer sur plusieurs exercices	—	—	—	—	5.014.021
Provisions à long terme	871.967	1.301.422	1.362.416	1.225.961	830.969
Dettes avec des établissements de crédit	161.231.993	96.709.370	37.307	82.035	—
Instruments financiers dérivés	—	3.989.921	221.052	—	—
Autres passifs financiers à long terme	91.369.859	79.896.655	62.185.062	66.551.837	47.363.700
Passifs pour impôts différés	21.633.686	24.491.394	18.365.236	16.290.365	2.432.730
Autres passifs non courants	—	—	1.065.000	103.337	2.104.850
Total passif non courant	275.107.505	206.388.762	83.236.073	84.253.535	52.732.249
Passif courant:					
Dettes avec des établissements de crédit	26.109.771	270.010	184.805	148.653	47.197
Instruments financiers dérivés	1.264.566	—	70.943	—	—
Autres passifs financiers courants	18.024.968	18.721.553	16.031.736	11.326.433	13.939.818
Dettes avec des sociétés associées	1.139.470	939.879	595.993	2.832.918	1.329.363
Dettes commerciales et autres comptes à payer					
Avances reçues sur commandes	257.496.435	249.166.941	115.849.837	172.906.288	133.407.850
Dettes pour achats ou prestations de service	233.876.639	223.742.192	153.203.784	154.280.807	140.998.531
	491.373.074	472.909.133	269.053.621	327.187.095	274.406.381
Provisions à court terme	114.995.464	82.309.981	39.520.484	23.956.498	23.574.121
Autres dettes					
Administrations Publiques créditrices	48.864.945	33.574.439	28.549.001	20.789.189	7.023.780
Autres passifs courants	15.879.511	15.459.333	10.730.931	9.495.941	12.410.549
	64.744.456	49.033.772	39.279.932	30.285.130	19.434.329
Total passif courant	717.651.769	624.184.328	364.737.514	395.736.727	332.731.209
Total Passif et Patrimoine Net	1.297.245.758	1.056.604.261	640.588.813	657.924.903	529.377.626

Comptes de Résultats

correspondant aux exercices annuels clos les 31 décembre 2007, 2006, 2005, 2004, 2003* (Euros)

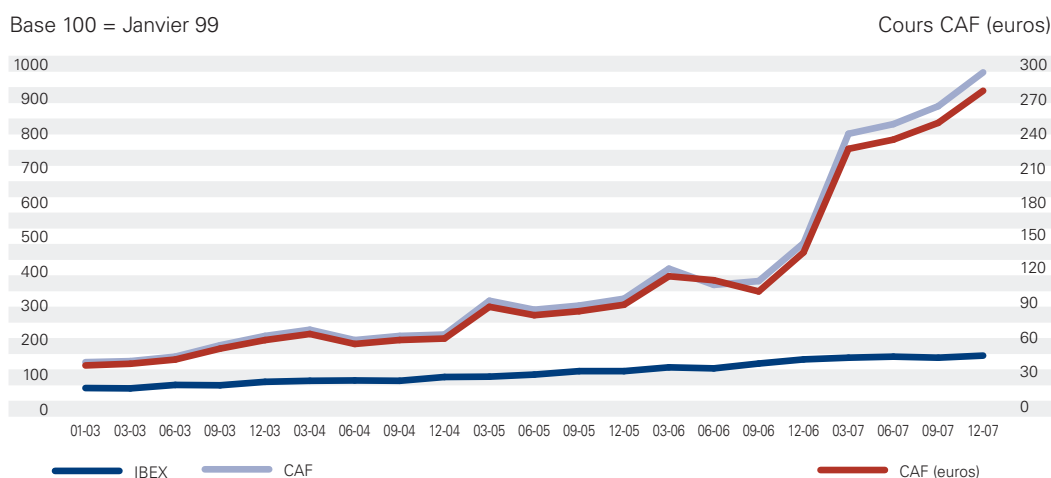
Doit) Avoir	2007	2006	2005	2004	2003*
Opérations continues:					
Montant net du chiffre d'affaires	874.474.241	805.727.489	680.798.488	578.012.441	495.479.207
+ / - Variation des stocks de produits finis et en cours de fabrication	(111.891.634)	(82.481.259)	268.750	(52.454.882)	(79.804.672)
Approvisionnements	(314.182.149)	(349.460.291)	(396.262.259)	(284.154.227)	(195.072.687)
Autres produits d'exploitation	2.011.416	1.168.225	886.785	751.638	1.685.542
Charges de personnel	(200.129.860)	(188.223.776)	(165.880.761)	(152.155.231)	(133.177.214)
Autres charges d'exploitation	(149.106.673)	(125.849.385)	(79.908.049)	(57.283.347)	(60.323.417)
Dotation à l'amortissement	(15.119.851)	(18.019.073)	(16.599.384)	(15.178.859)	(13.458.120)
Résultat d'exploitation	86.055.490	42.861.930	23.303.570	17.537.533	15.328.639
Produits financiers	12.236.430	1.624.829	4.883.652	2.989.354	3.323.119
Charges financières	(715.618)	(2.897.796)	(5.768.806)	(3.063.815)	(4.535.016)
Résultats financiers	11.520.812	(1.272.967)	(885.154)	(74.461)	(1.211.897)
Résultats de sociétés évaluées par la méthode de la participation	387.068	297.788	204.558	216.954	213.501
Autres gains ou pertes (net)	27.750	632.726	26.547	(215.300)	73.186
Résultat avant impôts	97.991.120	42.519.477	22.649.521	17.464.726	14.403.429
Impôts sur les gains	(9.690.495)	(16.369.017)	(8.880.797)	(5.420.251)	(3.819.985)
Ajustements positifs dans l'imposition sur les bénéfices	-	8.500.000	4.411.490	2.056.470	1.062.310
Résultat de l'exercice issu d'opérations continues	88.300.625	34.650.460	18.180.214	14.100.945	11.645.754
Résultat de l'exercice	88.300.625	34.650.460	18.180.214	14.100.945	11.645.754
Attribuable à:					
Actionnaires de la Société Mère	87.626.132	34.638.698	18.143.386	14.038.123	11.605.548
Intérêts minoritaires	674.493	11.762	36.828	62.822	40.206
Bénéfice par action (en euros)					
De base	25,56	10,10	5,29	4,10	3,39
Dilué	25,56	10,10	5,29	4,10	3,39

* États Financiers dressés conformément à la réglementation antérieure (PGC) et présentés sous le format des normes actuelles (NIC) pour faciliter leur comparaison.

Information Boursière

Au 31 décembre 2007 le Capital Social de la Société Mère était de 10.318.506 euros représenté par 3.428.075 actions d'une valeur nominale 3,01 euros chacune, entièrement souscrites et libérées, représentées par des annotations au compte, toutes cotées en Bourse.

Evolution du Cours Boursier CAF



	2007	2006	2005	2004	2003*
Capitalisation boursière					
Données au 31 décembre	947.862.738	466.218.200	312.983.248	212.540.650	202.599.233
Données par action					
Bénéfice net par action (BPA)	25,56	10,10	5,29	4,10	3,39
Bénéfice net avant Impôts	28,58	12,40	6,61	5,09	4,20
Dividende par action	8,5	3,20	1,60	1,37	1,09
Valeur comptable par action	87,78	65,16	55,41	51,33	39,97
Ratios Boursiers					
PER (Cours moyen/BPA)	9,56	11,14	15,38	14,60	13,56
Cours moyens/EBITDA	8,3	6,25	6,96	6,28	5,42
PVC (Cours moyen/VC)	2,78	1,73	1,47	1,16	1,15
Rentabilité par Dividende	3,48%	2,84%	1,97%	2,29%	2,37%
Pay-out (Dividende/BPA)	33,25%	31,67%	30,23%	33,46%	32,20%

* Données 2003 consolidées.

Données 2004, 2005, 2006 et 2007 consolidées NIC.



CONSTRUCCIONES Y AUXILIAR DE FERROCARRILES, S.A.

SIÈGE SOCIAL

José Miguel Iturrioz, 26
20200 BEASAIN (Gipuzkoa)
Tel.: +34 943 88 01 00
Fax: +34 943 88 14 20
Email: caf@caf.net

BUREAUX GÉNÉRAUX

Padilla, 17
28006 MADRID
Tel.: +34 91 436 60 00
Fax: +34 91 436 03 96
Email: caf@caf.net

DÉPARTEMENTS DES ACTIONNAIRES

José Miguel Iturrioz, 26
20200 BEASAIN (Gipuzkoa)
Tel.: +34 943 189 262 (Téléphone de service à l'actionnaire)
Fax: +34 943 189 263
Email: accionistas@caf.net